

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION



REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail – RASAMT 2016 –

Novembre 2017

Table des matières

Liste des tableaux	iii
Liste des graphiques.....	iv
Sigles et abréviations.....	v
Résumé	vii
Introduction.....	1
1. Définitions des concepts	3
1.1. Population en emploi	3
1.2. Travail.....	3
1.3. Population en âge de travailler	3
1.4. Chômeur	3
1.5. Chômeur découragé.....	3
1.6. Chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle.....	3
1.7. Main-d'œuvre.....	4
1.8. Taux d'emploi	4
1.9. Taux d'emploi informel	4
2. Situation économique, financière, sociale et démographique.....	5
2.1. Situation économique	5
2.2. Situation financière.....	6
2.3. Situation sociale.....	6
2.3.1. Education.....	6
2.3.2. Santé	8
2.4. Situation démographique.....	9
3.1. Enseignement technique et professionnel.....	11
3.2. Enseignement supérieur.....	12
3.2.1. Universités et instituts	13
3.2.2. Grandes écoles.....	17
3.3. Ressources humaines formées à l'extérieur du Mali en 2016	21
3.4. Formation professionnelle	23
4. Marché du travail.....	28
4.1. Situation de l'emploi et du chômage	28
4.1.1. Population active et taux d'activités	28
4.1.2. Taux d'emploi informel	30
4.1.3. Emploi selon le secteur institutionnel.....	31
4.1.4. Chômage.....	31
4.1.5. Sous-emploi lié à la durée du travail	31
4.1.6. Inactivité.....	32
4.2. Intermédiation.....	34
4.2.1. Demandes d'emplois	34
4.2.2. Offres d'emplois	36
4.2.3. Placements	38
4.3. Créations d'emplois et employabilité	40
5. Sécurité sociale.....	46
5.1. Direction nationale de la protection sociale et de l'économie solidaire	46
5.2. Caisse Malienne de Sécurité Sociale	46
5.3. Institut national de prévoyance sociale.....	48
5.3.1. Les cotisations	48
5.3.2. Les prestations	48
5.3.3. Les prestations des structures socio-sanitaires	50
5.3.4. Les conventions internationales de sécurité sociale	52
6. Dialogue social	54
6.1. Gestion des conflits collectifs.....	54

6.2.	Contrôle de légalité des contrats de travail.....	55
6.3.	Règlement des litiges individuels.....	56
6.4.	Accidents de travail et maladies professionnelles.....	56
6.5.	Licenciements des travailleurs par branche d'activités et par motif des licenciements.....	57
7.	Migration internationale de retour.....	59
7.1.	Pays de séjour des migrants de retour.....	59
7.2.	Insertion socioprofessionnelle des migrants de retour en emploi.....	60
	Conclusion et recommandations.....	63
	Annexe.....	65
	Annexe 1. Evolution de la balance des paiements de 2012 à 2016 (en milliards fcfa).....	65
	Annexe 2. Evolution du TOFE de 2012 à 2016.....	66

Liste des tableaux

Tableau 1. Croissance du PIB réel, de la consommation des ménages et de l'investissement (en %)	5
Tableau 2. Evolution de la part des secteurs dans le PIB (en %).....	6
Tableau 3. Evolution des indicateurs de la formation professionnelle (en %).....	7
Tableau 4. Etat nutritionnel en 2015 (en %)	8
Tableau 5. Couverture vaccinale des enfants de 12-23 mois en 2015 (en %).....	9
Tableau 6. Protection contre le paludisme/fièvre en 2015 (en %)	9
Tableau 7. Projection de la population en 2016 (en milliers d'habitants)	10
Tableau 8. Résultat des examens de l'enseignement technique et professionnel par niveau de diplôme.....	11
Tableau 9. Répartition des étudiants du CERFITEX par type de diplôme	11
Tableau 10. Résultats de fin de cycle des IFM	12
Tableau 11. Résultat du Bac par série.....	12
Tableau 12. Répartition des étudiants des Universités du Mali	13
Tableau 13. Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par faculté et par filière	14
Tableau 14. Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par année d'étude et par filière	14
Tableau 15. Répartition des étudiants de l'université de Ségou par statut et par année	15
Tableau 16. Répartition des étudiants de l'ULSHB par année et par sexe	15
Tableau 17. Répartition des étudiants de l'USJPB par année et par sexe.....	16
Tableau 18. Répartition des étudiants de l'USSGB par année d'étude et par sexe	16
Tableau 19. Répartition des étudiants de l'USTTB par année d'étude et par sexe	17
Tableau 20. Répartition des étudiants des grandes écoles par genre	17
Tableau 21. Répartition des étudiants finalistes de l'ENI par filière et genre	17
Tableau 22. Répartition des étudiants de l'ENSUP par cycle et par filière 2015-2016.....	19
Tableau 23. Situation des diplômés de l'IPR/ISFRA 2016	20
Tableau 24. Insertion des diplômés de l'IPR/ISFRA en 2016.....	21
Tableau 25. Répartition des étudiants par type diplôme obtenu	22
Tableau 26. Indicateurs de la formation professionnelle	24
Tableau 27. Evolution des effectifs dans les CFP.....	24
Tableau 28. Effectifs d'apprenants passés par la certification ou la validation des acquis de l'expérience.....	25
Tableau 29. Evolution des apprenants dans les dispositifs d'éducation non formelle	25
Tableau 30. Formation de la population active au 31 octobre 2016 (en millions fcfa et %).....	25
Tableau 31. Synthèse des projets soumis au PAPAM Koulikoro et Sikasso (en millions fcfa et %)	26
Tableau 32. Répartition de la population en âge de travailler par statut vis-à-vis de la main-d'œuvre.....	28
Tableau 33. Répartition de la population active ou main d'œuvre	29
Tableau 34. Taux d'activités par caractéristique sociodémographique (en %).....	30
Tableau 35. Taux d'emploi informel selon le sexe (en %)	30
Tableau 36. Répartition des actifs occupés par secteur institutionnel.....	31
Tableau 37. Evolution du taux de chômage de 2013 à 2016.....	31
Tableau 38. Taux de sous-emploi	32
Tableau 39. Répartition des inactifs par raison d'inactivité	33
Tableau 40. Répartition des inactifs selon les moyens utilisés pour survivre	34
Tableau 41. Demandes d'emploi enregistrées par caractéristique sociodémographique	35
Tableau 42. Demandes d'emploi enregistrées par qualification et métier demandé	36
Tableau 43. Offres d'emploi enregistrées par Bureaux caractéristique sociodémographique	36
Tableau 44. Offres d'emploi enregistrées par qualification et métier offert	37
Tableau 45. Offres d'emploi enregistrées par branche d'activités de l'entreprise	38
Tableau 46. Placements effectués par caractéristique sociodémographique	39
Tableau 47. Placements effectués selon la qualification et le métier.....	39
Tableau 48. Evolution des emplois créés de 2013 à 2016	40
Tableau 49. Répartition du nombre d'emplois créés par le secteur privé	41
Tableau 50. Répartition du nombre d'emplois publics créés par département ministériel	41
Tableau 51. Dispositif de formation et de qualification 2016.....	42
Tableau 52. Nombre de jeunes inscrits au programme de stage de formation professionnelle	42
Tableau 53. Nombre de jeunes inscrits au programme de stage de formation professionnelle par diplôme et région	43
Tableau 54. Répartition des demandes de formation enregistrées en CREE, GERME et autres modules	43
Tableau 55. Répartition des projets financés par l'APEJ en 2016 par région, par filière et par sexe	44

Tableau 56. Répartition des candidatures reçues pour les formations du PROCEJ (en entrepreneuriat simplifié)	44
Tableau 57. Répartition des jeunes sélectionnés et formés en entrepreneuriat simplifié PROCEJ	45
Tableau 58. Répartition des pensionnés de la CMSS par sexe	47
Tableau 59. Répartition des pensionnés de la CMSS par région	47
Tableau 60. Recettes de cotisation par nature (en millions fcfa)	48
Tableau 61. Situation des demandes de prestations des trois dernières années	49
Tableau 62. Répartition du nombre des bénéficiaires par catégorie	49
Tableau 63. Répartition du nombre des bénéficiaires par branche et montant des prestations	49
Tableau 64. Répartition des bénéficiaires de pensions par type de pension et par sexe	50
Tableau 65. Répartition des bénéficiaires d'allocations familiales et du nombre d'enfants par région.....	50
Tableau 66. Analyse des prestations en faveur des accidentés de travail	51
Tableau 67. Activités de prévention des accidents de travail et maladies professionnelles.....	51
Tableau 68. Activités médicales	52
Tableau 69. Prestations en faveur des assurés AMO selon la convention INPS/CANAM.....	52
Tableau 70. Situation des prestations payées aux travailleurs maliens de l'extérieur.....	53
Tableau 71. Situation des pensions et rentes maliennes payées à l'extérieur	53
Tableau 72. Répartition des conflits collectifs par caractéristique sociodémographique.....	54
Tableau 73. Visa de contrats de travail (en %)	55
Tableau 74. Visa des contrats des travailleurs expatriés.....	56
Tableau 75. Litiges individuels selon le règlement et par région (en %).....	56
Tableau 76. Accident de travail et maladies professionnelles par branche d'activités	57
Tableau 77. Licenciement des travailleurs par branche d'activités et motif.....	58
Tableau 78. Répartition des migrants de retour par pays.....	60
Tableau 79. Taux d'insertion socioprofessionnelle des migrants de retour en emploi (en %)	61
Tableau 80. Répartition de la population de migrants de retour en emploi selon les branches d'activités.....	62

Liste des graphiques

Graphique 1: Pyramide des âges en 2016	10
Graphique 2: Répartition des sortants (4 ^{ème} année) PEF.....	18
Graphique 3: Répartition des diplômes obtenus par domaine de formation	22
Graphique 4: Répartition des étudiants par pays d'accueil.....	23
Graphique 5: Répartition des demandes d'immatriculation à l'AMO	47
Graphique 6: Répartition des montants de prestations accidents de travail et maladies professionnelles (en millions fcfa) ...	51

Sigles et abréviations

AE	Académie d'enseignement
AMO	Assurance maladie obligatoire
AMV	Assurance maladie volontaire
ANAM	Agence nationale de l'assistance médicale
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
APEJ	Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes
BT	Brevet de technicien
BTS	Brevet de technicien supérieur
CANAM	Caisse nationale d'assurance maladie
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CERFITEX	Centre de recherche et de formation pour l'industrie textile
CMM	Chambre des mines du Mali
CMSS	Caisse malienne de sécurité sociale
CNECE	Centre national des examens et de concours de l'éducation
CPS	Cellule de planification et de statistique.
CREE	Créer votre entreprise
CSCOM	Centre de santé communautaire
CSCR	Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté
DNE	Direction nationale de l'emploi
DNFP	Direction nationale de la formation professionnelle
DNP	Direction nationale de la Population
DNPD	Direction nationale de la planification et du développement
DOEF	Département Observatoire de l'emploi et de la formation
DPS	Département planification statistique
EFEP	Ecole de Formation des Educateurs Préscolaires
EMOP	Enquête modulaire permanente auprès des ménages
ENI-ABT	Ecole nationale d'ingénieurs – Abderhamane Baba Touré
ENSUP	Ecole normale supérieure
FAFPA	Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage
FAMA	Faculté d'agronomie et de médecine animale
FAPH	Faculté de pharmacie
FASSO	Faculté des sciences sociales de l'Université de Ségou
FAST	Faculté des sciences et techniques
FBCF	Formation brute de capital fixe
FDPRI	Faculté de droit privé
FDP	Faculté de droit public
FHG	Faculté d'histoire et de géographie
FIER	Fonds d'insertion à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux
FLLSL	Faculté des lettres, des langues et des sciences du langage
FMOS	Faculté de médecine et d'odontostomatologie
FNIIHM	Fédération nationale de l'industrie hôtelière du Mali
FSEG	Faculté des sciences économiques et gestion
FSHSE	Faculté des sciences humaines et des sciences de l'éducation
GC	Génie civil
GCO	Gestion et commerce
GEL	Génie électrotechnique
GELN	Génie Electronique
GEN	Génie Energétique
GERME	Gérer mieux votre entreprise
GM	Génie mécanique
GP	Groupe pédagogique
IFM	Institut de formation des maîtres
INIFORP	Institut national d'ingénierie pour la formation professionnelle
INPS	Institut national de prévoyance sociale
INSTAT	Institut national de la statistique
IPP	Incapacité partielle permanente
IPR/IFRA	Institut polytechnique rural / Institut de formation et de recherche appliquée

ISA	Institut des sciences appliquées
ISFRA	Institut supérieur de formation et de recherche appliquée
IUDT	Institut universitaire de développement territorial
IUFP	Institut universitaire de formation professionnelle
IUG	Institut universitaire de gestion
IUT	Institut universitaire des technologies
LL	Langues littérature
LLT	Langues littérature terminales
MEFP	Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
OIT	Organisation internationale du travail
ONEF	Observatoire national de l'emploi et de la formation
ONG	Organisation non gouvernementale
OPECOM	Organisation patronale des entrepreneurs de la construction du Mali
OPI	Organisation patronale des industriels
PAP	Population active potentielle
PEA	Population économiquement active
PIB	Produit intérieur brut
PNT	Politique nationale du travail
PROCEJ	Projet de développement des compétences et emploi des jeunes
PRODEFPE	Programme décennal de développement de la formation professionnelle pour l'emploi
RAMED	Régime d'assistance médicale
RASAMT	Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail
RESC	Ratio Elève/Salle de classe
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
SB	Sciences biologiques
SBT	Sciences biologiques terminales
SCN	Système de comptabilité nationale
SDC	Salle de classe
SE	Sciences exactes
SES	Sciences économiques et sociales
SET	Sciences exactes terminales
SH	Sciences humaines
SHT	Sciences humaines terminales
SIMTM	Système d'information sur le marché du travail et la migration
STI	Sciences et technologie industrielle
TA	Taux d'activité
TAL	Terminales arts lettres
TAO	Taux d'actif occupé
TBA	Taux brut d'admission
TCA	Technique comptable
TCB	Technique commerce et distribution
TE	Technique économie
TGC	Technique génie civil
TI	Technique industrie
TLL	Terminales langues lettres
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
TSE	Terminales sciences exactes
TSECO	Terminales sciences économiques
TSEXP	Terminales sciences expérimentales
TSS	Terminales sciences sociales
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
ULSHB	Université des lettres et sciences humaines de Bamako
USJPB	Université des sciences juridique et politique de Bamako
USSGB	Université des sciences sociales et de gestion de Bamako
USTTB	Université des sciences, des techniques et des technologies de Bamako

Résumé

Le Rapport annuel d'analyse situationnelle du marché du travail 2016 rappelle utilement une dizaine de concepts clés pour faciliter sa compréhension. Cela va de la population en empli au taux d'emploi informel en passant par le chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle, etc. Il présente le contexte national général en termes économique, financier, social et démographique à l'aide des données statistiques des cinq dernières années. Les principaux indicateurs y afférents sont les taux de croissance de l'économie et de ses principaux secteurs, la balance des paiements, l'accès à l'éducation et à la santé, la structure de la population en 2016.

La situation économique est décrite à l'aide de l'évolution du taux de croissance du PIB et de ses différents secteurs (primaire, secondaire et tertiaire), celle des dépenses des ménages et des entreprises sur la période 2013-2017. La situation financière décrypte le solde global de la balance des paiements et le TOFE (Tableau des opérations financières de l'Etat). Le contexte social rappelle la dynamique de l'accès à l'éducation et l'évolution de l'état de santé de la population dans le pays. Dans le domaine démographique, il est établi la pyramide des âges de la population projetée en 2016. Au regard de cette pyramide, les jeunes générations sont majoritaires ce qui donne à sa forme un caractère de dynamisme, souplesse et réactivité. En relation avec le marché du travail, une telle typologie est associée à une masse salariale peu élevée et des opportunités d'emploi peu abondantes.

Pour bien appréhender le marché du travail, il faut au préalable établir un tableau sommaire du système éducatif et de la formation professionnelle qui participent de l'employabilité des individus. Ce qui conduit à analyser, pour l'année 2016 essentiellement les statistiques de l'enseignement technique et professionnel, celles de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle ainsi que les ressources humaines formées à l'extérieur du Mali susceptibles d'arriver sur le marché domestique du travail. L'analyse du marché du travail proprement dit s'opère à travers la situation de l'emploi et du chômage, l'intermédiation entre offreurs et demandeurs de travail ainsi que la création d'emploi et l'employabilité des arrivants sur le marché. Pour ce faire, on recense et on analyse les données administratives auprès des divers producteurs de statistiques sectorielles, en plus on traite les données d'enquête du module emploi de l'EMOP. Ainsi, en 2016, la population en âge de travailler est estimée à près de 9 millions de personnes. Les personnes en emploi et les chômeurs i.e. la main-d'œuvre ou population active représentent près de 76% de ce total pour 6% en main-d'œuvre potentielle et 18% hors main-d'œuvre.

En rapport avec la population en emploi, les différents régimes de sécurité sociale sont analysés au regard des statistiques collectées auprès des trois principaux prestataires que sont la protection sociale, la sécurité sociale au sens strict et la prévoyance sociale). Toujours en relation avec le monde du travail, plusieurs conflits collectifs et litiges individuels ont émaillé son fonctionnement au cours de l'année que le Rapport analyse, à partir des données de la DNT et de ses démembrements, données relatives à la gestion des confits collectifs, au contrôle de légalité des contrats de travail, au règlement des litiges individuels, au traitement des accidents de travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à la gestion des licenciements de travailleurs.

Enfin, le Rapport analyse la situation particulière des migrants de retour sous les angles des pays de retour desdits migrants, leur insertion socioprofessionnelle et leur répartition en emploi.

Introduction

☞ Justification

L'information statistique qui s'est consolidée progressivement au Mali depuis bientôt quelques décennies, est devenue, de nos jours, l'instrument privilégié d'éclairage de la politique économique de l'Etat.

Héritier du patrimoine scientifique de l'ex-DOEF de l'ANPE, l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) capitalise une riche expérience dans le domaine de la production d'information statistique sur le marché du travail. Il mène des études et des recherches afin de fournir aux décideurs et aux usagers des informations fiables et régulièrement actualisées sur le marché du travail, au niveau national et régional. Il contribue également à instaurer une meilleure adéquation entre les besoins et les potentialités de l'économie, d'une part, et le système de formation d'autre part.

En réponse à la demande de plus en plus croissante des utilisateurs d'information statistique sur le marché du travail (Etat, secteur privé, structure de formation, etc.) et face à la problématique liée à l'emploi des jeunes, l'ONEF est sans cesse appelé à améliorer la qualité des données qu'il collecte et des produits qui en résultent.

Pour relever ces défis, l'ONEF met en place un dispositif permanent pour produire régulièrement les statistiques fiables sur le marché du travail. En effet, les systèmes d'information sur le marché du travail en Afrique francophone faisant défaut, les productions statistiques y sont loin d'être fiables.

C'est dans ce contexte qu'est proposée la réalisation du présent Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail (RASAMT-2016). Le RASAMT est une compilation des données administratives, produites par les autres structures productrices d'informations sur le marché du travail dans le cadre de l'exercice de leurs activités. Il permet donc de renseigner certains indicateurs qui ne peuvent pas être obtenus à partir des données d'enquêtes. Il s'agit aussi de mettre à la disposition des acteurs concernés (décideurs politiques, les partenaires publics et privés, les chercheurs et les particuliers etc.) des informations actualisées, pertinentes sur des indicateurs tels que l'intermédiation, le dialogue social, le flux des diplômés qui arrivent chaque année sur le marché du travail, etc.

Ce rapport renseigne donc un ensemble d'indicateurs essentiels à une bonne connaissance de l'état et de l'évolution de la situation sur le marché du travail au Mali. Il peut permettre de déceler les perturbations et de prendre des décisions d'orientation.

Ainsi, la prise en compte des données sur le marché du travail par les décideurs nécessite des dispositifs statistiques de qualité. Conscient de ce fait, l'ONEF s'engage à faire le suivi de certains indicateurs conjoncturels sur le marché du travail pour mieux orienter les programmes et les politiques relatifs à la formation et à l'emploi au Mali.

Le présent rapport traite les données conjoncturelles et annuelles en rapport avec la situation socio-économique du pays, portant sur l'année 2016.

☞ Objectifs

L'objectif général de ce Rapport est d'établir la situation du marché du travail à partir des données administratives de l'année 2016. D'une façon spécifique, cette étude vise à :

- collecter les données administratives auprès des structures productrices d'informations sur le marché du travail, au titre 2016 ;
- analyser les principaux indicateurs macro-économiques de 2016 ;
- analyser les principaux indicateurs relatifs aux données de l'enquête emploi ;
- analyser les principaux indicateurs relatifs à l'éducation (enseignement secondaire général, technique et professionnel, enseignement supérieur, formation professionnelle) ;
- analyser les indicateurs sur le dialogue social et la sécurité sociale en 2016 ;
- faire au besoin une analyse comparative des indicateurs de 2014, 2015 et 2016.

☞ Méthodologie

L'ONEF a adressé une correspondance à tous les points focaux de toutes les structures productrices de données sur le marché du travail. Ces points focaux ont transmis en retour à l'ONEF les données et/ou les rapports d'activités de leurs structures respectives. Quelques difficultés demeurent par rapport à la disponibilité dans certaines structures des données désagrégées par sexe ou par localité. De même, certaines données sont souvent disponibles dans des formats inappropriés qui rendent leur traitement difficile.

Afin d'atteindre les objectifs visés dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, les données ont été traitées pour produire les tableaux ici présentés. La collecte des données a été complétée par la revue documentaire qui nous a permis de mieux cerner les missions assignées aux structures concernées.

Les informations ainsi collectées ont permis d'élaborer le présent rapport en six sections, précédées d'un rappel de définitions et concepts clés portant sur le marché du travail :

- Situation économique, financière, sociale et démographique ;
- Enseignements et formation professionnelle ;
- Marché du travail ;
- Sécurité sociale ;
- Dialogue social ;
- Migration.

1. Définitions des concepts

Quelques concepts clés sont ici rappelés pour faciliter la compréhension du rapport. Ce sont les principaux indicateurs du marché du travail se rapportant tantôt à la personne humaine ou à son collectif tantôt à l'activité ou à la situation dans laquelle se trouve la personne ou son collectif.

1.1. Population en emploi

La population en emploi comprend toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence (7 derniers jours), étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

1.2. Travail

Le travail comprend toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation personnelle. Il exclut les activités qui n'impliquent pas la production de biens ou de services (par exemple, la mendicité et le vol), le fait de prendre soin de soi (par exemple, la toilette personnelle et l'hygiène) et les activités qui ne peuvent pas être réalisées par une autre personne que soi-même (par exemple, dormir, apprendre et les activités de loisirs)¹.

1.3. Population en âge de travailler

La population en âge de travailler comprend toutes les personnes des deux sexes ayant atteint l'âge légal au travail. La limite inférieure suggérée par le BIT est de 15 ans, âge révolu, les pays ont cependant la possibilité de l'adapter à leur propre contexte. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 13 ans, âge révolu.

1.4. Chômeur

Le chômeur est défini comme toute personne en âge de travailler qui n'était pas en emploi, avait effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et était actuellement disponible pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existait.

1.5. Chômeur découragé

Le chômeur découragé est une personne sans emploi, n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant le passage de l'agent enquêteur, n'ayant pas recherché un emploi au cours du mois précédant le passage de l'agent enquêteur mais étant disponible pour travailler immédiatement si l'on lui offrait un emploi.

1.6. Chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle

Il comprend toutes les personnes sans emploi, n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant le passage de l'agent enquêteur, ayant recherché ou non un emploi au cours du mois précédant le passage de l'agent enquêteur et disponibles pour travailler immédiatement si l'on leur offrait un emploi.

¹ Source : Résolution de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail

1.7. Main-d'œuvre

La main d'œuvre fait référence à l'offre de travail du moment pour la production de biens et de services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

1.8. Taux d'emploi

C'est le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui est en emploi par rapport à la population totale âgée de 15 ans et plus.

1.9. Taux d'emploi informel

Le taux d'emploi informel est défini comme étant le pourcentage des personnes en emploi informel par rapport à la population totale en emploi.

2. Situation économique, financière, sociale et démographique

Cette section décrit brièvement les situations économique, financière, sociale et démographique du pays sur les 5 dernières années. Les principaux indicateurs y afférents sont les taux de croissance de l'économie et de ses principaux secteurs, les dépenses des ménages et des entreprises, la balance des paiements, l'accès à l'éducation et à la santé, la structure de la population en 2016.

2.1. Situation économique

La situation économique est décrite à l'aide de l'évolution du taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) et de ses différents secteurs (primaire, secondaire et tertiaire), celle des dépenses des ménages et des entreprises sur la période 2013-2017. Durant cette période, la situation économique du Mali a été marquée par un taux de croissance du PIB fluctuant entre 2,3% et 7,0%. C'est en 2014 que le pays a enregistré le taux le plus élevé, soit 7,0% pour ensuite passer à 6,0% en 2015 puis à 5,8% en 2016, ce qui montre un ralentissement de la vitalité de l'économie nationale. Les projections pour 2017 n'indiquent pas une amélioration par rapport aux deux précédentes années. En effet, elles prévoient un taux de croissance du PIB de 5,3% en 2017, ce qui serait inférieur à celui des deux dernières années. En 2013, le taux de croissance du PIB bien que positif, était le plus faible. Ce taux peut s'expliquer en partie par la crise sociopolitique inédite qu'a connue le pays en 2012. Cette crise avait installé un climat d'incertitude générale paralysant la quasi-totalité des activités économiques.

Tableau 1. Croissance du PIB réel, de la consommation des ménages et de l'investissement (en %)

	2013	2014	2015	2016	2017
PIB	2,3	7,0	6,0	5,8	5,3
Primaire	-3,7	9,1	7,3	7,6	4,7
Secondaire	2,1	9,9	-0,3	0,4	5,8
Tertiaire	7,0	5,3	7,3	6,9	5,4
Consommation finale des ménages	2,6	7,5	5,8	5,0	4,0
FBCF	15,9	5,2	7,5	6,9	6,7

Source : INSTAT, Comptes nationaux, nouvelle série, 2017

La croissance du PIB de 2013 à 2017 est essentiellement attribuable à la dynamique des secteurs primaire et tertiaire. Ces deux secteurs ont contribué chacun entre 35 et 40% au PIB du pays durant toute la période. Le taux de croissance des deux secteurs a été au-dessus de 4,0% à l'exception de celui du secteur primaire en 2013 qui était à -3,7%. Toutefois, le secteur secondaire a eu le taux de croissance le plus élevé en 2014, soit environ 10%. Les secteurs primaire et secondaire ont le plus contribué à la croissance du PIB durant l'année 2014. Ils ont contribué respectivement à hauteur de 37,5% et 36,2% au PIB. Le niveau élevé de croissance du PIB en 2014 résulterait de l'augmentation de 7,5% des dépenses des ménages en 2014 et d'une augmentation de plus de 15% des investissements des entreprises en 2013. Ces investissements ont été, semblent-ils, plus orientés dans les secteurs secondaire et primaire qui ont connu respectivement des taux de croissance de 9,9 et 9,1% en 2014. En 2015, la croissance aurait pu rester au niveau élevé de 7% n'eut été le repli dans le secteur secondaire (-0,3%) alors que les deux autres secteurs enregistraient chacun 7,3%. D'après les projections pour l'année 2017, le secteur secondaire pourra enregistrer un taux de croissance de 5,8%. Il sera suivi par le secteur tertiaire qui pourrait enregistrer un taux de croissance de 5,4%. Le faible taux de croissance du PIB en 2013 est dû au secteur primaire qui a enregistré un taux négatif, soit -3,7%.

Tableau 2. Evolution de la part des secteurs dans le PIB (en %)

	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne annuelle
Secteur primaire	38.0	36.2	37.5	37.8	38.1	37.5
Secteur secondaire	19.2	19.9	19.0	17.8	16.5	18.5
Secteur tertiaire	35.2	35.9	36.2	36.6	36.6	36.1
Taxes indirectes (moins subventions)	7.6	8.1	7.3	7.8	8.8	7.9
Total (PIB aux prix du marché)	100	100	100	100	100	100.0

Source : INSTAT, Comptes Nationaux nouvelle série, 2015

En moyenne annuelle, la contribution du secteur primaire à la création de richesse au Mali est au-dessus de 37% contre 36% pour le secteur tertiaire, les deux secteurs moteurs de notre économie. Le secteur secondaire contribue pour environ 18% en moyenne, essentiellement grâce au secteur aurifère. Le niveau des taxes indirectes reste quasi constant, environ 8% du PIB.

2.2. Situation financière

Le solde global de la balance des paiements (Annexe 1) laisse entrevoir en 2016 un besoin de financement de 180 milliards fcfa, soit une nette détérioration par rapport à 2013 où le solde global était de +64 milliards fcfa. Sur toute la période 2012-2016, le solde des transactions courantes est déficitaire avec une détérioration continue de la situation, le déficit étant passé de 139 milliards en 2012 à 464 en 2016. Dans le même temps, le solde de commerce de biens est passé d'un excédent de 57 milliards fcfa en 2012 à un déficit prévisionnel de 305 milliards en 2016, soit une détérioration continue sur la période, période sur laquelle le commerce des services est resté constamment déficitaire.

Sur la période 2012-2016, le compte de capital est passé de 53 milliards fcfa à 154 milliards après avoir dépassé les 200 milliards en 2015 essentiellement sous l'impulsion des investissements directs étrangers. L'allègement de dette PPTE est la principale composante de financement exceptionnel que reçoit le pays. De moins de 7 milliards fcfa en 2012, il a atteint les 60 milliards en 2015 pour rechuter sous la barre des 18 milliards en 2016.

Le tableau des opérations financières de l'Etat (Annexe2) fait ressortir un solde budgétaire de base de -188 milliards fcfa en 2016 contre moins de -47 milliards en 2012. Hors PPTE, le solde budgétaire tombe à -170 milliards fcfa en 2016 contre -34 milliards en 2012. Il faut noter que le solde budgétaire de base, hors PPTE ou PPTE inclus, est excédentaire en 2015, 38 milliards respectivement 21 milliards fcfa. Les recettes fiscales représentent en moyenne 95% des recettes budgétaires qui elles-mêmes constituent 90% des recettes totales de l'Etat. Le taux de pression fiscale se situe autour de 15% du PIB.

2.3. Situation sociale

La situation sociale du Mali est décrite par la dynamique de l'accès à l'éducation et l'évolution de l'état de santé de la population dans le pays.

2.3.1. Education

Durant les quatre dernières années, le taux d'alphabétisation au Mali a légèrement baissé en passant de 35% en 2013 à 30% en 2016. De même, durant la même période, le taux de scolarisation est passé de 74% à moins de 70%. La diminution du taux d'alphabétisation a été plus observée chez les hommes et dans le milieu urbain. En effet, le taux d'alphabétisation des hommes est passé de 47,5% en 2013 à 40,6% en 2016 et durant la même période, il est passé de 60,4% à 54,4% dans le milieu urbain, soit des diminutions respectives de 7 et 6 points de pourcentage. Bien sûr, les taux d'alphabétisation des femmes et du milieu rural restent très en deçà de celui des hommes

respectivement du milieu urbain. S'agissant de la scolarisation, on s'aperçoit que le taux des hommes a faiblement fluctué, tandis que celui des femmes a fortement baissé en passant de 71% en 2013 à 64% en 2016, soit 7 points de pourcentage de perte contre seulement un point pour les hommes.

Ces résultats impliquent deux constats pour lesquels il est recommandé d'en identifier les déterminants. Le premier constat est que le taux d'alphabétisation est en baisse chez les hommes tandis que le taux de scolarisation diminue chez les filles. Le second constat concerne la constance du taux de scolarisation des garçons pendant quatre ans alors qu'il n'a pas atteint 100% et la constance du taux d'alphabétisation des femmes qui dépasse à peine les 20%. Les filles iraient de moins en moins à l'école et les hommes sont de moins en moins alphabétisés, il y a là le spectre d'un pays d'illettrés, terreau favorable à tous les obscurantismes. Il y a lieu de s'atteler à inverser une telle tendance si le pays veut compter parmi les nations qui œuvrent véritablement à l'atteinte des ODD à l'horizon 2030.

Tableau 3. Evolution des indicateurs de la formation professionnelle (en %)

	2013	2014	2015	2016
Taux d'alphabétisation de la population	35.2	30.4	32.6	30.1
Masculin	47.5	41.1	44.7	40.6
Féminin	24.1	20.8	21.8	20.9
Urbain	60.4	57.3	56.5	54.4
Rural	24.7	20.3	23.9	21.0
Taux de scolarisation brut EPT	74.0	70.1	69.0	69.6
Masculin	76.3	76.4	74.8	75.0
Féminin	71.4	64.0	63.4	64.3
Taux d'achèvement EPT	51.0	48.3	49.7	46.2
Masculin	49.9	52.7	53.8	49.4
Féminin	52.0	44.0	45.7	43.0
Taux de transition vers l'enseignement secondaire	33.2	31.8	39.9	39.2
Masculin	35.4	32.8	42.0	42.6
Féminin	30.0	30.5	37.1	34.9
Taux de transition vers l'enseignement supérieur	13.6	12.6	14.8	16.4
Masculin	14.0	12.8	15.8	17.2
Féminin	13.0	12.2	13.0	15.0
Taux de scolarisation EFTP	7.4	29.7	31.4	
Masculin	8.4	32.1	30.0	
Féminin	6.5	20.6	33.7	

Source : CPS/Education, 2017

Lorsque l'on s'intéresse aux filles et garçons ayant achevé leur étude, on s'aperçoit que le taux d'achèvement du primaire est en baisse de façon générale. Il est passé de 51% en 2013 à 46% en 2016. Néanmoins, ce taux est plus élevé chez les garçons que les filles durant toute la période à l'exception de 2013 où 52% des filles ont terminé leur étude contre 50% des garçons. Pour les trois années suivantes, plus de garçons que de filles ont terminé leur étude.

Parallèlement à la baisse du taux d'achèvement s'observe le faible taux de transition vers l'enseignement secondaire, 33% en 2013 et 39% en 2016 année où le taux pour les garçons est de 43% contre 35% pour les filles, soit 8 points de pourcentage d'écart entre les deux sexes. Les filles ont perdu 2 points de pourcentage entre 2015 et 2016 tandis que les garçons gagnaient un point. A un taux de transition vers le secondaire de 39% est associé un taux de transition vers le supérieur de seulement 16%, à raison de 17% pour les garçons et de 15% pour les filles. Concernant l'enseignement technique et professionnel, le taux de scolarisation est à la hausse d'une façon générale. Il est passé de 7% en 2013 à 31% en 2015, soit une augmentation moyenne annuelle de 106%, à raison de 89% pour les garçons et de 128% pour les filles. Ces dernières seraient-elles de

plus en plus dirigées vers l'enseignement technique et professionnel au détriment d'études longues que viendraient contrarier les mariages précoces et les grossesses non désirées.

2.3.2. Santé

La situation de la santé est celle de 2015 et elle est décrite dans ce rapport à travers l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, l'état de vaccination des enfants de 12-23 mois contre certaines maladies et la prévalence du paludisme ou de la fièvre au Mali. Pour 100 enfants, 25 enfants de moins de 5 ans souffrent en 2015 d'insuffisance pondérale modérée alors que plus de 8 enfants sont atteints d'insuffisance pondérale sévère. Concernant la prévalence du retard de croissance, il ressort que 30 enfants pour 100 au Mali connaissent un retard de croissance modéré et 13 un retard de croissance sévère. Pour la prévalence de l'émaciation, les résultats révèlent que plus de 13 enfants sur 100 étaient en dessous de 2 écart-types de la médiane poids-pour-taille du standard de l'OMS. L'incidence de l'obésité est faible au Mali, elle concerne moins de 2 enfants sur 100.

Tableau 4. Etat nutritionnel en 2015 (en %)

Indicateur	Description	Valeur
Prévalence de l'insuffisance pondérale	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui se situent	
(a) Modérée et sévère (-2 SD)	(a) en dessous de moins 2 écarts-type (modéré et sévère)	25.0
(b) Sévère (-3 SD)	(b) en dessous de moins 3 écarts-type (sévère) de la médiane poids-pour-âge du standard de l'OMS	8.3
Prévalence du retard de croissance	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui se situent	
(a) Modérée et sévère (-2 SD)	(a) en dessous de moins 2 écarts-type (modéré et sévère)	30.4
(b) Sévère (-3 SD)	(b) en dessous de moins 3 écarts-type (sévère) de la médiane taille-pour-âge du standard de l'OMS	13.2
Prévalence de l'émaciation	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui se situent	
(a) Modérée et Sévère (-2 SD)	(a) en dessous de moins 2 écarts-type (modéré et sévère)	13.5
(b) Sévère (-3 SD)	(b) en dessous de moins 3 écarts-type (sévère) de la médiane poids-pour-taille du standard de l'OMS	3.4
Prévalence de l'obésité	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui se situent au-dessus de 2 écarts-type par rapport à la médiane poids-pour-taille du standard de l'OMS	1.9

Source : Instat, Enquête par grappes à indicateurs multiples 2015, Résultats clés, mars 2016

On peut retenir que chacune des quatre situations de malnutrition (insuffisance pondérale, retard de croissance, émaciation et obésité) touchait au moins 2 enfant sur 100 au Mali en 2015. C'est le retard de croissance modéré et sévère qui touche plus d'enfants que les autres formes de malnutrition. À l'opposé, les enfants maliens souffraient très peu de l'obésité et même ceux qui étaient concernés, ne semblaient pas être en situation d'obésité sévère. Toutefois, toutes ces quatre formes de malnutrition méritent davantage l'attention des autorités afin de garantir aux enfants maliens la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'état de vaccination des enfants de 12-23 mois indique la couverture vaccinale complète et celle des pathologies prises de façon individuelle. Au total, une dizaine de molécules sont concernées. Il s'agit de la Tuberculose, de la polio, de la DTCoq, de l'hépatite B et de l'haemophilus influenzae type B, de la rougeole, de la pneumonie, de la diarrhée et de la fièvre jaune. Seulement 20% des enfants concernés ont tous reçus ces molécules, soit une couverture vaccinale complète. La couverture vaccinale de la tuberculose (environ 71%) est la plus élevée. Elle est suivie par celle de la rougeole (environ 57%). Ensuite, il y a successivement la fièvre jaune (55%), la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, l'hépatite B et l'haemophilus influenzae type B (54.5%), la pneumonie (47%), la polio (39%) et la diarrhée (23%).

Tableau 5. Couverture vaccinale des enfants de 12-23 mois en 2015 (en %)

Indicateur	Description	Valeur
Couverture vaccinale Tuberculose	Pourcentage d'enfants de 12-23 mois qui ont reçu le vaccin du BCG avant leur premier anniversaire	71.9
Couverture vaccinale Polio	Pourcentage d'enfants de 12-23 mois qui ont reçu la troisième dose du vaccin contre la Polio (Polio_3) avant leur premier anniversaire	39.2
Couverture vaccinale DTCoq, Hépatite B et Hib	Pourcentage d'enfants de 12-23 mois qui ont reçu la troisième dose du vaccin contre le DTCoq, l'Hépatite B et l'Haemophilus Influenzae type B (Hib) (Penta_3) avant leur premier anniversaire	54.5
Couverture vaccinale Rougeole	Pourcentage d'enfants de 12-23 mois qui ont reçu le vaccin contre la rougeole avant leur premier anniversaire	56.9
Couverture vaccinale Pneumonie ou Méningite à pneumocoque	Pourcentage d'enfants de 12-23 mois qui ont reçu la troisième dose du vaccin contre la pneumonie ou la méningite à pneumocoque (PCV-13_3) avant leur premier anniversaire	47.1
Couverture vaccinale Diarrhée (ROTATEQ)	Pourcentage d'enfants de 12-23 mois qui ont reçu la troisième dose du vaccin contre la diarrhée (Rotateq_3) avant leur premier anniversaire	22.6
Couverture vaccinale Fièvre jaune	Pourcentage d'enfants de 12-23 mois qui ont reçu le vaccin contre la fièvre jaune avant leur premier anniversaire	55.1
Couverture vaccinale complète	Pourcentage d'enfants de 12-23 mois qui ont reçu toutes les vaccinations recommandées par le programme national de vaccination avant leur premier anniversaire	20.2

Source : Instat, Enquête par grappes à indicateurs multiples 2015, Résultats clés, mars 2016

La situation de prévention des femmes de 15-49 ans contre le tétanos et le paludisme ou la fièvre indique des taux de protection relativement faibles. Ainsi, à peine deux tiers (66%) des femmes enceintes ont dormi sous moustiquaire imprégnée d'insecticides la nuit précédant l'enquête. La protection contre le tétanos néonatal touche à peu près une femme sur deux (52.7%). Il s'agit du pourcentage de femmes âgées de 15-49 ans qui ont reçu au moins deux doses de vaccin antitétanique dans l'intervalle de temps approprié avant la naissance la plus récente. Le traitement préventif intermittent contre le paludisme durant la grossesse touche moins d'une femme sur cinq (17.5%). Il s'agit du pourcentage de celles qui ont reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar.

Tableau 6. Protection contre le paludisme/fevère en 2015 (en %)

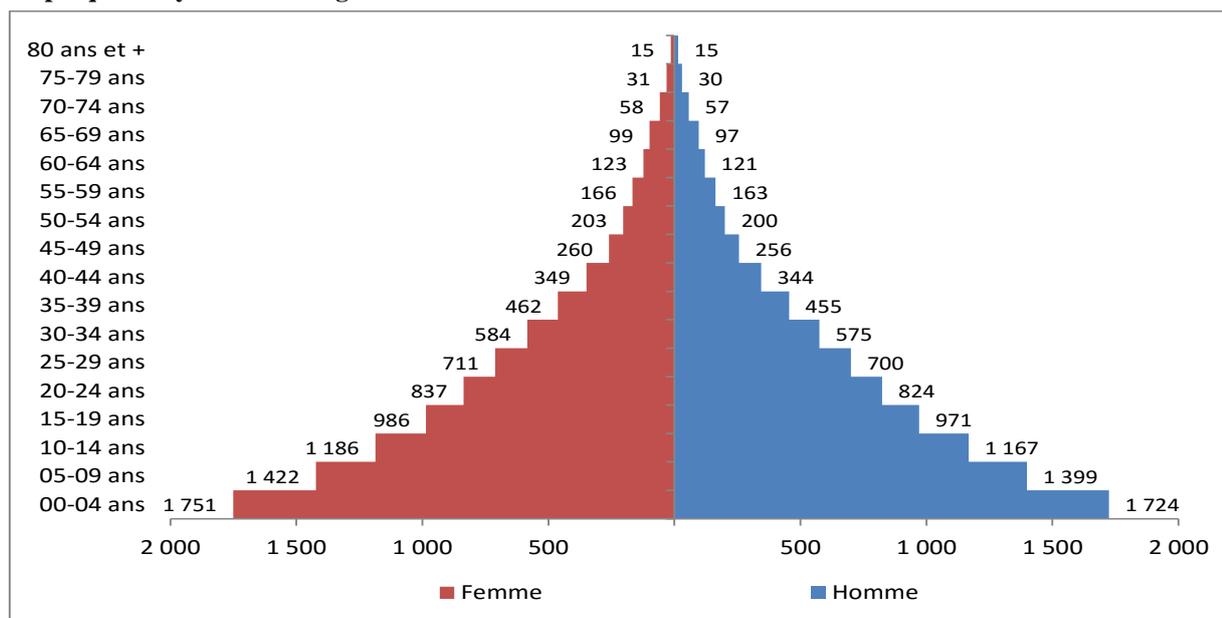
Indicateur	Description	Valeur
Protection contre le tétanos néonatal	Pourcentage de femmes de 15-49 ans avec une naissance vivante dans les 2 dernières années qui ont reçu au moins deux doses de vaccin antitétanique dans l'intervalle de temps approprié avant la naissance la plus récente	52.7
Femmes enceintes dormant sous MII	Pourcentage de femmes enceintes qui ont dormi sous MII la nuit précédente	66.2
Traitement préventif intermittent contre le paludisme durant la grossesse	Nombre de femmes de 15-49 ans qui ont reçu 3 doses ou plus de SP/Fansidar, dont au moins une a été reçue lors d'une visite prénatale, durant leur dernière grossesse ayant abouti à une naissance vivante dans les 2 dernières années	17.5

Source : Instat, Enquête par grappes à indicateurs multiples 2015, Résultats clés, mars 2016

2.4. Situation démographique

La population totale du pays est projetée en 2016 à un peu plus de 18 millions d'habitants par extrapolation de la population recensée en 2009 au taux d'accroissement moyen annuel de 3.6%. Elle se répartit presque également entre les deux sexes et cela quelle que soit la tranche d'âge à l'exception des 65-79 ans où l'on enregistre 51% de femmes contre 49% d'hommes. La pyramide des âges est assez symétrique de type "poire écrasée" avec un âge moyen de 20 ans quel que soit le sexe.

Graphique 1: Pyramide des âges en 2016



Source : Calcul de l'ONEF à partir des données de la population de la DNP/Projection démographique du Mali 2016

Compte tenu de la forme de la pyramide, les jeunes générations sont majoritaires ce qui donne à cette typologie un caractère de dynamisme, souplesse et réactivité. En relation avec le marché du travail, une telle typologie est associée à une masse salariale peu élevée et des opportunités d'emploi peu abondantes. Plus du tiers (34%) de la population a moins de 10 ans et les moins de 15 ans représentent 47% de la population, ce qui fait que la population en âge de travailler est de 53% du total (DNP, projection RGPH). Les enfants de moins de 5 ans constituent 19% de la population, près d'un malien sur cinq.

Tableau 7. Projection de la population en 2016 (en milliers d'habitants)

	Homme		Femme		Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	% cumulé
00-04 ans	1 724	49,6	1 751	50,4	3 475	18,9	18,9
05-09 ans	1 399	49,6	1 422	50,4	2 821	15,4	34,3
10-14 ans	1 167	49,6	1 186	50,4	2 353	12,8	47,2
15-19 ans	971	49,6	986	50,4	1 957	10,7	57,8
20-24 ans	824	49,6	837	50,4	1 661	9,1	66,9
25-29 ans	700	49,6	711	50,4	1 411	7,7	74,6
30-34 ans	575	49,7	584	50,3	1 158	6,3	80,9
35-39 ans	455	49,6	462	50,4	917	5,0	85,9
40-44 ans	344	49,6	349	50,4	693	3,8	89,7
45-49 ans	256	49,6	260	50,4	516	2,8	92,5
50-54 ans	200	49,6	203	50,4	403	2,2	94,7
55-59 ans	163	49,7	166	50,3	328	1,8	96,5
60-64 ans	121	49,6	123	50,4	244	1,3	97,8
65-69 ans	97	49,2	99	50,8	197	1,1	98,9
70-74 ans	57	49,1	58	50,9	116	0,6	99,5
75-79 ans	30	49,2	31	50,8	61	0,3	99,8
80 ans et +	15	50,0	15	50,0	30	0,2	100,0
Total	9 097	49,6	9 244	50,4	18 341	100,0	

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données de la population de la DNP/Projection démographique du Mali 2016

3. Enseignements et formation professionnelle

Pour bien appréhender le marché du travail, il faut avoir un œil sur le système éducatif et la formation professionnelle qui participent de l'employabilité des individus. Aussi, analyse-t-on successivement les données, pour l'année 2016 essentiellement, de l'enseignement technique et professionnel, celles de l'enseignement supérieur, les statistiques de la formation professionnelle ainsi que les ressources humaines formées à l'extérieur du Mali susceptibles d'arriver sur le marché domestique du travail.

3.1. Enseignement technique et professionnel

Ce sont successivement les données des diplômés de 2016 de l'enseignement technique et professionnel (CAP, BT1 et BT2), du CERFITEX, des IFM et du baccalauréat dont le bac technique. Au niveau technique et professionnel global, ce sont plus de 7 mille admis au CAP, plus de 5 mille au BT1 et plus de 4 mille au BT2. Les taux d'admission sont de 37% au CAP contre 27% au BT1 et 48% au BT2. Les taux pour les filles vont de 22% au CAP à 39,5% au BT2 en passant par 26% au BT1, chaque fois en deçà des taux des garçons.

Tableau 8. Résultat des examens de l'enseignement technique et professionnel par niveau de diplôme

	Inscrits			Présents			Admis			Taux d'admission		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
CAP	15 554	9 256	24 810	13 244	7 828	21 072	6 161	1 726	7 887	46,5	22,0	37,4
BT1	13 832	12 182	26 014	11 417	10 049	21 466	3 295	2 588	5 883	28,9	25,8	27,4
BT2	5 224	5 401	10 625	4 730	4 892	9 622	2 704	1 932	4 636	57,2	39,5	48,2

Source : CNECE, Résultats 2016

Au niveau du CERFITEX, ce sont au total 149 diplômés dont 23,5% sont des femmes. La formation qualifiante seule fait près de 56% de cet effectif total contre 15% au CAP, 4% au BT, près de 21% en licence et 5% en master. On notera qu'il n'y a aucune fille ni au BT ni au master dans cet établissement. Les filles sont davantage représentées au niveau CAP (41% de l'ensemble des qualifiés) qu'à tout autre niveau (28% en formation qualifiante et 10% en licence).

Tableau 9. Répartition des étudiants du CERFITEX par type de diplôme

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CAP	13	59,1	9	40,9	22	14,8
BT	6	100,0	0,0	0,0	6	4,0
Formation qualifiante	60	72,3	23	27,7	83	55,7
Licence	28	90,3	3	9,7	31	20,8
Master	7	100,0	0,0	0,0	7	4,7
Total	114	76,5	35	23,5	149	100,0

Source : CERFITEX, rapport d'activités 2016

Au niveau de l'IFM, ce sont 3381 admis sur les 3479 inscrits, soit un taux d'admission de 98%, taux qui varie de 96% pour le BAC général à 100% pour l'hégire, général comme spécialisé. Il est dommage que ces statistiques en sont désagrégées par sexe, tout laisse croire que les filles sont sous-représentées.

Tableau 10. Résultats de fin de cycle des IFM

	Inscrits	Présents	Admis	Taux d'admission
Préscolaire	148	148	143	96,6
DEF général	370	368	367	99,7
DEF spécialisé	723	722	717	99,3
BAC général	592	586	564	96,2
BAC spécialisé	1 567	1 534	1 511	98,5
Hégire général	42	42	42	100,0
Hégire spécialisé	37	37	37	100,0
Total général	3 479	3 437	3 381	98,4

Source : CNCE, résultats 2016

Au niveau de l'enseignement secondaire général et technique, les taux d'admission sont de l'ordre de 24% quel que soit le type d'enseignement. Pour le bac technique, les taux par série vont de 10% (série GM) à 37% (série GEN), ceux des filles allant de 0 à 30% contre 10 à 40% pour les garçons. Il y a déjà moins de filles que de garçons aussi bien dans les inscriptions que dans les présences aux examens, en plus les taux d'admission des filles restent plus faibles. La situation est pareille pour le bac général où les taux d'admission par série vont de 19% (TAL) à 37,5% (TSE). En TSE, les filles font légèrement mieux que les garçons à un demi-point de pourcentage près. En 2016, le Mali compte 617 bacheliers techniques contre 24 231 bacheliers généraux. Ce sont ainsi près de 25 mille jeunes qui achèvent le niveau secondaire de l'enseignement sur lesquels un certain nombre poursuivront leurs études dans le supérieur, d'autres dans l'enseignement professionnel pour aller plus vite sur le marché du travail où sont aussitôt inscrits les sortants de l'enseignement supérieur et les ressources diplômées de l'étranger qui retournent au pays.

Tableau 11. Résultat du Bac par série

	Inscrits			Présents			Admis			Taux d'admission		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
BAC général												
TLL	21 701	14 646	36 347	18 698	12 940	31 638	4 566	2 808	7 374	24,4	21,7	23,3
TAL	1 744	1 030	2 774	1 566	942	2 508	316	150	466	20,2	15,9	18,6
TSS	22 089	13 037	35 126	20 263	10 277	30 540	4 452	1 765	6 217	22,0	17,2	20,4
TSECO	14 632	9 681	24 313	13 372	8 895	22 267	4 086	2 260	6 346	30,6	25,4	28,5
TSEXP	6 331	3 637	9 968	5 574	3 264	8 838	1 529	823	2 352	27,4	25,2	26,6
TSE	3 022	1 376	4 398	2 801	1 131	3 932	1 047	429	1 476	37,4	37,9	37,5
Total	69 519	43 407	112 926	62 274	37 449	99 723	15 996	8 235	24 231	25,7	22,0	24,3
BAC technique												
GC	353	81	434	329	79	408	69	15	84	21,0	19,0	20,6
GM	43	9	52	39	9	48	4	1	5	10,3	11,1	10,4
GMI	128	54	182	122	54	176	37	14	51	30,3	25,9	29,0
GELN	42	7	49	38	7	45	10	1	11	26,3	14,3	24,4
GEL	38	3	41	34	3	37	8	0	8	23,5	0,0	21,6
GEN	21	11	32	20	10	30	8	3	11	40,0	30,0	36,7
CF	703	543	1 246	646	499	1 145	193	129	322	29,9	25,9	28,1
GCO	531	386	917	401	320	721	71	54	125	17,7	16,9	17,3
Total	1 859	1 094	2 953	1 629	981	2 610	400	217	617	24,6	22,1	23,6

Source : CNCE, résultats 2016

3.2. Enseignement supérieur

Les statistiques des universités et grandes écoles sont ici présentées et analysées. Elles sont désagrégées par université puis par grande école. Plus bas, les données sont rattachées aux facultés, instituts et enfin aux filières de formation. Il faut préciser que les données collectées n'intègrent pas les universités et grandes écoles privées dont on sait que le nombre a augmenté ces dix dernières années et que ce système privé universitaire déverse aussi sur le marché du travail une population de ressources humaines formées de plus en plus appréciable.

3.2.1. Universités et instituts

En 2016, les 5 universités du pays (4 à Bamako et une à Ségou) totalisaient un effectif cumulé de 63 568 étudiants dont 29% de filles et 71% de garçons. La région de Ségou fait à peine 2,4% des effectifs contre plus de 97,6% pour le district de Bamako. Le tiers des étudiants du Mali sont inscrits à l'ULSHB, presque pour tiers en lettres et sciences humaines. Les filles sont davantage représentées à l'USJPB surtout en droit privé (FDPRI). L'USTTB absorbe moins de 15% des étudiants du pays dont 63% en médecine et pharmacie, ici l'on ne dénombre qu'une fille sur 5 étudiants, mais une fille sur trois en pharmacie. Les sciences sociales et de gestion hébergent 25,8% des universitaires dont plus de la moitié dans la seule Faculté des sciences économiques et de gestion dont 36% de filles.

Tableau 12. Répartition des étudiants des Universités du Mali

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Université de Ségou	1 095	71,5	437	28,5	1 532	2,4
FAMA	235	83,6	46	16,4	281	18,3
FASSO	625	68,2	291	31,8	916	59,8
IUFP	235	70,1	100	29,9	335	21,9
ULSHB	15 119	71,1	6 151	28,9	21 270	33,5
FLSL	8 666	75,4	2 822	24,6	11 488	54,1
FSHSE	6 364	66,1	3 260	33,9	9 624	45,2
IUT	89	56,3	69	43,7	158	0,7
USJPB	9 730	63,9	5 490	36,1	15 220	23,9
FDPRI	5 697	62	3 495	38	9 192	60,4
FDPU	4 033	66,9	1 995	33,1	6 028	39,6
USSGB	11 759	71,7	4 640	28,3	16 399	25,8
FSEG	5 315	64	2 994	36	8 309	50,7
FHG	5 444	85,8	904	14,2	6 348	38,7
IUG	934	56	733	44	1 667	10,2
IUDT	66	88	9	12	75	0,5
USTTB	7 287	79,7	1 860	20,3	9 147	14,4
ISA	233	80,3	57	19,7	290	3,2
FAST	2 659	85,8	440	14,2	3 099	33,9
FMOS	3 632	78,9	974	21,1	4 606	50,4
FAPH	763	66,2	389	33,8	1 152	12,6
Total Universités	44 990	70,8	18 578	29,2	63 568	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les cinq universités (Ségou, ULSHB, USJPB, USSGB, USTTB)

Les cinq (5) universités du pays se répartissent en 11 facultés et 5 instituts universitaires. Ce sont surtout celles dont les effectifs avoisinent ou dépassent les 10 mille étudiants (6 des 11 facultés). L'Université de Ségou a moins d'étudiants que chacune des 9 facultés de Bamako à la seule exception de la FAPH. Cette université forme dans les domaines agricoles, de l'aménagement du territoire et de l'agro-business.

Ici, les filles représentent 28,5% des étudiants à raison de 32% à la FASSO, 16% à la FAMA et 30% à l'IUFP. Dans cet Institut, les filles semblent surreprésentées dans les formations d'assistant de gestion (83 à 100% selon que la formation soit continue ou non). On s'étonne qu'il y ait des formations avec moins de 5 auditeurs comme en génie informatique (1) ou en énergie renouvelable (3). Mais cela s'explique par la répartition selon les cycles.

Tableau 13. Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par faculté et par filière

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FAMA	235	83,6	46	16,4	281	18,3
Agroéconomie	144	80,9	34	19,1	178	63,3
Hydraulique agricole	45	83,3	9	16,7	54	19,2
Production santé animale	12	100,0	0	0,0	12	4,3
Vulgarisation agricole	34	91,9	3	8,1	37	13,2
FASSO	625	68,2	291	31,8	916	59,8
Aménagement du territoire	169	83,7	33	16,3	202	22,1
Communication des organisations	234	52,9	208	47,1	442	48,3
Sociologie	222	81,6	50	18,4	272	29,7
IUFP	235	70,1	100	29,9	335	21,9
Agrobusiness	20	95,2	1	4,8	21	6,3
Agrobusiness - formation continue	2	100,0	0	0,0	2	0,6
Assistant de gestion	5	25,0	15	75,0	20	6,0
Assistant de gestion formation continue	0	0,0	4	100,0	4	1,2
Assistant de gestion	6	17,1	29	82,9	35	10,4
Comptabilité - finance - audit	78	71,6	31	28,4	109	32,5
Comptabilité- finance- audit	49	81,7	11	18,3	60	17,9
Comptabilité – finance - audit- formation continue	15	93,8	1	6,3	16	4,8
Eau environnement et énergie renouvelable	3	100,0	0	0,0	3	0,9
Génie informatique	50	86,2	8	13,8	58	17,3
Génie informatique - formation continue	1	100,0	0	0,0	1	0,3
Hôtellerie et tourisme	6	100,0	0	0,0	6	1,8
Total	1095	71,5	437	28,5	1532	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'Université des Ségou

En effet, les très faibles effectifs par filière sont dans les classes terminales avec un certain nombre de filières sans inscription ni en L1 ni en L2 comme les filières hôtellerie, génie informatique, comptabilité (formation continue) agrobusiness (formation continue) et assistant de gestion (formation continue). Il y a quelques filières qui viennent d'ouvrir puisque les L1 n'ont pas d'effectif ni en L2 ni en L3 à l'instar de la comptabilité et de l'assistance de gestion tout comme l'environnement.

Tableau 14. Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par année d'étude et par filière

	L1	L2	L3	Total
FAMA	141	89	51	281
Agroéconomie	101	42	35	178
Hydraulique agricole	23	16	15	54
Production santé animale	5	6	1	12
Vulgarisation agricole	12	25	0	37
FASSO	430	322	164	916
Aménagement du territoire	73	87	42	202
Communication des organisations	191	151	100	442
Sociologie	166	84	22	272
IUFP	146	107	82	335
Agrobusiness	0	11	10	21
Agrobusiness - formation continue	0	0	2	2
Assistant de gestion	20	0	0	20
Assistant de gestion formation continue	0	0	4	4
Assistant de gestion	0	15	20	35
Comptabilité - finance - audit	109	0	0	109
Comptabilité- finance- audit	0	60	0	60
Comptabilité- finance - audit - formation continue	0	0	16	16
Eau environnement et énergie renouvelable	3	0	0	3
Génie informatique	14	21	23	58
Génie informatique - formation continue	0	0	1	1
Hôtellerie et tourisme	0	0	6	6
Total	717	518	297	1532

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'Université des Ségou

A Ségou toujours, 47% des étudiants sont en 1^{ère} année (Licence 1) contre 34% en L2 et 19% en L3. Les deux tiers environ des étudiants sont réguliers, le tiers restant étant constitué de professionnels (21%) et de candidats libres (13%).

Tableau 15. Répartition des étudiants de l'université de Ségo par statut et par année

	L1		L2		L3		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Réguliers	459	64,0	332	64,1	219	73,7	1 010	65,9
Candidats libres	81	11,3	85	16,4	40	13,5	206	13,4
Professionnels	177	24,7	101	19,5	38	12,8	316	20,6
Total	717	46,8	518	33,8	297	19,4	1 532	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'Université des Ségo

L'Université des lettres et sciences humaines compte deux facultés et un institut, ce dernier compte pour moins de 1% de l'effectif des étudiants de l'Université dont près de 44% de filles. La FLSL a la particularité d'avoir moins d'étudiants en L2 qu'en L3 ou L4, aussi bien dans l'ensemble que par sexe. Ici, les filles sont beaucoup proportionnellement moins présentes que dans l'autre faculté de l'Université (la FSHSE).

Tableau 16. Répartition des étudiants de l'ULSHB par année et par sexe

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FLSL dont	8 666	75,4	2 822	24,6	11 488	54,0
DEUG	213	75,5	69	24,5	282	2,5
L1	2 266	72,3	866	27,7	3 132	27,3
L2	1 207	76,3	374	23,7	1 581	13,8
L3	2 426	76,4	749	23,6	3 175	27,6
L4	2 505	76,9	754	23,1	3 259	28,4
Master	49	83,1	10	16,9	59	0,5
FSHSE dont	6 364	66,1	3 260	33,9	9 624	45,2
DEUG	1	100,0	0	0,0	1	0,0
L1	2 128	67,7	1 015	32,3	3 143	32,7
L2	1 683	69,5	738	30,5	2 421	25,2
L3	1 477	63,6	845	36,4	2 322	24,1
L4	1 075	61,9	662	38,1	1 737	18,0
IUT dont	89	56,3	69	43,7	158	0,7
DUT	62	55,9	49	44,1	111	70,3
L1	4	57,1	3	42,9	7	4,4
L2	3	50,0	3	50,0	6	3,8
L3	20	58,8	14	41,2	34	21,5
Total	15 119	71,1	6 151	28,9	21 270	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'USJPB

Les 15 mille étudiants de l'USJPB se répartissent pour 60% en faculté de droit privé (FDPRI) et 40% en faculté de droit public (FDPRI) où les filles représentent 33% contre 38 dans la première faculté. Ici aussi, comme à l'ULSHB, les effectifs des L2 sont inférieurs à ceux des L3 et L4 pour la FDPRI et seulement ceux de la L3 pour la FDPRI. Dans cette université, il n'y a pas d'institut universitaire et l'on ne voit pas non plus la mention "sciences politiques" dans aucune des facultés

Tableau 17. Répartition des étudiants de l'USJPB par année et par sexe

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FDPRI dont	5 697	62,0	3 495	38,0	9 192	60,4
L1	1 702	62,4	1 026	37,6	2 728	29,7
L2	1 189	62,9	702	37,1	1 891	20,6
L3	1 217	61,3	768	38,7	1 985	21,6
L4	1 589	61,4	999	38,6	2 588	28,2
FDPU dont	4 033	66,9	1 995	33,1	6 028	39,6
L1	1 182	69,4	521	30,6	1 703	23,9
L2	977	67,6	468	32,4	1 445	22,0
L3	1 171	68,8	531	31,2	1 702	22,1
L4	703	59,7	475	40,3	1 178	32,0
Total	9 730	63,9	5 490	36,1	15 220	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'USJPB

Les plus de 16 mille étudiants de l'USSGB se répartissent pour 51% à la FSEG, 39% à la FHG et le reste dans les deux instituts universitaires dont moins de 1% à l'IUDT. Les filles sont mieux représentées à l'IUG et beaucoup moins à l'IUDT (12%) et à la FHG (14%), la situation à la FSEG est entre ces deux extrêmes. Les gros effectifs sont en L1 sauf à la FHG où il y a plus d'étudiants en L4 que partout ailleurs. La FSEG a la particularité que plus de la moitié de ses effectifs sont en L1 (59%).

Tableau 18. Répartition des étudiants de l'USSGB par année d'étude et par sexe

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FSEG dont	5 315	64,0	2 994	36,0	8 309	50,7
L1	3 113	63,2	1 813	36,8	4 926	59,3
L2	897	63,4	517	36,6	1 414	17,0
L3	549	64,9	297	35,1	846	10,2
L4	756	67,3	367	32,7	1 123	13,5
FHG dont	5 444	85,8	904	14,2	6 348	38,7
L1	1 261	83,1	257	16,9	1 518	23,9
L2	1 216	87,2	178	12,8	1 394	22,0
L3	1 230	87,6	174	12,4	1 404	22,1
L4	1 737	85,5	295	14,5	2 032	32,0
IUG dont	934	56,0	733	44,0	1 667	10,2
L1	379	59,7	256	40,3	635	38,1
L2	322	55,8	255	44,2	577	34,6
L3	233	51,2	222	48,8	455	27,3
IUDT dont	66	88,0	9	12,0	75	0,5
Master DIDL	36	90,0	4	10,0	40	53,3
Master MFP	9	100,0	0	0,0	9	12,0
Licence DIDL	21	80,8	5	19,2	26	34,7
Total	11 759	71,7	4 640	28,3	16 399	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'USSGB

L'USTTB concentre près des deux tiers (64%) de ses étudiants en médecine (FMOS) et pharmacie (FAPH). Un peu plus du tiers des étudiants en pharmacie sont des filles contre seulement 21% en médecine et 14% en sciences et techniques (FAST). La FAST voit ses effectifs augmenter au fil des années, de L1 à L3 sauf pour les filles où l'on enregistre moins de filles en L2 qu'en L1.

Tableau 19. Répartition des étudiants de l'USTTB par année d'étude et par sexe

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
ISA dont	233	80,3	57	19,7	290	3,2
L1	95	85,6	16	14,4	111	38,3
L2	90	80,4	22	19,6	112	38,6
L3	48	71,6	19	28,4	67	23,1
FAST dont	2 659	85,8	440	14,2	3 099	33,9
L1	761	82,9	157	17,1	918	29,6
L2	838	87,5	120	12,5	958	30,9
L3	1 060	86,7	163	13,3	1 223	39,5
FMOS	3 632	78,9	974	21,1	4 606	50,4
FAPH	763	66,2	389	33,8	1 152	12,6
Total	7 287	78,5	1 860	21,5	9 147	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'USTTB

3.2.2. Grandes écoles

Les trois grandes écoles publiques totalisent, en 2016, 1 727 étudiants dont moins de 14% de filles. Cet effectif représente 4% de l'ensemble des universités du pays. La formation d'ingénieurs représente 8% avec seulement 4% de filles soit à peine 6 filles à ce type de formation. Le gros contingent (61%) est à l'ENSUP pour la formation des enseignants du fondamental, du secondaire et du supérieur avec là encore une sous-représentation des filles (moins de 14%). L'institut de formation agronomique (IPR/ISFRA) compte à peine 500 étudiants avec moins de 100 filles.

Tableau 20. Répartition des étudiants des grandes écoles par genre

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
ENI-ABT	137	95,8	6	4,2	143	8,3
ENSUP	914	86,1	147	13,9	1 061	61,4
IPR/ISFRA	436	83,4	87	16,6	523	30,3
Total	1 487	86,1	240	13,9	1 727	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENI, l'ENSUP et l'IPR/ISFRA

☞ ENI-ABT

Les 143 auditeurs de l'ENI-ABT, en 2016, se répartissent en 105 en formation d'ingénieurs et 38 en formation de techniciens supérieurs. Dans toute cette école, les filles représentent 4% des effectifs, avec 3% des techniciens et 5% des ingénieurs. Dans le cycle ingénieur, il n'y a aucune fille dans 4 filières sur les 8 que compte ce cycle de formation, ce sont les BTP, l'hydrogéologie, la topographie et la mécanique. Sur les 3 filières du cycle technicien supérieur, les filles sont concentrées dans le seul génie civil, donc absentes des mines et télécommunications.

Tableau 21. Répartition des étudiants finalistes de l'ENI par filière et genre

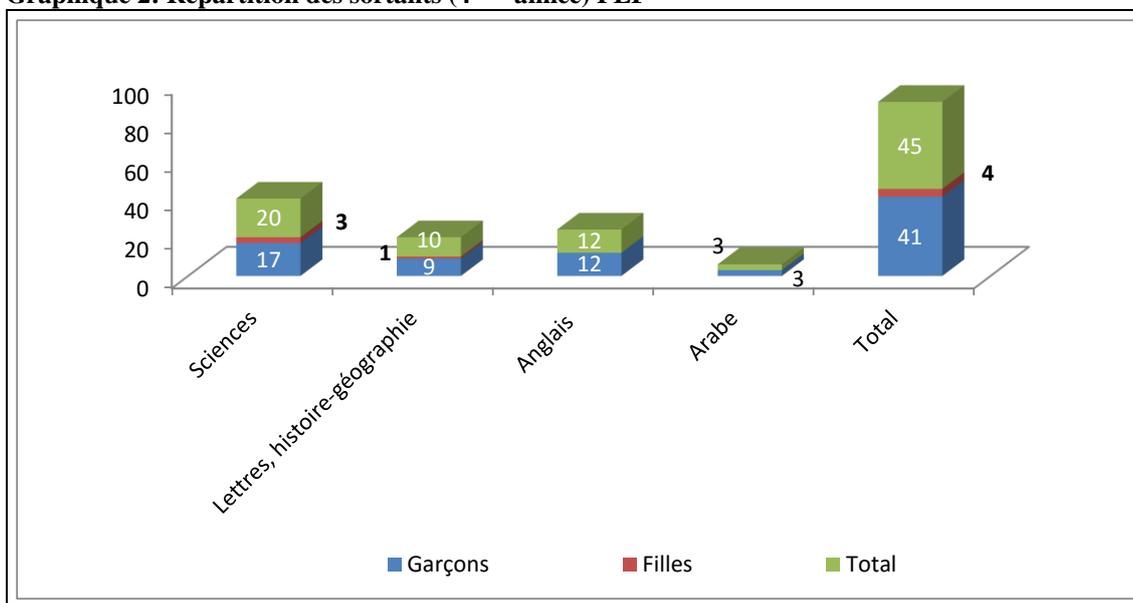
	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Technicien supérieur dont	37	97,4	1	2,6	38	26,6
Génie civil	21	95,5	1	4,5	22	57,9
Mines	15	100,0		0,0	15	39,5
Télécommunications	1	100,0		0,0	1	2,6
Ingénieur dont	100	95,2	5	4,8	105	73,4
BTP	29	100,0		0,0	29	27,6
Hydraulique	5	83,3	1	16,7	6	5,7
Hydrogéologie	5	100,0		0,0	5	4,8
Topographie	16	100,0		0,0	16	15,2
Métallogénie	13	92,9	1	7,1	14	13,3
Electricité	22	95,7	1	4,3	23	21,9
Mécanique	3	100,0		0,0	3	2,9
Energétique	7	77,8	2	22,2	9	8,6
Total	137	95,8	6	4,2	143	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENI

☞ **ENSUP**

Au niveau licence de l'ENSUP, on observe la même absence de filles dans les filières anglais, arabe, histoire-géographie et physique-chimie, soit 4 filières sur 9. C'est vrai que la licence ne représente que 9% de plus de 1000 étudiants de cette école. A ce niveau, les filles sont un peu plus présentées dans les filières mathématiques et philosophie (25% chacune) puis biologie (18%). Le niveau master représente près de 79% des effectifs dont 15% de filles. Quatre langues sont au programme de formation, allemand, anglais, arabe et russe. Les plus grands nombres d'étudiants sont dans trois filières, psychopédagogie, histoire-géographie et lettres (55% de l'ensemble des effectifs des 12 filières de master). Le cycle "Professeurs d'enseignement fondamental" totalise 133 auditeurs dont seulement 9 filles. Les filières correspondantes sont les sciences (41%), l'anglais (26%), les lettres et histoire-géographie (24%) et l'arabe (9%). En 2016, sont sortis de ce cycle après 4 ans d'études 45 auditeurs dont 4 filles, 44% en sciences, 27% en anglais, 22% en lettres et histoire-géographie et 7% en arabe.

Graphique 2: Répartition des sortants (4^{ème} année) PEF



Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENSUP

Tableau 22. Répartition des étudiants de l'ENSUP par cycle et par filière 2015-2016

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Master	707	84,6	129	15,4	836	78,8
Allemand	19	86,4	3	13,6	22	2,6
Anglais	64	77,1	19	22,9	83	9,9
Arabe	45	88,2	6	11,8	51	6,1
Biologie	51	92,7	4	7,3	55	6,6
Histoire-géographie	140	84,8	25	15,2	165	19,7
Lettres	84	82,4	18	17,6	102	12,2
Mathématiques	27	90,0	3	10,0	30	3,6
Physique-chimie	50	90,9	5	9,1	55	6,6
Psychopédagogie	157	80,9	37	19,1	194	23,2
Philosophie	43	91,5	4	8,5	47	5,6
Sociologie	20	90,9	2	9,1	22	2,6
Russe	7	70,0	3	30,0	10	1,2
Professeurs d'enseignement fondamental	124	93,2	9	6,8	133	12,5
Sciences	52	94,5	3	5,5	55	41,4
Lettres, histoire-géographie	30	93,8	2	6,3	32	24,1
Anglais	31	91,2	3	8,8	34	25,6
Arabe	11	91,7	1	8,3	12	9,0
Licence	83	90,2	9	9,8	92	8,7
Anglais	11	100,0		0,0	11	12,0
Arabe	10	100,0		0,0	10	10,9
Biologie	9	81,8	2	18,2	11	12,0
Histoire-géographie	11	100,0		0,0	11	12,0
Lettres	11	91,7	1	8,3	12	13,0
Mathématiques	9	75,0	3	25,0	12	13,0
Physique-chimie	7	100,0		0,0	7	7,6
Psychopédagogie	9	90,0	1	10,0	10	10,9
Philosophie	6	75,0	2	25,0	8	8,7
Total	914	86,1	147	13,9	1 061	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENSUP

☞ IPR/IFRA

En 2016, 523 diplômés sont sortis de l'IPR/ISFRA dont 45% de techniciens supérieurs, 34% de licenciés, 14% d'ingénieurs et le reste en maîtrise ou master. Les premiers sont presque équitablement répartis entre les 7 filières que compte ce cycle avec une légère dominance de l'aménagement hydroagricole et de l'amélioration des plantes et production semencière. Les ingénieuses sont majoritairement agronomes (53% des 74 ingénieurs).

Tableau 23. Situation des diplômés de l'IPR/ISFRA 2016

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Technicien supérieur	198	84,3	37	15,7	235	44,9
Amélioration des plantes et production des semences	35	87,5	5	12,5	40	17,0
Aménagement hydroagricole	50	96,2	2	3,8	52	22,1
Aménagement et gestion des ressources forestières et halieutiques	22	68,8	10	31,3	32	13,6
Production des cultures vivrières et industrielles	30	88,2	4	11,8	34	14,5
Production avicole	17	89,5	2	10,5	19	8,1
Production de viande	23	76,7	7	23,3	30	12,8
Production horticole	21	75,0	7	25,0	28	11,9
Ingénieur	60	81,1	14	18,9	74	14,1
Agronomie	33	84,6	6	15,4	39	52,7
Zootechnie	20	74,1	7	25,9	27	36,5
Eaux et forêts	7	87,5	1	12,5	8	10,8
Licence	147	83,5	29	16,5	176	33,7
Agrobusiness	19	90,5	2	9,5	21	11,9
Agroéconomie	23	69,7	10	30,3	33	18,8
Agriculture durable	20	80,0	5	20,0	25	14,2
Aménagement hydroagricole	32	88,9	4	11,1	36	20,5
Aménagement et gestion des ressources forestières fauniques	19	86,4	3	13,6	22	12,5
Halieutique et aquaculture	9	90,0	1	10,0	10	5,7
Machinisme agricole	9	81,8	2	18,2	11	6,3
Zootechnie	16	88,9	2	11,1	18	10,2
Maîtrise	23	82,1	5	17,9	28	5,4
Vulgarisation agricole	23	82,1	5	17,9	28	100,0
Master	8	80,0	2	20,0	10	1,9
Gestion intégrée de la fertilité des sols	8	80,0	2	20,0	10	100,0
Total	436	83,4	87	16,6	523	100,0

Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'IPR/ISFRA

Sur le marché du travail, l'IPR/ISFRA enregistre 67 diplômés en emploi, ce qui est rapporté aux 523 diplômés donne un taux de placement de moins de 13%. Ce sont 42% en maîtrise, 24% de techniciens supérieurs, 10% en master et seulement 3% en cycle ingénieur seulement dans la filière halieutique et aquaculture.

Tableau 24. Insertion des diplômés de l'IPR/ISFRA en 2016

	Diplômés en emploi					
	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Technicien supérieur	14	87,5	2	12,5	16	23,9
Amélioration des plantes et production des semences	2	100,0	0	0,0	2	12,5
Aménagement hydroagricole	5	100,0	0	0,0	5	31,25
Aménagement et gestion des ressources forestières et halieutiques	4	80,0	1	20,0	5	31,25
Production des cultures vivrières et industrielles	0		0		0	0
Production avicole	1	100,0	0	0,0	1	6,25
Production de viande	1	100,0	0	0,0	1	6,25
Production horticole	1	50,0	1	50,0	2	12,5
Ingénieur	13	92,9	1	7,1	14	20,9
Agronomie	7	100,0	0	0,0	7	50,0
Zootechnie	3	75,0	1	25,0	4	28,6
Eaux et forêts	3	100,0	0	0,0	3	21,4
Licence	2	100,0	0	0,0	2	3,0
Agrobusiness	0		0		0	
Agroéconomie	0		0		0	
Agriculture durable	0		0		0	
Aménagement hydroagricole	0		0		0	
Aménagement et gestion des ressources forestières fauniques	0		0		0	
Halieutique et aquaculture	2	100,0	0	0,0	2	100
Machinisme agricole	0		0		0	
Zootechnie	0		0		0	
Maîtrise	23	82,1	5	17,9	28	41,8
Vulgarisation agricole	23	82,1	5	17,9	28	100,0
Master	6	85,7	1	14,3	7	10,4
Gestion intégrée de la fertilité des sols	6	85,7	1	14,3	7	100,0
Total	58	86,6	9	13,4	67	100,0

Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'IPR/ISFRA

3.3. Ressources humaines formées à l'extérieur du Mali en 2016

En 2016, le Mali comptait 945 personnes formées à l'extérieur dont 89% d'étudiants (soit 845 étudiants) et 11% de stagiaires. Au total, ce sont 106 filles et 839 hommes. On s'intéressera davantage au profil des étudiants diplômés de l'extérieur, le financement de leur formation et le coût y afférent.

☞ Profil des ressources humaines formées à l'extérieur

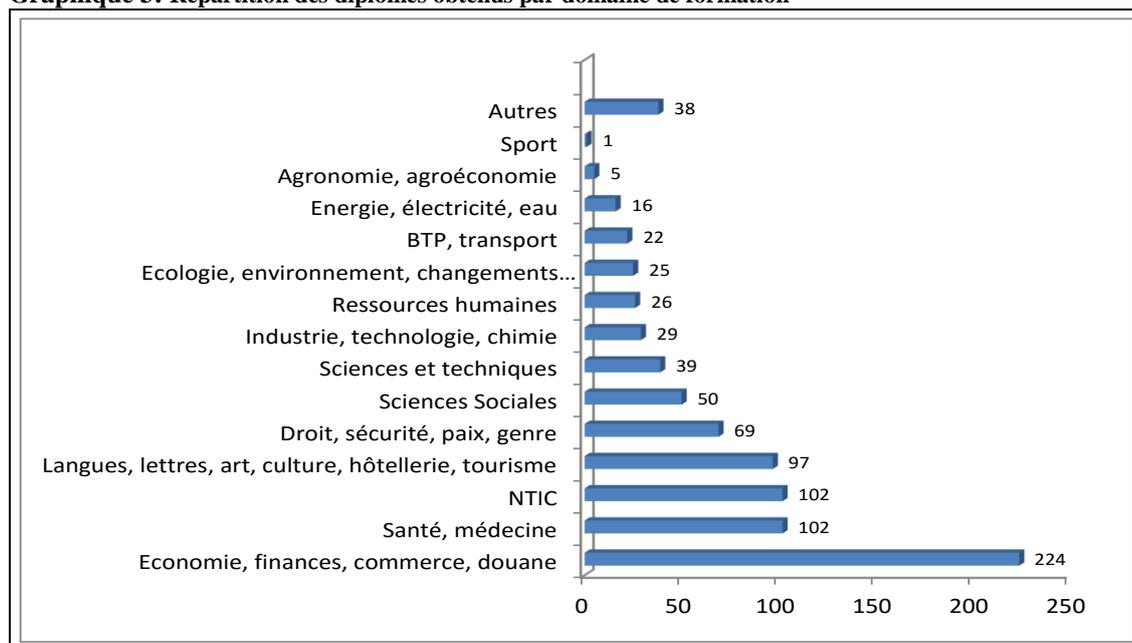
Les 845 étudiants diplômés se répartissent à raison de 52% le diplôme postuniversitaire, 32% le diplôme universitaire et 16% le diplôme secondaire. L'écrasante majorité des diplômés postuniversitaires ont le master 2 (79%) ou son équivalent DEA ou DESS de l'ancien système universitaire contre 9% d'ingénieurs et 12% de docteurs. Le niveau universitaire tout court est dominé par la licence (65%) tandis que celui secondaire est dominé par le bac (62%).

Tableau 25. Répartition des étudiants par type diplôme obtenu

	Effectif	%
Diplôme postuniversitaire	440	52,1
Doctorat	54	12,3
Master 2/ DEA	348	79,1
Ingénieur	38	8,6
Diplôme universitaire	267	31,6
Maîtrise	15	5,6
Licence	174	65,2
DEUG	5	1,9
DES	23	8,6
DUT	50	18,7
Diplôme secondaire	138	16,3
BAC	86	62,3
DTSS	9	6,5
IFM/IPEG/Infirmier	5	3,6
CAP/BT 1/BT 2	13	9,4
Technicien de la santé	2	1,4
Total	845	100,0

Source : DNPDP, rapport d'activités 2016

Sur les 15 domaines de formation répertoriés, les trois premiers en représentent plus de la moitié (50.7%), ce sont l'économie, la médecine et les NTIC. Les 5 premiers domaines occupent 70% des étudiants maliens diplômés à l'extérieur, les 7 les 80% et les 10 premiers 90%.

Graphique 3: Répartition des diplômes obtenus par domaine de formation

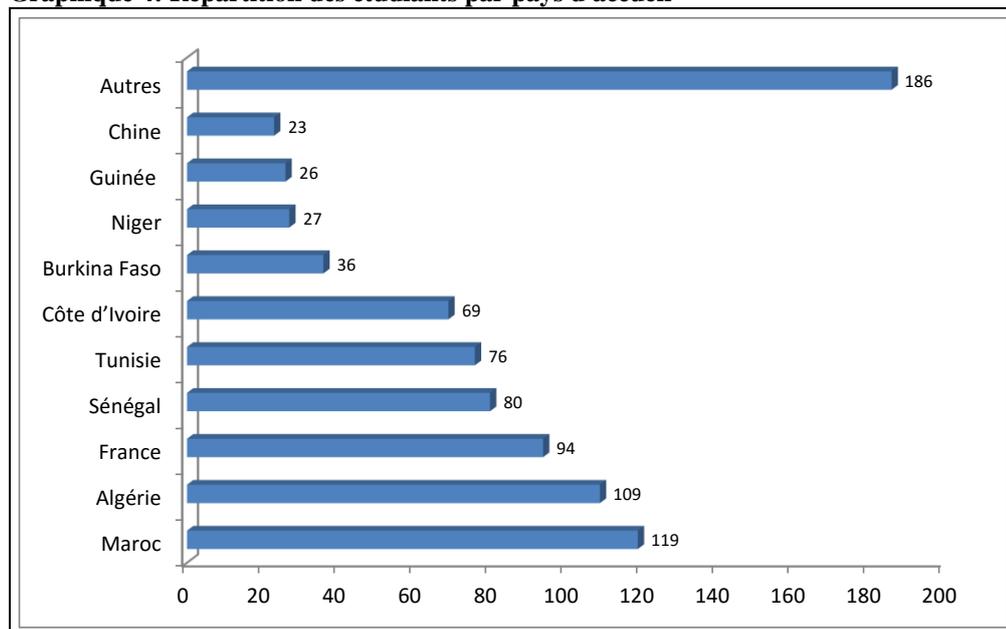
Source : DNPDP, rapport d'activités 2016

☞ Evaluation du financement des formations à l'extérieur

Près des deux tiers du financement des étudiants à l'extérieur sont sur fonds propres (66%, soit 556 étudiants diplômés) et le tiers restant par des bourses de coopération, bilatérale ou multilatérale (34%, soit 289 boursiers). Les principaux pays d'accueil sont le Maroc, l'Algérie, la France, le Sénégal, la Tunisie et la Côte d'Ivoire, 6 pays totalisant près des deux tiers des étudiants maliens à l'extérieur et diplômés en 2016 (65%). Les 3 pays du Maghreb, Maroc, Algérie et Tunisie totalisent plus du premier tiers (36%) contre un dixième pour la France (11%). En y ajoutant le Burkina Faso, le Niger, la Guinée et la Chine, on arrive à 78% des étudiants pour ces 10 pays les plus importants.

Les autres pays d'accueil comprennent les USA, le Canada, le Ghana, le Nigeria, l'Afrique du Sud, etc.

Graphique 4: Répartition des étudiants par pays d'accueil



Source : DNP, rapport d'activités 2016

Par continent, ce sont 77% des formations qui ont eu lieu en Afrique contre 13% en Europe et les 10% restants en Amérique et en Asie (5% chacun des deux continents). Les investissements unitaires annuels de formation sont estimés à 5 millions fcfa en Amérique, 4 millions en Europe et en Asie et 3 millions fcfa en Afrique. Le financement total annuel s'élève ainsi, pour les 845 étudiants, à 2768 millions fcfa, soit un investissement annuel de 3 275 740 fcfa par étudiant.

☞ **Evaluation des coûts de formation des diplômés étrangers non reconnus**

En dehors des 845 étudiants répertoriés, 142 autres diplômés ont été recensés sans équivalence nationale de leurs diplômes étrangers, à raison de 104 en provenance d'Afrique, 30 d'Europe, 7 d'Amérique et 1 d'Asie. En maintenant les mêmes frais unitaires annuels par continent, cela équivalent à un coût total de 471 millions fcfa l'an, soit 3.3 millions fcfa par étudiant.

3.4. Formation professionnelle

La formation professionnelle est ici analysée à travers le coût de formation, ses principaux indicateurs, les effectifs des apprenants, le financement de la formation et ses principales sources, les travaux à haute intensité de main-d'œuvre. Elle a concerné 2691 apprenants pour un coût total de 403,65 millions fcfa, soit un coût unitaire de 150 000 fcfa. La répartition par apprenant et par coût est de 63% pour la formation de type dual et 37% pour le type modulaire.

S'agissant des sortants des centres de formation professionnelle, à travers le pays, la Direction nationale de ladite formation professionnelle a recensé plus de 11 milles sortants en 2016 contre un peu moins de 11 mille en 2015, soit une progression de 4%. Les différents ratios rattachés à la formation professionnelle indiquent une amélioration de la situation en ce qui concerne le taux de couverture des localités, le taux d'accroissement des programmes et le taux de contribution des promoteurs à l'équipement de leurs centres de formation professionnelle. Pour les autres indicateurs, l'année 2016 marque un recul par rapport à 2015, qu'il s'agisse du taux de progression du nombre de

formés, du taux des centres équipés et du taux de recouvrement de la taxe de formation professionnelle.

Tableau 26. Indicateurs de la formation professionnelle

	2015	2016
Nombre de sortants des centres de formation professionnelle	10 914	11 356
Taux de progression du nombre de formés	42,0	11,6
Taux de centres équipés	64,0	57,1
Taux de progression de la taxe de formation professionnelle recouvrée	84,2	59,8
Taux de contributions des promoteurs à l'équipement des centres de formation professionnelle	20,0	68,9
Taux d'évolution des nouvelles localités couvertes	60,0	100,0
Taux d'accroissement des programmes de formation	60,0	78,0

Source : Rapport DNFP, 2016

La formation professionnelle dans les centres de formation professionnelle a concerné en 2015-2016 922 apprenants contre 1024 en 2014-2015, soit un recul de 10%. Ce recul est provoqué principalement par les CFP de Badougou Djoliba (-39%) et Yorosso (-37%) au moment où le CFP de Tominian progressait de 35%. Les CFP publics et le CFP de Missabougou ont tous enregistré un recul de 10% correspondant au taux global de recul des effectifs d'apprenants en 2016 comparativement à 2015.

Tableau 27. Evolution des effectifs dans les CFP

	2014-15	2015-16	Taux annuel d'accroissement
CFP publics	512	461	-10,0
CFP Missabougou	315	282	-10,5
CFP de Badougou Djoliba	18	11	-38,9
CFP de Tominian	77	104	35,1
CFP de Yorosso	102	64	-37,3
Total	1 024	922	-10,0

Source : Rapport DNFP, 2016

En 2015-2016, les apprenants passés par la certification ou la validation des acquis de l'expérience étaient au nombre de 1688 contre 1037 une année auparavant, soit une progression de 63%. Dans le métier de couture, coiffure et esthétique, se concentrent 61% de ces apprenants et donc 39% dans tous les autres métiers dont 14% en mécanique auto et engins à deux roues, 12% en construction métallique. Les métiers les plus dynamiques, au regard des taux d'accroissement sont l'électronique, la couture, coiffure et esthétique ainsi que l'électricité auto.

Tableau 28. Effectifs d'apprenants passés par la certification ou la validation des acquis de l'expérience

	2014-15		2015-16		Taux annuel d'accroissement
	Effectif	%	Effectif	%	
Mécanique auto ou engins à deux roues	145	14,0	233	13,8	60,7
Electricité auto	7	0,7	12	0,7	71,4
Froid climatisation	23	2,2	28	1,7	21,7
Electronique	11	1,1	44	2,6	300,0
Construction métallique	138	13,3	204	12,1	47,8
Menuiserie bois	106	10,2	116	6,9	9,4
Couture, coiffure, esthétique	595	57,4	1034	61,3	73,8
Bijouterie	12	1,2	17	1,0	41,7
Total	1 037	100,0	1 688	100,0	62,8

Source : Rapport DNFP, 2016

La formation professionnelle comprend aussi l'éducation non formelle, les CED (Centres d'Education pour le Développement), CAF (Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle) et CAFé (Centres d'Apprentissage Féminin). En 2015-2016, on en dénombrait plus de 189 mille apprenants dont 50% en éducation non formelle. Par rapport à 2014-2015, cela représentait une progression d'à peu près 1%. Les centres d'apprentissage féminin (Café) marquent sur la période une progression remarquable de 38%, les effectifs étant passés de 637 à 877 apprenantes. Les CED marquent un léger repli de 1%, ce que gagnent les CAF en progression nette.

Tableau 29. Evolution des apprenants dans les dispositifs d'éducation non formelle

	2014-15		2015-16		Croissance annuelle (%)
	Effectif	%	Effectif	%	
Education non formelle	93 708	50,0	94 531	50,0	0,9
Centres d'éducation pour le développement (CED)	19 226	10,3	18 998	10,0	-1,2
Centres d'alphabétisation fonctionnelle (CAF)	73 845	39,4	74 656	39,5	1,1
Centres d'apprentissage féminin (CAFé)	637	0,3	877	0,5	37,7
Total	187 416	100,0	189 062	100,0	0,9

Source : Rapport DNFP, 2016

☞ FAFPA

Au 31 octobre 2016, le financement de la formation s'élevait à 5,3 milliards fcfa, à raison de 2.8 dans le secteur moderne et 2.5 dans le secteur dit non-structuré ou informel. La part du FAFPA (Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage) dans ce total s'élevait à 73%, soit 84% pour le secteur formel et 63% pour l'informel. En termes de réalisation, cependant, les taux effectifs de décaissement vont de 49% pour le secteur moderne à 60% pour le secteur informel, soit un taux global de réalisation de 54%. Les taux de réalisation du FAFPA sont meilleurs à ces taux d'ensemble, 78% respectivement 69% et 74%. Les principaux bénéficiaires sont le secteur des services et l'apprentissage de type dual, dans l'ensemble comme pour la part du FAFPA.

Tableau 30. Formation de la population active au 31 octobre 2016 (en millions fcfa et %)

	Total			Part FAFPA			
	Prévision	Réalisation	Taux réalisation	Prévision	Prévision révisée	Réalisation	Taux réalisation
Secteur moderne dont	2 800	1 381	49,3	2 475	1 485	1 157	77,9
Sous secteur BTP mines	750	431	57,5	675	405	384	94,8
Sous secteur industries	750	379	50,5	675	405	327	80,8
Sous secteur services	1 300	571	43,9	1 125	675	446	66,0
Secteur non structuré dont	2 500	1 493	59,7	2 280	1 368	945	69,1
Monde rural	900	295	32,8	780	468	265	56,7
Artisanat	600	210	35,0	540	324	189	58,3
Apprentissage de type dual	700	926	132,3	700	420	420	100,0
Tertiaire	300	62	20,5	260	156	71	45,4
Total	5 300	2 874	54,2	4 755	2 853	2 102	73,7

Source : FAFPA, rapport d'activités 2016

☞ FIER

Le Fonds d'insertion à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER) exécute deux volets importants d'insertion des jeunes sur le marché du travail que sont l'alphabétisation et la réalisation de travaux HIMO (Haute intensité de main-d'œuvre). Le premier volet s'occupe de l'alphabétisation des jeunes ruraux, en vue de renforcer les dispositifs d'alphabétisation fonctionnels et de les étendre, si besoin, là où la couverture est insuffisante. Il est opérationnel dans les régions de Sikasso (cercles de Kolondiéba, Kadiolo et Yorosso) et de Koulikoro (cercles de Banamba, Kangaba et Kolokani). Ainsi, en 2016, 3191 jeunes ruraux ont été alphabétisés, à raison de 1461 dans la région de Sikasso (40% de femmes) et 1730 à Koulikoro (dont 60% de femmes). La formation a lieu dans 77 centres d'alphabétisation, à raison de 10 dans chacun des 3 cercles de Sikasso ainsi que dans le cercle de Banamba, 17 à Kangaba et 20 à Kolokani, dans la région de Koulikoro.

En 2016, 194 projets ont été soumis à financement pour un montant total de 98,5 millions fcfa dont 48% pour la région de Koulikoro et 52% pour celle de Sikasso. Le financement devait se répartir entre trois contributeurs que sont le PAPAM, les SFD et les jeunes eux-mêmes, à raison de 79%, 7% et 14%. A l'exécution, ce sont finalement, 54 projets jeunes qui auront été financés pour un montant total de 25 millions fcfa, dont les deux tiers à Sikasso et le tiers restant à Koulikoro. Au total, les jeunes eux-mêmes ont contribué pour 13% et le PAPAM pour 87%. Finalement les SFD n'ont pas contribué et il serait intéressant de savoir pourquoi. Dans la région de Koulikoro, les projets n'ont été exécutés que dans le seul cercle de Kolokani pour 8,5 millions fcfa avec 10% de contribution des jeunes. Les plus faibles contributions des jeunes sont enregistrées à Kadiolo, moins de 10% et Kolokani, 10%, partout ailleurs ces contributions dépassent les 14% et même les 15% à Kolondiéba.

Tableau 31. Synthèse des projets soumis au PAPAM Koulikoro et Sikasso (en millions fcfa et %)

	Nombre de projets	Montant	Contribution (%)		
			Jeunes	SFD	PAPAM
Sikasso	35	16 896 480	14,6		85,4
Kadiolo	3	1 005 770	9,7		90,3
Kolondiéba	14	7 695 750	15,3		84,7
Yorosso	18	8 194 960	14,6		85,4
Koulikoro	19	8 471 764	10,3		89,7
Banamba					
Kolokani	19	8 471 764	10,3		89,7
Kangaba					
Total	54	25 368 244	13,2		86,8

Source : FIER, rapport d'activités 2016

Pour ce qui est des travaux à haute intensité de main-d'œuvre, des pistes rurales ont été identifiées par l'APEJ avec l'appui des collectivités locales. L'enveloppe budgétaire PTBA 2016 a permis l'aménagement de 4 pistes dont deux dans chacune des deux régions. A Sikasso, les deux pistes identifiées auront été, la piste Boura – Route principale (Commune de Boura, cercle de Yorosso) sur 1,5 Km pour 3,5 m de largeur, la piste Ménamba – Bema (Commune de Ménamba, cercle de Yorosso) sur 3 km d'une largeur de 3,5 m. Pour la réalisation de ces deux pistes, 20 jeunes (dont 9 filles) ont été engagés sur la piste de Boura et 30 (dont 10 filles) sur celle de Ménamba. Au total, les 50 jeunes (dont 19 filles) ont bénéficié de deux jours de formation APEJ et les travaux d'aménagement ont été exécutés fin juillet 2016. Ainsi, la piste de Boura a été aménagée sur 400 m et celle de Ménamba sur 700 m mais sur cette dernière piste les travaux auraient été interrompus suite à des pluies diluviennes qui ont emporté une bonne partie des remblais. La reprise des travaux a été prise en charge par la CMDT.

Dans la région de Koulikoro, les deux pistes retenues sont la piste Naréna – Kéniéma (Commune de Naréna, cercle de Kangaba) sur une longueur de 5 km large de 3m, et la piste Karan – Dangacene (Commune de Karan, cercle de Kangaba) sur 7 km pour 3 m de large. Les travaux de la première

piste n'auraient commencé qu'en décembre 2016 engageant une trentaine de jeunes avec l'accompagnement de l'APEJ. Les travaux HIMO ne semblent pas bénéficier de toute l'attention nécessaire du FIER, ce sont pourtant de vrais réservoirs d'emploi surtout pour les jeunes ruraux et participent au rapprochement des zones de production des marchés d'écoulement des produits locaux.

4. Marché du travail

L'analyse du marché du travail s'opère ici à travers la situation de l'emploi et du chômage, l'intermédiation entre offreurs et demandeurs de travail ainsi que la création d'emploi et l'employabilité des arrivants sur le marché.

4.1. Situation de l'emploi et du chômage

En plus des données administratives sur l'emploi, des données d'enquête sont aussi disponibles au sortir du module emploi de l'Enquête permanente modulaire auprès des ménages (EMOP) conduite chaque année depuis 2013. Les données de l'emploi sont collectées au quatrième passage de ladite enquête au cours du dernier trimestre de l'année. Ainsi, en 2016, la population en âge de travailler (les 15 ans et plus) est estimée à près de 9 millions de personnes dont 53.5% de femmes. Les personnes en emploi et les chômeurs représentent près de 76% de ce total pour 6% en main-d'œuvre potentielle et 18% hors main-d'œuvre. Les deux premières catégories représentent la main-d'œuvre ou population active. Les deux dernières sont dites hors main-d'œuvre répartie en main-d'œuvre potentielle et autre hors main-d'œuvre.

Tableau 32. Répartition de la population en âge de travailler par statut vis-à-vis de la main-d'œuvre

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
En emploi	3 105 799	74,8	2 351 980	49,3	5 457 779	61,2
Chômeur	43 253	1,0	29 693	0,6	72 945	0,8
Main-d'œuvre potentielle	241 395	5,8	274 419	5,8	515 814	5,8
Autre hors main-d'œuvre	763 087	18,4	2 114 829	44,3	2 877 917	32,2
Total	4 153 534	46,5	4 770 921	53,5	8 924 455	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2016)

4.1.1. Population active et taux d'activités

En 2016, la population active ou main-d'œuvre est estimée à 5.5 millions de personnes dont 44% de femmes et 56% d'hommes. Les trois quarts de cette main-d'œuvre sont en milieu rural et le quart restant en milieu urbain dont un peu plus de la moitié à Bamako (13%). Les régions de forte concentration de main-d'œuvre sont Sikasso (22%), Ségou (18%) et Mopti (16%). Deux tranches d'âge concentrent 63% des actifs, ce sont les 41-64 (32%) et les 25-35 (31%). Par niveau d'éducation, seulement 5% de cette population active ont le niveau secondaire et plus, 3% chez les femmes et 7% chez les hommes, la population étant largement analphabète (75%, à raison de 81% chez des femmes et 70% des hommes).

Tableau 33. Répartition de la population active ou main d'œuvre

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Zone de résidence	Urbain	812 300	25,8	558 201	23,4	1 370 500	24,8
	Bamako	423 454	13,4	310 322	13,0	733 776	13,3
	Autre urbain	388 846	12,3	247 878	10,4	636 724	11,5
	Rural	2 336 752	74,2	1 823 472	76,6	4 160 224	75,2
Région	Kayes	377 614	12,0	342 848	14,4	720 463	13,0
	Koulikoro	466 437	14,8	159 591	6,7	626 028	11,3
	Sikasso	586 729	18,6	644 406	27,1	1 231 135	22,3
	Ségou	546 820	17,4	422 697	17,7	969 517	17,5
	Mopti	508 281	16,1	361 242	15,2	869 523	15,7
	Tombouctou	159 371	5,1	114 017	4,8	273 389	4,9
	Gao	80 345	2,6	26 549	1,1	106 894	1,9
	Bamako	423 454	13,4	310 322	13,0	733 776	13,3
Classe d'âge	15 - 24 ans	551 793	17,5	546 244	22,9	1 098 037	19,9
	25 - 35 ans	876 668	27,8	840 628	35,3	1 717 297	31,1
	36 - 40 ans	434 833	13,8	303 227	12,7	738 060	13,3
	41 - 64 ans	1 125 580	35,7	655 256	27,5	1 780 836	32,2
	Plus de 64 ans	160 177	5,1	36 317	1,5	196 494	3,6
Niveau d'éducation	Aucun	2 209 994	70,2	1 940 589	81,5	4 150 583	75,0
	Fondamental	721 654	22,9	361 017	15,2	1 082 671	19,6
	Secondaire	129 055	4,1	57 256	2,4	186 311	3,4
	Supérieur	88 348	2,8	22 810	1,0	111 159	2,0
Total		3 149 052	56,1	2 381 672	43,9	5 530 724	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2016)

En rapportant la main-d'œuvre à la population en âge de travailler, le taux d'activités obtenu est de 62% les deux sexes confondus, soit 76% des hommes et 50% des femmes. Le taux est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Il est très faible à Gao (33% avec 16% chez les femmes) et Koulikoro (40%, 19% chez les femmes), plutôt très élevé à Sikasso (76%, 73% pour les femmes) et Mopti (72%, 58% chez les femmes). Le taux d'activités augmente avec l'âge jusqu'à 40 ans, au-delà il décroît pour devenir très faible à partir de 65 ans (31% avec 14% pour les femmes). Il est faible pour le niveau fondamental d'éducation (50%) puis augmente de 66% à 80% en passant du niveau secondaire au supérieur. Le taux d'activités des femmes est très faible à Gao (15,5%) et est le plus élevé à Sikasso (73%). Ces deux extrêmes pour les hommes sont observés à Gao (51%) et Mopti (84%). Les femmes les plus actives comme les hommes les plus actifs ont 36-40 ans.

Tableau 34. Taux d'activités par caractéristique sociodémographique (en %)

		Taux d'activité		
		Homme	Femme	Total
Zone de résidence	Urbain	71,3	43,3	56,5
	Bamako	72,1	47,7	59,3
	Autre urbain	70,5	38,9	53,5
	Rural	77,5	52,4	64,0
Région	Kayes	74,4	53,2	62,5
	Koulikoro	63,1	19,1	39,8
	Sikasso	80,2	73,1	76,3
	Ségou	84,1	55,6	68,7
	Mopti	87,2	57,8	72,0
	Tombouctou	80,0	56,3	68,1
	Gao	51,4	15,5	32,6
	Bamako	72,1	47,7	59,3
Classe d'âge de travail	15 - 24 ans	50,5	39,0	44,0
	25 - 35 ans	89,2	57,4	70,2
	36 - 40 ans	95,5	59,8	76,7
	41 - 64 ans	90,7	57,1	74,6
	Plus de 64 ans	42,0	14,4	31,1
Niveau d'éducation	Aucun	81,8	53,4	65,5
	Fondamental	61,9	36,0	49,9
	Secondaire	71,5	55,1	65,5
	Supérieur	82,8	69,1	79,6
Total		75,8	49,9	62,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2016)

4.1.2. Taux d'emploi informel

Une des caractéristiques du marché malien du travail est la dominance de l'emploi informel qui représente jusqu'à 96% de l'emploi total avec 98% pour les femmes. Ce type d'emploi est partout dominant, dans toutes les régions et quel que soit le milieu. Son taux diminue significativement avec le niveau d'éducation, de 96,5% pour le primaire à 37% pour le supérieur en passant par 47% pour le secondaire. Ainsi, l'éducation serait un des remparts contre l'emploi informel surtout chez les femmes.

Tableau 35. Taux d'emploi informel selon le sexe (en %)

		Homme	Femme	Total
Zone de résidence	Urbain	86,5	92,5	88,9
	Bamako	83,3	91,5	86,7
	Autre urbain	89,8	93,8	91,4
	Rural	98,3	99,4	98,8
Classe d'âge	15 - 24 ans	99,3	99,2	99,3
	25 - 35 ans	94,4	97,2	95,8
	36 - 40 ans	92,2	97,6	94,4
	41 - 64 ans	94,9	97,5	95,9
	Plus de 64 ans	99,0	100,0	99,2
Niveau d'éducation	Aucun niveau	99,4	99,8	99,6
	Primaire	95,8	97,9	96,5
	Secondaire	52,3	34,5	47,3
	Supérieur	38,4	34,5	37,7
Total		95,4	97,9	96,4

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2016)

4.1.3. Emploi selon le secteur institutionnel

La dominance de l'emploi informel se traduit par la part importante des entreprises privées informelles dans la répartition institutionnelle de l'emploi. Celles-ci représentent 81% de l'emploi total contre 3% pour le secteur public, moins de 1% pour les entreprises privées formelles ou les organismes internationaux ou la société civile (ONG et associations). Le personnel de maison représente 15% de l'emploi au Mali, 5% à Bamako mais 10% des femmes dans ce district contre moins de 1% des hommes. Les entreprises privées formelles sont l'apanage du milieu urbain principalement Bamako. Dans ce milieu le secteur public y est aussi le plus concentré, avec 10% des emplois à Bamako, 8% dans les autres centres urbains et 1% en milieu rural.

Tableau 36. Répartition des actifs occupés par secteur institutionnel

	Bamako			Autre urbain			Rural			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Secteur public	12,4	6,7	10,0	10,9	5,2	8,7	1,6	0,7	1,2	4,1	1,9	3,2
Entreprise privée formelle	4,2	0,5	2,6	2,0	0,2	1,3	0,3	0,0	0,2	1,0	0,1	0,6
Entreprise privée informelle	81,1	82,5	81,7	71,8	80,6	75,2	79,3	83,7	81,2	78,6	83,3	80,6
ONG, OI, association	1,6	0,2	1,0	1,5	1,4	1,5	1,1	0,5	0,8	1,2	0,6	0,9
Personnel de maison	0,7	10,2	4,7	13,8	12,6	13,4	17,8	15,0	16,6	15,1	14,2	14,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2016)

4.1.4. Chômage

En 2016, le taux de chômage est estimé à 9.7% contre 9.4 une année auparavant et 7.3% en 2013. Le taux est plus élevé en milieu urbain que rural, plus élevé aussi pour les femmes que pour les hommes. En 2016, les écarts sont assez significatifs, 3 points de pourcentage entre les hommes et les femmes, 3 points également entre les urbains et les ruraux. L'écart genre s'était rétréci en 2014, 2 points de pourcentage alors qu'il était de plus de 4 points en 2013. Justement en 2014, le taux de chômage des femmes diminuait par rapport à 2013 tandis que celui des hommes augmentait, augmentation sans doute induite par le milieu urbain.

Tableau 37. Evolution du taux de chômage de 2013 à 2016

	2013	2014	2015	2016
Homme	5,1	7,3	8,1	8,4
Femme	9,5	9,3	10,8	11,4
Urbain	8,9	11,9	11,7	12,1
Rural	6,8	7,1	8,7	9,0
Total	7,3	8,2	9,4	9,7

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2016)

4.1.5. Sous-emploi lié à la durée du travail

Mesuré par rapport à la durée normale de travail, le taux de sous-emploi de la main-d'œuvre est de 12%, à raison de 5% pour les hommes et de 21% pour les femmes. Il est plus important en milieu urbain (16%) surtout à Bamako (18%), avec 27% respectivement 33% pour les femmes. En dehors de Bamako, les taux restent également élevés voire très élevés à Gao (22% avec 31% pour les femmes) et Kayes (18% respectivement 30%). A contrario, les taux sont relativement bas à Koulikoro (3% pour 5% chez les femmes) et Ségou (6% et 11%). Le sous-emploi est presque également réparti dans les différentes tranches d'âge à la seule exception des 36-40 ans où son taux est de 10% contre une moyenne de 12%. Quel que soit l'âge, les taux sont plus faibles chez les hommes que chez les femmes, 4-5% chez les hommes âgés de 15 à 64 ans contre 18-22% chez les femmes. Au-delà de 64 ans, le taux des hommes est monté à 10,5% tandis que celui des femmes monte à 25%. Dans l'ensemble, le taux est plus élevé chez les actifs ayant le niveau secondaire d'éducation (17%) ainsi que chez les hommes, chez les femmes par contre le pic se situe chez les

actives du niveau fondamental (27%). Il est curieux que le sous-emploi des hommes de niveau supérieur soit plus élevé que chez les analphabètes (10,5% contre 5%), c'est bien l'inverse chez les femmes (16% contre 20%).

Tableau 38. Taux de sous-emploi

		Homme	Femme	Total
Zone de résidence	Urbain	7,9	27,4	15,8
	Bamako	7,0	33,0	17,9
	Autre urbain	9,0	20,6	13,5
	Rural	4,4	18,6	10,7
Région	Kayes	7,3	30,0	18,1
	Koulikoro	2,8	4,9	3,4
	Sikasso	6,7	17,8	12,5
	Ségou	2,2	11,4	6,2
	Mopti	3,3	27,7	13,4
	Tombouctou	9,3	7,5	8,6
	Gao	18,9	31,4	22,0
	Bamako	7,0	33,0	17,9
Classe d'âge	15 - 24 ans	5,2	19,7	12,4
	25 - 35 ans	5,2	21,3	13,1
	36 - 40 ans	4,2	17,7	9,8
	41 - 64 ans	5,2	21,6	11,2
	Plus de 64 ans	10,5	24,7	13,2
Niveau d'éducation	Aucun	4,1	19,6	11,4
	Fondamental	6,4	26,9	13,2
	Secondaire	16,9	18,1	17,2
	Supérieur	12,5	15,6	13,0
Total		5,3	20,6	11,9

Source. Calcul de l'ONEF à partir des données EMOP 2016

4.1.6. Inactivité

Les principales raisons d'inactivité sont les activités ménagères (femmes au foyer) pour 43% des raisons, la scolarité (23%), soit déjà près des deux tiers de l'inactivité. La retraite représente 15%. La scolarité est le principal motif d'inactivité chez les hommes, en raison de la plus forte et plus longue scolarisation des garçons comparativement aux filles. Il en est de même pour le milieu urbain par rapport à celui rural. Ainsi donc la scolarisation reste au Mali un phénomène urbain et masculin. Les femmes sont davantage au foyer à Mopti (64%) et Ségou (50%) et certainement moins à Sikasso (23%) et Bamako (35%). A Sikasso, c'est davantage la retraite et la scolarité qui peuvent rendre inactive une femme tandis qu'à Bamako c'est principalement la scolarité. La femme au foyer est majoritairement analphabète.

Tableau 39. Répartition des inactifs par raison d'inactivité

		Invalide ou en maladie de longue durée	En cours de scolarité, étudiant	Retraité / vieillard	Grossesse	Femme au foyer	Rentier	Autres	Total
Sexe	Homme	9,7	46,4	25,3	0,0	0,0	0,0	18,6	100,0
	Femme	4,8	14,1	10,9	0,6	58,4	0,0	11,2	100,0
Zone de résidence	Urbain	4,2	39,8	13,1	0,4	36,7	0,1	5,8	100,0
	Bamako	2,1	45,5	14,3	0,4	34,9	0,0	2,8	100,0
	Autre urbain	6,3	34,4	11,9	0,5	38,4	0,1	8,6	100,0
	Rural	7,0	14,5	15,5	0,5	45,9	0,0	16,7	100,0
Région	Kayes	6,9	14,2	15,3	0,1	48,8	0,0	14,7	100,0
	Koulikoro	4,8	15,4	7,9	0,0	42,4	0,0	29,4	100,0
	Sikasso	8,7	30,9	31,8	0,4	23,3	0,1	4,8	100,0
	Ségou	10,2	18,2	17,5	0,2	50,3	0,0	3,5	100,0
	Mopti	4,9	9,1	15,3	0,3	63,9	0,0	6,5	100,0
	Tombouctou	6,3	27,2	6,8	6,5	44,7	0,2	8,3	100,0
	Gao	7,5	27,2	11,1	0,2	36,6	0,0	17,4	100,0
	Bamako	2,1	45,5	14,3	0,4	34,9	0,0	2,8	100,0
Classe d'âge de travail	15 - 24 ans	1,6	61,2	0,0	0,3	35,1	0,0	1,8	100,0
	25 - 35 ans	2,3	6,0	0,0	1,0	69,8	0,0	20,9	100,0
	36 - 40 ans	4,8	2,9	0,1	0,5	77,9	0,0	13,8	100,0
	41 - 64 ans	11,8	3,0	21,8	0,3	41,5	0,0	21,6	100,0
	Plus de 64 ans	14,4	1,7	67,3	0,0	2,6	0,1	13,9	100,0
Niveau d'éducation	Aucun	7,9	4,0	19,7	0,5	51,2	0,0	16,7	100,0
	Fondamental	2,6	60,7	2,7	0,3	27,3	0,0	6,4	100,0
	Secondaire	2,2	55,1	16,6	0,4	21,5	0,0	4,3	100,0
	Supérieur	0,7	27,5	49,6	0,0	16,7	0,0	5,6	100,0
	Total	6,1	22,7	14,7	0,5	42,9	0,0	13,1	100,0

Source. Calcul de l'ONEF à partir des données EMOP 2016

Les inactifs subviennent à leurs besoins principalement par l'aide (96%), accessoirement par la pension (2%) et marginalement la rente, l'épargne, la bourse ou la mendicité (2% pour ces 4 moyens réunis). L'aide joue relativement moins chez les hommes que chez les femmes (90%) qui dépendent un peu plus de pension, des revenus de propriété et d'épargne. Les inactifs de niveau supérieur en ont également moins besoin (63% contre 96% en moyenne nationale), eux qui dépendent beaucoup plus fortement de pension, surtout à Bamako, Sikasso et Koulikoro. La mendicité est tout aussi relativement plus importante comme moyen de survie à Koulikoro, Bamako et Gao que partout ailleurs. Peu importe qui mendie, mais la mendicité "nourrit" plus les 36-40 ans. La bourse est le revenu des étudiants dont le niveau d'études achevé reste le secondaire.

Tableau 40. Répartition des inactifs selon les moyens utilisés pour survivre

		Pension	Aides	Revenus propriétés / rentes	Epargne	Mendie	Boursier	Total
Sexe	Homme	5,3	89,6	1,6	2,8	0,1	0,6	100,0
	Femme	1,2	98,1	0,2	0,4	0,1	0,0	100,0
Zone de résidence	Urbain	4,4	94,0	0,5	0,5	0,1	0,5	100,0
	Bamako	5,6	92,3	0,8	0,3	0,1	1,0	100,0
	Autre urbain	3,4	95,6	0,2	0,8	0,0	0,0	100,0
	Rural	1,3	96,8	0,6	1,2	0,1	0,0	100,0
Région	Kayes	0,6	92,9	0,2	6,3	0,0	0,0	100,0
	Koulikoro	2,3	97,2	0,1	0,2	0,2	0,0	100,0
	Sikasso	3,5	96,3	0,1	0,1	0,0	0,0	100,0
	Ségou	0,7	96,7	2,4	0,2	0,0	0,0	100,0
	Mopti	0,0	99,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Tombouctou	5,0	92,8	1,4	0,6	0,0	0,3	100,0
	Gao	1,3	98,1	0,0	0,5	0,1	0,0	100,0
	Bamako	5,6	92,3	0,8	0,3	0,1	1,0	100,0
Classe d'âge de travail	15 - 24 ans	0,3	99,2	0,0	0,3	0,0	0,3	100,0
	25 - 35 ans	0,6	97,9	0,2	0,9	0,0	0,3	100,0
	36 - 40 ans	0,9	97,4	0,0	1,4	0,4	0,0	100,0
	41 - 64 ans	4,5	92,1	1,2	2,0	0,2	0,0	100,0
	Plus de 64 ans	7,1	89,9	1,9	1,1	0,0	0,0	100,0
Niveau d'éducation	Aucun	1,7	96,2	0,8	1,2	0,1	0,0	100,0
	Fondamental	1,5	97,8	0,1	0,6	0,0	0,0	100,0
	Secondaire	16,0	78,0	0,0	0,6	0,0	5,4	100,0
	Supérieur	36,0	63,3	0,7	0,0	0,0	0,0	100,0
Total		2,3	95,9	0,6	1,0	0,1	0,2	100,0

Source. Calcul de l'ONEF à partir des données EMOP 2016

4.2. Intermédiation

L'intermédiation est une des activités principales des agences et bureaux publics ou privés de placement que sont l'ANPE et les bureaux privés de placement (BPP). Ces intermédiaires enregistrent les demandes et offres d'emploi pour procéder au placement des demandeurs auprès des offreurs. Les statistiques de ces activités d'enregistrement et de placement sont analysées ici.

4.2.1. Demandes d'emplois

Plus de 14 mille demandes d'emplois ont été enregistrées en 2016 par les agences et bureaux de placement dont 25,5% de demandes féminines. L'ANPE en a enregistré 58% et les BPP 42%. Sur le total, les chômeurs représentent 75% et les occupés 25%. De façon presque invariable, les femmes comptent pour 25%, sensiblement plus à Mopti (36%) et Bamako (28%) et beaucoup moins à Gao (10,5%). Le gros contingent des demandeurs est fourni par les 20-39 ans, 86% de l'effectif à raison de 26% les 20-24, 36% les 25-29 et 23% les 30-39 ans. Les demandeurs d'emploi enregistrés sont ceux qui ont pour la plupart le niveau d'éducation secondaire ou plus, 64%

Tableau 41. Demandes d'emploi enregistrées par caractéristique sociodémographique

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Structure de placement	ANPE	6 079	75,3	1 999	24,7	8 078	57,7
	BPP/ETT	4 359	73,5	1 575	26,5	5 934	42,3
Situation du demandeur	Chômeur	7 843	74,6	2 670	25,4	10 513	75,0
	Occupé	2 595	74,2	904	25,8	3 499	25,0
Région	Kayes	728	79,9	183	20,1	911	6,5
	Koulikoro	816	82,2	177	17,8	993	7,1
	Sikasso	587	78,3	163	21,7	750	5,4
	Ségou	483	78,4	133	21,6	616	4,4
	Mopti	353	64,3	196	35,7	549	3,9
	Tombouctou	129	82,7	27	17,3	156	1,1
	Gao	496	89,5	58	10,5	554	4,0
	Kidal	191	80,9	45	19,1	236	1,7
	Bamako	6 655	72,0	2 592	28,0	9 247	66,0
Classe d'âge	moins de 15 ans	21	72,4	8	27,6	29	0,2
	15 – 19 ans	494	76,6	151	23,4	645	4,6
	20 – 24 ans	2 627	71,6	1 044	28,4	3 671	26,2
	25 – 29 ans	3 732	73,4	1 353	26,6	5 085	36,3
	30 – 39 ans	2 453	75,1	814	24,9	3 267	23,3
	40 – 59 ans	855	89,9	96	10,1	951	6,8
	60 ans et plus	33	94,3	2	5,7	35	0,2
	non déterminé	223	67,8	106	32,2	329	2,3
Niveau d'éducation	Néant	1 220	87,8	170	12,2	1 390	9,9
	Alphabétisé	447	73,9	158	26,1	605	4,3
	1 ^{er} Cycle fondamental	694	75,7	223	24,3	917	6,5
	2 ^{ème} Cycle fondamental	1 165	80,2	288	19,8	1 453	10,4
	Secondaire général	597	80,5	145	19,5	742	5,3
	Secondaire technique et professionnel	2 398	69,3	1 063	30,7	3 461	24,7
	Supérieur 1(DEUG/DUT/Licence)	1 607	68,9	724	31,1	2 331	16,6
	Supérieur 2 (Maîtrise et plus)	2 310	74,2	803	25,8	3 113	22,2
Total		10 438	74,5	3 574	25,5	14 012	100,0

Source : DPS/ANPE, 2016

Par qualification professionnelle, les demandeurs d'emploi sont par ordre décroissant, les cadres supérieurs (28%), les cadres moyens (27%) puis les manœuvres (20%), soit les trois quarts des demandeurs. Les ouvriers et les employés ferment la marche (25% au total). Par métier ou emploi recherché, les finances, BTP et services aux ménages absorbent la majorité des demandes, 51%. Trois métiers de plus (justice, transport et commerce) que l'on totalise 76% des demandeurs d'emploi. Trois métiers encore (agriculture, enseignement et santé) et le cumul est à 90%, pour 9 métiers sur les 15 recensés

Tableau 42. Demandes d'emplois enregistrées par qualification et métier demandé

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Qualification	Cadres supérieurs	2 858	72,7	1 075	27,3	3 933	28,1
	Cadres moyens et agents de maîtrise	2 618	68,5	1 204	31,5	3 822	27,3
	Ouvriers	1 752	86,6	271	13,4	2 023	14,4
	Employés	1 029	71,4	412	28,6	1 441	10,3
	Manœuvres et assimilés	2 181	78,1	612	21,9	2 793	19,9
Métier recherché	Agriculture, hydrologie, pêche et sylviculture	642	89,8	73	10,2	715	5,1
	BTP	1 763	91,3	168	8,7	1 931	13,8
	Industrie	360	71,9	141	28,1	501	3,6
	Maintenance et réparation	272	93,5	19	6,5	291	2,1
	Transports et logistique	1 071	93,8	71	6,2	1 142	8,2
	Gestion administrative et financière	2 228	65,2	1 188	34,8	3 416	24,4
	Justice	1 013	72,3	389	27,7	1 402	10,0
	Commerce	683	69,5	300	30,5	983	7,0
	Création artisanale	51	60,7	33	39,3	84	0,6
	Boucher, hôtellerie et restauration	116	42,2	159	57,8	275	2,0
	Education et enseignement	510	74,2	177	25,8	687	4,9
	Culture et communication	153	62,4	92	37,6	245	1,7
	Santé	292	50,3	289	49,7	581	4,1
	Services aux ménages/personnes	1 283	73,0	475	27,0	1 758	12,5
	Culte	1	100,0	0	0,0	1	0,0
	Total		10 438	74,5	3 574	25,5	14 012

Source : DPS/ANPE, 2016

4.2.2. Offres d'emplois

Face aux 14 mille demandes d'emplois, les bureaux et agences de placement ont enregistré 6.5 mille offres d'emploi dont 65% pour l'ANPE et 35% pour les bureaux privés de placement. Ce sont au total, 87% d'offres de nouveaux postes contre 13% de remplacement de postes existants. La majorité des offres est pour une durée d'un an au plus (62%) contre 42% pour plus d'un an dont 22% pour plus de 2 ans. Par région, Bamako seule enregistre 2 offres sur 5, suivie de Gao, une offre sur 5, soit déjà trois offres sur cinq pour ces deux seules régions. Elles sont suivies de Kayes, 14%, les autres régions se partageant les 25% d'offres restantes.

Tableau 43. Offres d'emplois enregistrées par Bureaux caractéristique sociodémographique

		Effectif	%
Structure de placement	Offres de l'ANPE	4 266	65,0
	Offres des BPP et ETT	2 298	35,0
Type d'emploi offert	Nouveau poste	5 686	86,6
	Remplacement	878	13,4
Durée de l'emploi offert	moins de 3 mois	1 572	23,9
	3 à 6 mois	773	11,8
	6 à 12 mois	1 720	26,2
	12 à 24 mois	1 073	16,3
	plus de 24 mois	1 426	21,7
Région	Kayes	931	14,2
	Koulikoro	175	2,7
	Sikasso	372	5,7
	Ségou	398	6,1
	Mopti	376	5,7
	Tombouctou	252	3,8
	Gao	1 342	20,4
	Kidal	60	0,9
	Bamako	2 658	40,5
Total		6 564	100,0

Source : DPS/ANPE, 2016

Par qualification, les offres s'adressent en premier aux cadres moyens (27.5%) puis aux ouvriers (21.5%) et employés (20%). Il y a relativement peu d'offre pour les cadres supérieurs alors qu'ils sont les premiers demandeurs d'emploi. Les quatre métiers les plus recherchés sont les BTP, la gestion administrative et financière, l'industrie et la santé, soit 59% de l'offre totale pour les 15 métiers visés. Si on y ajoute le commerce et les services aux ménages, on arrive à 78,5% des offres d'emplois de 2016. On voit bien qu'il y a un certain décalage dans les métiers entre offre et demande d'emploi.

Tableau 44. Offres d'emplois enregistrées par qualification et métiers

		Effectif	%
Qualification	Cadre supérieur	826	12,6
	Cadre moyen	1 806	27,5
	Ouvriers	1 408	21,5
	Employés	1 332	20,3
	Manœuvres et assimilés	1 192	18,2
Métiers	Agriculture, de l'hydrologie, de la pêche et de la sylviculture	320	4,9
	BTP	1 323	20,2
	Industrie	860	13,1
	Maintenance et réparation	310	4,7
	Transports et logistique	258	3,9
	Gestion administrative et financière	890	13,6
	Justice	67	1,0
	Commerce	645	9,8
	Création artisanale	15	0,2
	Hôtellerie et restauration	100	1,5
	Enseignement	152	2,3
	Culture et communication	189	2,9
	Santé et action sociale	816	12,4
	Services aux ménages/personnes	619	9,4
	Culte	0	0,0
Total		6 564	100,0

Source : DPS/ANPE

Les principales branches d'activités des offreurs d'emplois sont la santé, l'industrie, la construction et le commerce, soit 57% du volume total pour ces quatre branches sur les 21 branches répertoriées. Les quatre branches suivantes sont par ordre décroissant les finances et assurances, la bureautique, les activités des ménages et la communication, soit au total 79% des offres enregistrées en 2016.

Tableau 45. Offres d'emploi enregistrées par branche d'activités de l'entreprise

	Effectif	%
Agriculture, sylviculture et pêche	151	2,3
Extraction	16	0,2
Fabrication	917	14,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	98	1,5
Production et distribution d'eau, assainissement, etc.	234	3,6
Construction	807	12,3
Commerce	624	9,5
Transport et entreposage	146	2,2
Hébergement et restauration	81	1,2
Information et communication	269	4,1
Finances et assurances	480	7,3
Immobilier	22	0,3
Science et technique	108	1,6
Services de soutien et de bureau	366	5,6
Administration publique	158	2,4
Enseignement	166	2,5
Santé humaine et action sociale	1391	21,2
Activités artistiques, sportives et récréatives	5	0,1
Autres activités de services N,C,A,	75	1,1
Activités spéciales des ménages	332	5,1
Activités des organisations extraterritoriales	118	1,8
Total	6 564	100,0

Source : DPS/ANPE, 2016

4.2.3. Placements

Les statistiques de placements de la main-d'œuvre indiquent un effectif total de 4 532 personnes dont 18% de femmes. Ces placements sont effectués en majorité par les bureaux privés (53%) et encore majoritairement à Bamako (58%). Les bureaux privés aussi placent plus de femmes que l'ANPE. Par région, en dehors de Bamako, les placements ont surtout lieu à Kayes (15%) et Ségou (8%), soit déjà quatre placements sur cinq, rien qu'à Bamako, Kayes et Ségou, sur les 9 régions du pays. Par niveau d'éducation, le secondaire technique professionnel s'en sort relativement mieux que les autres (21,5%), suivi du premier cycle fondamental (8%), soit 39% des deux niveaux. Il faut noter que les analphabètes et les diplômés du supérieur 1 (DEUG/DUT/Licence) ont le même pourcentage de placements dans le total, 14%. La différence entre ces deux niveaux se situe dans le placement beaucoup plus important de femmes dans le supérieur que chez les analphabètes (38% contre 5%)

Tableau 46. Placements effectués par caractéristique sociodémographique

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Structure de placement	ANPE	1 815	85,7	303	14,3	2 118	46,7
	BPP/ETT	1 896	78,5	518	21,5	2 414	53,3
Région	Kayes	542	78,1	152	21,9	694	15,3
	Koulikoro	99	94,3	6	5,7	105	2,3
	Sikasso	218	90,5	23	9,5	241	5,3
	Ségou	320	91,2	31	8,8	351	7,7
	Mopti	42	62,7	25	37,3	67	1,5
	Tombouctou	100	87,0	15	13,0	115	2,5
	Gao	251	93,0	19	7,0	270	6,0
	Kidal	57	95,0	3	5,0	60	1,3
	Bamako	2 082	79,2	547	20,8	2 629	58,0
Niveau d'éducation	Néant	591	95,2	30	4,8	621	13,7
	Permis de conduire	244	95,3	12	4,7	256	5,6
	1 ^{er} Cycle fondamental	663	82,8	138	17,2	801	17,7
	2 ^{ème} Cycle fondamental	517	89,1	63	10,9	580	12,8
	Secondaire général	207	82,1	45	17,9	252	5,6
	Secondaire technique professionnel	759	77,8	217	22,2	976	21,5
	Supérieur 1 (DEUG/DUT/Licence)	393	63,3	228	36,7	621	13,7
	Supérieur 2 (Maîtrise et plus)	337	79,3	88	20,7	425	9,4
Total		3 711	81,9	821	18,1	4 532	100,0

Source : DPS/ANPE, 2016

Les placements effectués se répartissent en 17% de femmes et 83% d'hommes. Près du tiers (32,5%) est constitué de manœuvres et assimilés dont 13% de femmes, ensuite viennent les cadres moyens et les ouvriers, pour 45% les deux qualifications. Les employés (12%) et les cadres supérieurs (10%) ferment la marche. Par métier, ce sont les BTP et l'industrie qui se distancent des autres avec 19% et 18% respectivement. Trois autres métiers suivent 15%, 13% et 12% de part respective, ce sont la gestion administrative et financière, les services aux ménages et le commerce.

Tableau 47. Placements effectués selon la qualification et les métiers

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Qualification	Cadre Supérieur	374	79,4	97	20,6	471	10,4
	Cadre Moyen	750	68,9	338	31,1	1 088	24,0
	Ouvriers	928	95,6	43	4,4	971	21,4
	Employés	381	72,2	147	27,8	528	11,7
	Manœuvres et assimilés	1 278	86,7	196	13,3	1 474	32,5
Métiers	Agriculture, hydrologie, pêche et sylviculture	176	90,3	19	9,7	195	4,3
	BTP	827	98,1	16	1,9	843	18,6
	Industrie	713	87,0	107	13,0	820	18,1
	Maintenance et réparation	150	98,0	3	2,0	153	3,4
	Transport et logistique	168	94,9	9	5,1	177	3,9
	Gestion administrative et financière	449	68,0	211	32,0	660	14,6
	Justice	53	79,1	14	20,9	67	1,5
	Commerce	357	65,7	186	34,3	543	12,0
	Création artisanale	9	56,3	7	43,8	16	0,4
	Hôtellerie et restauration	54	58,7	38	41,3	92	2,0
	Education et enseignement	91	79,1	24	20,9	115	2,5
	Culture et communication	78	78,0	22	22,0	100	2,2
	Santé et action sociale	99	59,3	68	40,7	167	3,7
	Services aux ménages/personnes	487	83,4	97	16,6	584	12,9
Total		3 711	83,3	821	16,7	4 532	100,0

Source : DPS/ANPE, 2016

Les femmes sont proportionnellement mieux représentées dans l'hôtellerie et la restauration (41% des 2% de part de ce métier dans les placements totaux), dans la santé et l'action sociale (41% des 4%). De l'autre côté, elles sont quasi absentes des BTP et de la maintenance – réparation (2% chacun) ainsi que des transports et logistiques (5%).

4.3. Créations d'emplois et employabilité

Sur la période 2013 – 2016, il a été créé 186 893 emplois nets soit 194 483 emplois créés pour 7 590 emplois détruits ou perdus. La création nette a été la plus forte en 2016, grâce à une plus grande création d'emplois sinon les pertes d'emplois ont été beaucoup plus importantes comparativement à 2014 et 2015 sinon presque de même niveau qu'en 2013. Pour les années 2013 et 2014, il a été créé plus d'emplois privés que publics et depuis 2015 c'est exactement l'inverse, plus d'emplois publics que privés avec en 2016 un rapport de plus du simple au double, En 2015 et 2016, un certain nombre d'auto-emplois ont été générés, passant de 750 postes à 1087 postes. En moyenne annuelle sur la période 2013 – 2016, on enregistre 46 723 emplois nets créés pour 48 621 emplois créés et 2 530 emplois perdus. Il y a presque autant d'emplois privés que d'emplois publics. En moyenne, il y a un emploi perdu pour 19 créés, avec plutôt 22 en 2016 et 43 en 2015, emplois créés par emploi perdu.

Tableau 48. Evolution des emplois créés de 2013 à 2016

	2013	2014	2015	2016	Total	Moyenne annuelle
Emploi privé	26 119	24 156	24 896	20 908	96 079	24 020
Emploi public	7 738	8 462	34 071	46 296	96 567	24 142
Auto-emplois générés			750	1 087	1 837	919
Total emplois créés	33 857	32 618	59 717	68 291	194 483	48 621
Pertes d'emplois	3 115		1 386	3 089	7 590	2 530
Total création nette d'emplois	30 742	32 618	58 331	65 202	186 893	46 723

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les points focaux emploi, 2016

Pour la seule année 2016, nous analysons successivement les créations d'emplois par le secteur privé d'une part et d'autre part par le secteur public. Nous analysons ensuite l'employabilité de la main-d'œuvre surtout des jeunes à l'aide des statistiques de l'APEJ. Les analyses portent sur des données recalculées par l'ONEF à partir des informations fournies par ses points focaux auprès de la DNT et des départements ministériels.

Les 20 908 emplois privés créés se décomposent en 11 882 CDD et 9 026 CDI. La part des femmes dans ces deux types de contrats est de 18% pour les CDD et 17% les CDI, part statistiquement identique dans les deux cas. Quel que soit le type de contrat, le plus de création se fait aux deuxième et premier trimestres de l'année, 64% au total pour les CDI et 68% pour les CDD, les parts des femmes étant de 86% respectivement 68%. Les secteurs d'activités les plus pourvoyeurs d'emplois sont les services de soutien et de bureau, 64% des CDD et 53% des CDI. Ces services sont suivis des finances – assurance et de l'extraction. Ces trois premiers employeurs pèsent pour 83% des CDI et 84% des CDD. Ils représentent 85% pour les femmes et 83% pour les hommes, indépendamment du type de contrat.

Tableau 49. Répartition du nombre d'emplois créés par le secteur privé

	CDD			CDI		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Trimestre 1	27,6	29,6	27,9	8,4	68,7	30,7
Trimestre 2	40,3	39,6	40,2	42,1	17,2	32,9
Trimestre 3	16,8	16,7	16,8	25,1	7,2	18,5
Trimestre 4	15,3	14,1	15,1	24,3	6,9	17,9
Services de soutien et de bureau	63,0	69,9	64,2	51,6	60,0	53,0
Finances et assurances	14,7	13,6	14,5	14,8	19,0	15,5
Extraction	5,6	1,1	4,8	16,4	5,6	14,6
Transport et entreposage	2,4	2,2	2,4	2,8	0,7	2,5
Commerce	2,5	2,1	2,4	1,3	1,1	1,3
Agriculture, sylviculture et pêche	1,8	0,5	1,6	2,1	1,2	1,9
Fabrication	1,2	0,4	1,1	2,3	2,3	2,3
Santé humaine et action sociale	1,0	2,4	1,2	1,6	4,1	2,0
Construction	1,5	0,4	1,3	1,7	0,1	1,4
Autres activités de services N.C.A.	1,3	1,7	1,4	1,1	0,5	1,0
Enseignement	1,2	2,0	1,4	0,8	1,0	0,8
Production et distribution d'eau, assainissement	1,1	1,2	1,1	0,8	1,0	0,8
Administration publique	0,4	0,7	0,4	0,7	1,2	0,8
Activités des organisations extraterritoriales	0,7	0,2	0,6	0,3	0,3	0,3
ND	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5
Information et communication	0,4	0,3	0,4	0,3	0,5	0,3
Hébergement et restauration	0,4	0,8	0,4	0,2	0,1	0,2
Science et technique	0,1	0,1	0,1	0,5	0,4	0,5
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,2	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1
Activités spéciales des ménages	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Immobilier	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par la Direction nationale du travail (DNT), 2016

Dans le secteur public, deux départements ministériels sont à la base de la création de quatre emplois sur cinq (80,6%), ce sont le Ministère de l'habitat et de l'urbanisme et celui de l'équipement, des transports et du désenclavement. Dans le premier cas, l'emploi féminin compte pour 1% et dans le second cas 3%, la part des femmes dans le total étant de 4% du fait qu'il y ait 22% de cas où le sexe n'est pas spécifié. Si les femmes pourvoient à tous les emplois du département de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, les hommes le font autant dans le département de l'élevage et de la pêche.

Tableau 50. Répartition du nombre d'emplois publics créés par département ministériel

	Effectif	%	% Homme	% Femme	% ND
Habitat et urbanisme	20 734	44,8	72,4	0,1	27,5
Equipement, transports et désenclavement	17 020	36,8	74,5	2,9	22,7
Sécurité et la protection civile	2 700	5,8	87,9	12,1	
Mines	1 192	2,6	98,6	1,4	
Emploi, formation professionnelle	1 161	2,5	81,0	1,7	17,3
Travail, fonction Publique et réforme de l'Etat	734	1,6	64,4	35,6	
Environnement	578	1,2	81,5	18,5	
Promotion femme, enfant et famille	544	1,2		100,0	
Elevage et pêche	500	1,1	100,0		
Solidarité, action humanitaire et reconstruction du Nord	412	0,9			100,0
Jeunesse et construction citoyenne	193	0,4	74,6	25,4	
Administration territoriale	164	0,4	75,0	25,0	
Enseignement supérieur	160	0,3			100,0
Décentralisation et de la réforme de l'Etat	115	0,2	87,0	13,0	
Energie et eau	81	0,2	56,8	6,2	37,0
Haut conseil des collectivités	8	0,0	87,5	12,5	
Total	46 296	100,0	73,5	4,1	22,4

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les points focaux des départements ministériels

Un certain nombre de statistiques fournies par l'APEJ permettent de mesurer l'employabilité. Ce sont les inscriptions de jeunes au programme de stage de formation professionnelle, le placement de jeunes audit programme, les formations en CREE et GERME, le financement de projets jeunes, les

formations PROCEJ en entrepreneuriat simplifié. Le dispositif de formation et de qualification s'opérationnalise à travers plusieurs modules dont la formation en technique HIMO, de maraîchage et de production de plants, formation en création d'entreprise (CREE et GERME), en gestion simplifiée PROCEJ, etc. Plus de 11 mille participants ont suivi ce dispositif de formation et de qualification dont la moitié des femmes. Il y a le plus grand nombre de participants en gestion simplifiée et stage de formation dans les services publics, 83% des effectifs.

Tableau 51. Dispositif de formation et de qualification 2016

	Nombre de participants	% Femme
Stage de formation dans les services publics	5 017	50,8
Formation en technique HIMO	347	9,0
Formation en technique de maraîchage et production de plants	100	30,0
Formation en création d'entreprise (CREE)	640	38,0
Formation en gestion d'entreprise (GERME)	360	46,0
Formation en gestion simplifiée et formation/incubation PROCEJ	4 735	60,0
Formation en gestion simplifiée et formation/incubation OIM	500	

Source : APEJ, rapport d'activités 2016

Au programme de stage de formation professionnelle, ce sont plus de 22 mille jeunes dont 54% de femmes. Plus de trois jeunes sur cinq (65%) se sont inscrits à Bamako, loin devant Koulikoro (10%) ou encore Sikasso (8%) ses deux poursuivants immédiats. Les femmes semblent partout assez bien représentées sauf à Kidal (26% des inscrits de la région) et Tombouctou (35%).

Tableau 52. Nombre de jeunes inscrits au programme de stage de formation professionnelle

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	351	48,4	374	51,6	725	3,2
Koulikoro	1 277	55,8	1011	44,2	2 288	10,2
Sikasso	956	52,2	877	47,8	1 833	8,2
Ségou	644	48,0	697	52,0	1 341	6,0
Mopti	572	55,6	456	44,4	1 028	4,6
Tombouctou	200	65,1	107	34,9	307	1,4
Gao	131	37,3	220	62,7	351	1,6
Kidal	20	74,1	7	25,9	27	0,1
District de Bamako	6 168	42,3	8 401	57,7	14 569	64,8
Total	10 319	45,9	12 150	54,1	22 469	100,0

Source : APEJ, rapport d'activités 2016

Sur les 22 mille jeunes inscrits, 5 mille sont des diplômés, le diplôme allant du CAP au doctorat en passant par le BT, le BTS et la licence. C'est ce dernier diplôme qui représente 51% des jeunes inscrits au programme de stage de formation professionnelle avec 42% de femmes. La participation proportionnelle des femmes au programme diminue avec le diplôme, de 64,5% au BT à seulement 38% au-delà de la licence. En effectif absolu, on enregistre le plus d'inscrits au niveau licence et le moins au-delà, chez les hommes (51 inscrits) comme chez les femmes (31).

Par région, les diplômés inscrits au programme sont inscrits à 72% à Bamako, 8% à Koulikoro, 4% à Sikasso et 3% à Kayes, soit 87% des diplômés dans ces 4 régions, ce qui ne laisse que 13% aux 5 autres régions du pays. La part des femmes est nettement en deçà de la parité à Kidal (21%), sinon partout ailleurs elle s'en approche bien (49% au moins) et est bien au-delà à Sikasso, Kayes et Ségou (plus de 61%)

Tableau 53. Nombre de jeunes inscrits au programme de stage de formation professionnelle par diplôme et région

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CAP	235	43,3	308	56,7	543	10,6
BT	473	35,5	858	64,5	1 331	26,0
BTS-DUT-DUTS	259	46,0	304	54,0	563	11,0
Licence/maîtrise	1 499	57,7	1 099	42,3	2598	50,8
DEA/DESS/Doctorat	51	62,2	31	37,8	82	1,6
Kayes	57	38,5	91	61,5	148	2,9
Koulikoro	214	49,7	217	50,3	431	8,4
Sikasso	65	33,5	129	66,5	194	3,8
Ségou	80	38,8	126	61,2	206	4,0
Mopti	136	53,3	119	46,7	255	5,0
Tombouctou	42	50,6	41	49,4	83	1,6
Gao	50	51,0	48	49,0	98	1,9
Kidal	22	78,6	6	21,4	28	0,5
Bamako	1 851	50,4	1 823	49,6	3 674	71,8
Total	2 517	49,2	2 600	50,8	5 117	100,0

Source : APEJ, rapport d'activités 2016

S'agissant des modules spécifiques de formation comme CREE (Créer votre entreprise), GERME (Gérer mieux votre entreprise) et autres, 2 558 demandes ont été enregistrées dont 51% en CREE, 24% en GRERME et les 25% restants en autres modules de formation. Trois régions n'enregistrent aucune demande de telles formations, Kayes, Sikasso et Ségou et d'autres modules hors de CREE et GERME ne sont demandés qu'à Tombouctou, Gao et Bamako. La région de Tombouctou a un engouement certain pour tous ces modules, 48% pour le total, loin devant toutes les régions, avec 34% CREE, toujours en tête, et 27% GERME, juste derrière Koulikoro (48%).

Tableau 54. Répartition des demandes de formation enregistrées en CREE, GERME et autres modules

	CREE		GERME		Autres modules		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes								
Koulikoro	200	15,4	300	47,8			500	19,5
Sikasso								
Ségou								
Mopti	80	6,2	40	6,4			120	4,7
Tombouctou	442	34,1	171	27,3	613	96,5	1226	47,9
Gao	113	8,7	65	10,4	10	1,6	188	7,3
Kidal	395	30,5	20	3,2			415	16,2
Bamako	66	5,1	31	4,9	12	1,9	109	4,3
Total	1 296	50,7	627	24,5	635	24,8	2 558	100,0

Source : APEJ, rapport d'activités 2016

Toujours en 2016, 553 projets ont été financés par l'APEJ dont seulement 57 projets femmes. La filière piscicole est de loin la plus financée, 511 projets sur les 553 dont 54 projets femmes et pour l'essentiel ces projets piscicoles financés sont à Ségou (500 projets sur les 511) les 11 restants étant dispersés à Bamako (3), Kayes, Koulikoro, Sikasso et Mopti (2 projets chacune) avec seulement 2 femmes à Bamako et une à Kayes. Le garage moto et le service tracteur viennent en deuxième et troisième place avec 15 et 14 projets financés. Les 9 projets d'embouche bovine (exclusivement masculine) sont à Mopti, Sikasso, Bamako et Kayes. On dénombre trois régions pour les 3 projets d'aviculture, Kayes, Ségou et Bamako. Bamako est la seule région où toutes les filières sont représentées, y compris la bijouterie qu'elle a en monopole.

Tableau 55. Répartition des projets financés par l'APEJ en 2016 par région, par filière et par sexe

		Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Gao	Tombouctou	Kidal	Bamako	Total
Embouche bovine	Homme	1	0	4	0	3	0	0	0	1	9
	Femme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	1	0	4	0	3	0	0	0	1	9
Aviculture	Homme	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2
	Femme	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
	Total	1	0	0	1	0	0	0	0	1	3
Pisciculture	Homme	1	2	2	449	2	0	0	0	1	457
	Femme	1	0	0	51	0	0	0	0	2	54
	Total	2	2	2	500	2	0	0	0	3	511
Renforcement de garage moto	Homme	0	0	12	0	1	0	0	0	2	15
	Femme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	12	0	1	0	0	0	2	15
Tracteur	Homme	3	2	2	2	2	0	0	0	2	13
	Femme	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	Total	3	2	2	2	3	0	0	0	2	14
Bijouterie	Homme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Femme	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
	Total	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	Homme	6	4	20	452	8	0	0	0	7	496
	Femme	1	0	0	51	1	0	0	0	3	57
	Total	7	4	20	503	9	0	0	0	10	553

Source : APEJ, rapport d'activités 2016

Pour la formation PPROCEJ en entrepreneuriat simplifié, 11 431 candidatures ont été reçues dont 42% féminines. La répartition régionale semble relativement mieux équilibrée, avec 26% à Bamako, 15% à Kayes et à Koulikoro 12% à Mopti et le reste dans les autres régions sans exclusive. Ségou qui a près de 10% du total a 67% de femmes bien au-dessus de la moyenne nationale de 42%.

Tableau 56. Répartition des candidatures reçues pour les formations du PROCEJ (en entrepreneuriat simplifié)

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	1 041	60,9	669	39,1	1 710	15,0
Koulikoro	949	56,4	735	43,6	1 684	14,7
Sikasso	526	51,4	497	48,6	1 023	8,9
Ségou	358	32,8	732	67,2	1 090	9,5
Mopti	926	65,4	490	34,6	1 416	12,4
Tombouctou	245	60,3	161	39,7	406	3,6
Gao	592	62,2	360	37,8	952	8,3
Kidal	141	69,8	61	30,2	202	1,8
Bamako	1 868	63,4	1 080	36,6	2 948	25,8
Total	6 646	58,1	4 785	41,9	11 431	100,0

Source : APEJ, rapport d'activités 2016

Sur les candidatures reçues, un certain nombre d'entre elles ont été sélectionnées et formées en entrepreneuriat simplifié PROCEJ, soit au total 4 737 sur les 11 431 i.e. un taux de sélection de 41% avec des taux plus bas à Bamako (23%), Kayes (26%), Koulikoro (27%) et beaucoup plus élevés à Kidal (plus de 100%) et Tombouctou (100%). La formation s'est faite par cohorte à raison de 38% la première et 62% la seconde. La première cohorte semble avoir privilégié Gao, Ségou et Bamako tandis que la seconde avait une bien-meilleure représentativité de toutes les régions, avec 16% à Ségou et Gao, 14% à Bamako, 11% à Kayes et Mopti et le reste assez équilibré entre les 4 régions restantes, de 5% à 10%.

Tableau 57. Répartition des jeunes sélectionnés et formés en entrepreneuriat simplifié PROCEJ

	1 ^{ère} cohorte		2 ^{ème} cohorte		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	131	7,3	315	10,7	446	9,4
Koulikoro	179	9,9	270	9,2	449	9,5
Sikasso	128	7,1	255	8,7	383	8,1
Ségou	322	17,9	465	15,8	787	16,6
Mopti	145	8,1	330	11,2	475	10,0
Tombouctou	123	6,8	285	9,7	408	8,6
Gao	390	21,7	478	16,3	868	18,3
Kidal	90	5,0	143	4,9	233	4,9
Bamako	292	16,2	396	13,5	688	14,5
Total	1 800	38,0	2 937	62,0	4 737	100,0

Source : APEJ, rapport d'activités 2016

5. Sécurité sociale

Les différents régimes de sécurité sociale sont analysés au regard des statistiques collectées auprès des trois principaux prestataires que sont la DNPSES (Direction nationale de la protection sociale et de l'économie solidaire), la CMSS (Caisse malienne de sécurité sociale) et l'INPS (Institut national de prévoyance sociale).

5.1. Direction nationale de la protection sociale et de l'économie solidaire

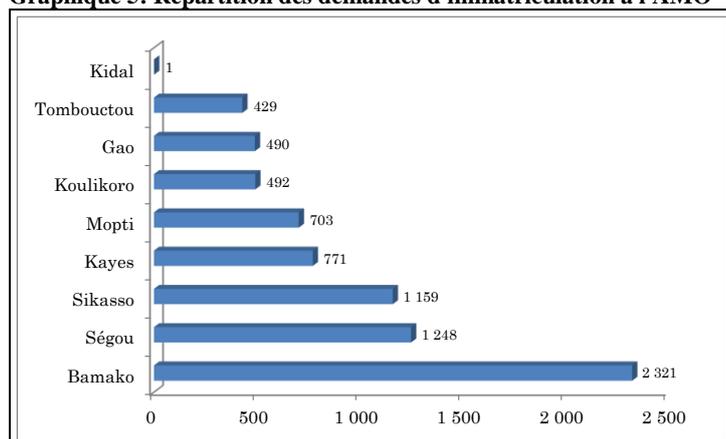
LA DNPSES centralise les données de sécurité sociale de la Caisse nationale d'assurance maladie (CANAM), de l'ANAM (Agence nationale de l'assistance maladie) et de l'Union technique de la mutualité (UTM). Ces données sont relatives aux salariés des deux secteurs, public et privé, aux parlementaires et aux retraités. Les risques couverts à cet effet sont ceux liés à la santé (maladie, invalidité et accidents de travail et maladies professionnelles), à la maternité, à la vieillesse et à l'indigénat.

Les statistiques relatives à l'assurance maladie sont celles produites par la CMSS pour les agents de l'Etat et par l'INPS pour les autres travailleurs. Il existe pour les indigents une protection sociale appelée Régime d'assistance médicale (RAMED) qui couvre près de 1% de la population, régime financé à 85% par l'Etat et à 15% par les communes qui dans bien de cas ne parviennent pas à s'acquitter de cette cote part. Il y a l'assurance maladie volontaire (AMV) qui couvrirait autres 2% de la population malienne. Sachant que le salariat formel ne représente pas encore au Mali une fraction importante de la population, moins de 10%, on peut estimer à plus de 85% la population non couverte par un quelconque régime de protection sociale.

Sur les prestations sociales de l'INPS, 34,5 millions fcfa étaient en 2016 au compte de l'AMO, sur une prévision de 80 millions fcfa. Les cotisations étaient de 19,8 millions fcfa pour une prévision de 15.6 millions. Les principales sources de dépenses sont les remboursements aux prestataires conventionnés (6,7 milliards fcfa), les dotations techniques (8 milliards) et les feuilles de soins reçues et traitées (1,1 milliards) dont le délai moyen de liquidation et de paiement serait inférieur à 10 jours. L'AMO enregistre 145 493 d'assurés directs dont 63% de travailleurs en activité, 37% de retraités et une infime partie d'assurés volontaires (341 personnes). L'assurance volontaire de l'INPS comptait en 2016, 2 652 adhérents.

5.2. Caisse Malienne de Sécurité Sociale

En 2016, le régime d'assurance maladie obligatoire (AMO) de la CMSS au compte des agents de l'Etat a enregistré 7 613 demandes d'immatriculation dont 30,5% pour le seul district de Bamako suivi de Ségou pour 16% et de Sikasso, 15%. Comme une anecdote, il y aurait eu une seule demande d'immatriculation enregistrée à Kidal, région jusqu'alors inaccessible aux autorités administratives et militaires établies de Bamako.

Graphique 5: Répartition des demandes d'immatriculation à l'AMO

Source : CMSS, rapport d'activités 2016

Les effectifs d'assurés de la CMSS s'élèvent à 51 433 pensionnés, aux deux tiers environ civils (66%) et au tiers restant militaire. Les pensionnés sont majoritairement féminins, du fait sans doute, que les femmes vivent plus longtemps au Mali que les hommes, indépendamment de l'état de santé. Ainsi, 57% des pensionnés civils et 54% des pensionnés militaires sont des femmes.

Tableau 58. Répartition des pensionnés de la CMSS par sexe

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Civil	14 435	42,7	19 381	57,3	33 816	65,7
Militaire	8 130	46,1	9 487	53,9	17 617	34,3
Total	22 565	43,9	28 868	56,1	51 433	100,0

Source : CMSS, rapport d'activités 2016

Par région, 54% des pensionnés résident à Bamako, avec 57% des civils et 48% des militaires. Au total, les trois quarts des pensionnés sont dans les trois régions de Bamako, Ségou et Sikasso, soit 78% des civils et 70% des militaires. Kidal représente moins de 1% des pensionnés à raison de 1% des militaires et 1% des civils, soit proportionnellement dix fois plus de militaires que de civils. Koulikoro aussi a trois fois plus de pensionnés militaires que civils, 15% respectivement 5% des pensionnés militaires et civils.

A l'intérieur de la région, les régions de Kidal et de Koulikoro ont plus de pensionnés militaires que civils, 79% contre 21% à Kidal et 59% contre 41% à Koulikoro. Partout ailleurs, il y a plus de civils que de militaires, beaucoup moins à Kayes (23% contre 77%) et Mopti (28% contre 72%)

Tableau 59. Répartition des pensionnés de la CMSS par région

	Civil		Militaire		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	2 424	76,8	734	23,2	3 158	6,1
Koulikoro	1 789	41,1	2 566	58,9	4 355	8,5
Sikasso	3 427	65,5	1 806	34,5	5 233	10,2
Ségou	3 652	63,9	2 064	36,1	5 716	11,1
Mopti	1 712	71,6	680	28,4	2 392	4,7
Tombouctou	654	56,9	496	43,1	1 150	2,2
Gao	760	53,0	675	47,0	1 435	2,8
Kidal	45	20,8	171	79,2	216	0,4
Bamako	19 361	69,7	8 417	30,3	27 778	54,0
Total	33 824	65,8	17 609	34,2	51 433	100,0

Source : CMSS, rapport d'activités 2016

5.3. Institut national de prévoyance sociale

Au chapitre des statistiques de l'INPS, l'on s'intéressera successivement aux cotisations, aux prestations, aux prestations des structures socio-sanitaires, aux conventions internationales de sécurité sociale signées par le Mali, aux activités de l'assurance volontaire et aux activités de l'AMO.

5.3.1. Les cotisations

Les cotisations versées à l'INPS, en 2016, se sont élevées à la somme de 129 milliards fcfa, pour un effectif total de 279 165 travailleurs assurés au régime général, soit une cotisation annuelle moyenne de 462 292 fcfa ou encore 38 524 fcfa par mois et par travailleur assuré au régime général. Comparativement à 2015, ces cotisations ont augmenté de 11,5%, avec 7,4% pour le régime général INPS, 39,1% pour l'AMO et 12,3% pour l'ANPE. Sur les deux années, la part de l'ANPE n'a pas changé, 4% des recettes totales, par contre l'AMO a gagné 3 points de pourcentage de part, passant de 12% à 15%, les mêmes 3 points ayant été perdus par le régime général qui est passé de 83% à 80%. De la même manière les taux de réalisation par rapport aux prévisions restent plus importants pour l'AMO que pour les deux autres régimes, 126% contre 102% à l'INPS et 108% à l'ANPE.

Tableau 60. Recettes de cotisation par nature (en millions fcfa)

	2015		2016		
	Réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Croissance annuelle
INPS	96 668	102 082	103 814	102%	7,4%
AMO	14 216	15 638	19 777	126%	39,1%
ANPE	4 867	5 073	5 464	108%	12,3%
Total	115 751	122 793	129 056	105%	11,5%

Source : INPS, rapport d'activités 2016

Le rapport annuel de l'INPS indique que plus de 3 milliards de fcfa (3 201 460 034) d'arriérés de cotisations ont été recouverts sur les gros débiteurs dont l'Etat et certaines entreprises publiques et parapubliques. De même, l'institut a généré par des placements et dépôts à terme des produits financiers de plus de 3 milliards et obtenu autres 2 milliards fcfa de recettes de production de prestation de ses structures socio-sanitaires et autres frais de gestion.

5.3.2. Les prestations

L'analyse porte sur l'état des demandes de prestations, la répartition des bénéficiaires desdites prestations. Ensuite l'analyse porte sur les montants des prestations et leur structure en termes de pensions, d'allocations familiales, d'assurance volontaire et d'accidents de travail et de maladies professionnelles. En 2016, l'INPS a reçu 45 276 demandes de prestations contre 38 059 une année auparavant, soit un accroissement de 19%, accroissement qui aura été de 10,6% en moyenne annuelle sur la période 2014-2016. Les plus fortes augmentations en 2016 comparativement à 2015 auront été induites par l'assurance volontaire (104,8%), le régime général (878%) et l'AMO (54,1%). Sur la période 2014-2016, les accroissements sont relativement plus modestes sauf pour l'assurance volontaire qui aura littéralement explosé de 2014 à 2016.

Tableau 61. Situation des demandes de prestations des trois dernières années

	2014	2015	2016	Croissance annuelle moyenne
Nouveaux employeurs immatriculés	900	1 094	2 055	51,1%
Nouveaux assurés immatriculés au régime général	18 294	20 152	20 570	6,0%
Nouveaux assurés volontaires immatriculés	103	581	1 190	239,9%
Nouveaux assurés AMO immatriculés	11 364	8 891	13 698	9,8%
Nouveaux bénéficiaires d'allocations familiales	5 931	6 990	7 365	11,4%
Nouvelles victimes d'ATMP	391	351	398	0,9%
Total	36 983	38 059	45 276	10,6%

Source : INPS, rapport d'activités 2016

Les prestations fournies ont bénéficié à 452 913 personnes dont 45% de femmes. Les ayants droits représentent 73% des bénéficiaires contre 27% pour les assurés principaux. Les enfants constituent les deux tiers des bénéficiaires de prestations sociales de l'INPS (67%) à raison de 52% de filles et 48% de garçons. Les ayants droits conjoints font 6% des bénéficiaires avec une nette prédominance des veuves, 95% contre seulement 5% de veufs. Dans les rangs des assurés eux-mêmes, on constate une nette dominance masculine, 85% contre seulement 15% de femmes.

Tableau 62. Répartition du nombre des bénéficiaires par catégorie

	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Assurés principaux	102 707	84,9	18 275	15,1	120 982	26,7
Ayants droits conjoints	1 277	4,8	25 454	95,2	26 731	5,9
Ayants droits enfants	146 353	48,0	158 847	52,0	305 200	67,4
Total	250 337	55,3	202 576	44,7	452 913	100,0

Source : INPS, rapport d'activités 2016

Aux 452 913 bénéficiaires de prestations, a été versée la somme de 65.3 milliards fcfa, soit 144 159 fcfa par bénéficiaire, montant largement inférieur aux 462 292 fcfa perçus sur chaque cotisant, dans un rapport de 3,2 contre 1,6 de rapport entre bénéficiaires et cotisants (452 913 contre 279 165). On comprend mieux que l'INPS puisse encore rester longtemps en équilibre budgétaire voire en excédent. Il faut surveiller le taux d'accroissement des cotisants et des bénéficiaires pour maintenir leur rapport dans des limites compatibles avec le rapport cotisations sur prestations.

Les prestations sociales sont principalement faites sous forme de paiement de pension, 81% des prestations, pourcentage en légère baisse par rapport à 2015 (83%) au profit des allocations familiales (2 points de pourcentage de plus entre 2015 et 2016) et de l'assurance volontaire dont la part, certes marginale, a été multipliée par dix. L'augmentation de la part des allocations familiales serait induite par l'augmentation des taux d'allocations obtenus par les syndicats en 2015, taux passé de 1500 à 3500 fcfa par enfant bénéficiaire.

Tableau 63. Répartition du nombre des bénéficiaires par branche et montant des prestations

	2015		2016		Croissance annuelle
	Montants	%	Montants	%	
Allocations familiales	8 267 503 557	14,9	11 159 637 763	17,1	35,0
Pensions	46 077 193 652	83,1	52 851 611 138	80,9	14,7
Accidents du travail et maladies professionnelles	1 069 351 510	1,9	1 242 492 297	1,9	16,2
Assurance volontaire	7 708 500	0,01	37 568 841	0,1	387,4
Total	55 421 757 219	100,0	65 291 310 039	100,0	17,8

Source : INPS, rapport d'activités 2016

Les près de 53 milliards fcfa de pension ont bénéficié à 59 931 pensionnaires dont 54% de femmes. Les principales formes de pension sont la pension de réversion (46% des pensionnaires), la pension normale (34%) et l'anticipation volontaire (19%), les autres formes (pour un total d'à peine 1%) sont l'allocation de solidarité, la pension d'invalidité et le remboursement de cotisations. Les trois principales formes absorbent 95% des montants alloués contre 5% pour 1% de formes restantes.

Bien que représentant 34% des pensionnaires, la pension normale absorbe 54,5% des montants engagés. Cette pension bénéficie davantage aux hommes qu'aux femmes (82% contre 18%). Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans les remboursements de cotisations (95% de ces bénéficiaires), remboursement qui absorbe 3% des dépenses pour à peine 2% des bénéficiaires, soit un montant unitaire relativement élevé.

Tableau 64. Répartition des bénéficiaires de pensions par type de pension et par sexe

	Hommes		Femmes		Total		Montants	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	fcfa	%
Allocation de solidarité	389	93,5	27	6,5	416	0,7	181 021 210	0,3
Remboursement de cotisations	7	4,9	135	95,1	142	0,2	1 752 894 452	3,3
Anticipation volontaire	8 830	78,5	2 415	21,5	11 245	18,8	13 240 496 477	25,1
Pension d'invalidité	221	76,5	68	23,5	289	0,5	591 953 646	1,1
Pension de réversion	1 529	5,6	25 897	94,4	27 426	45,8	8 263 790 477	15,6
Pension normale	16 784	82,2	3 629	17,8	20 413	34,1	28 821 454 876	54,5
Total	27 760	46,3	32 171	53,7	59 931	100,0	52 851 611 138	100,0

Source : INPS, rapport d'activités 2016

Les allocations familiales de 2016 sont allées à 84 128 allocataires dont 18% de femmes. Les allocataires sont majoritairement à Bamako (64%), Kayes et Sikasso (10% chacune). C'est à Koulikoro que la part des femmes est la plus importante (58% contre une moyenne nationale de 18% avec 7,5% à Kayes et 11% à Sikasso). Les enfants bénéficiaires des prestations familiales sont au nombre de 304 361 âmes dont 52% de filles contre 48% de garçons. Près des deux tiers de ces enfants (65%) sont à Bamako, le tiers restant dispersé entre les 8 régions sans qu'aucune ne dépasse les 7%. Partout les filles bénéficiaires sont majoritaires sauf à Bamako (49%) avec Kayes en pointe (69%). Le nombre moyen d'enfants par allocataire est de 3,6 ; allant de 2,6 à Sikasso à 16,5 à Koulikoro.

Tableau 65. Répartition des bénéficiaires d'allocations familiales et du nombre d'enfants par région

	Allocataires			Enfants			Enfants par allocataire
	Total dont	% Homme	% Femme	Total dont	% Garçons	% Filles	
Kayes	8 126	92,5	7,5	22 114	30,7	69,3	2,7
Koulikoro	1 007	42,2	57,8	16 622	48,9	51,1	16,5
Sikasso	8 188	88,9	11,1	21 116	44,8	55,2	2,6
Ségou	6 765	87,0	13,0	21 744	41,3	58,7	3,2
Mopti	2 998	84,7	15,3	12 156	49,6	50,4	4,1
Tombouctou	1 412	86,8	13,2	5 605	40,8	59,2	4,0
Gao	1 762	84,2	15,8	8 448	46,7	53,3	4,8
Kidal	59	88,1	11,9	192	41,1	58,9	3,3
Bamako	53 811	78,8	21,2	196 364	51,1	48,9	3,6
Total	84 128	81,8	18,2	304 361	48,0	52,0	3,6

Source : INPS, rapport d'activités 2016

5.3.3. Les prestations des structures socio-sanitaires

L'INPS dispose de 4 centres médicaux interentreprises (CMIE), 2 centres de protection maternelle et infantile (PMI) et un centre dentaire infantile (CDI). Ce dispositif prend en charge des accidents de travail et maladies professionnelles, des activités médicales curatives (consultation, analyses biomédicales, examens d'imagerie médicale, etc.) et des activités de la convention spécifique avec la CANAM. En 2016, il a été enregistré 397 accidents du travail dont 188 survenus sur le lieu du travail, 202 survenus sur les trajets et 7 ayant occasionné le décès de la victime.

Les 397 accidents de travail ont occasionné 1809 prestations de services divers dont les remboursements de frais médicaux, les contrôles médicaux des accidentés de travail. Ces prestations sont en diminution de 17,6% par rapport à 2015, tous les services ayant diminué sauf les

avis sur évacuations des accidentés de travail qui ont progressé au contraire de 30%. Les remboursements de frais médicaux des rentiers de France semblent le service le plus utilisé, 720 cas en 2016 sur les 1 809 cas au total, ils connaissent néanmoins une baisse de 18% par rapport à 2015.

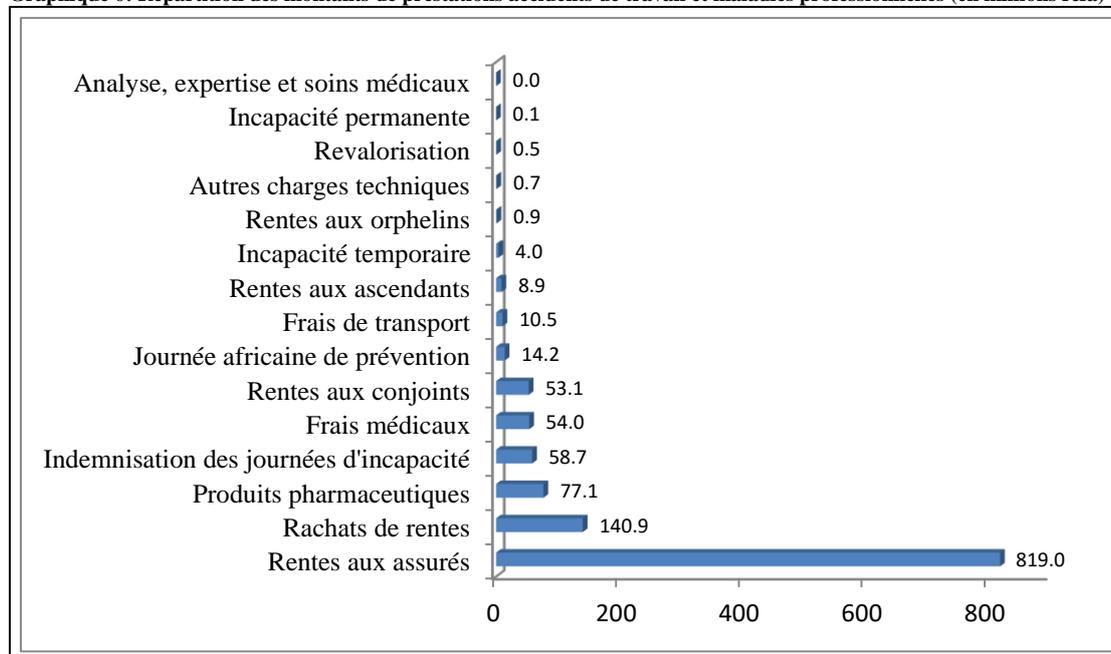
Tableau 66. Analyse des prestations en faveur des accidentés de travail

	2015	2016	Taux de variation (%)
Remboursements frais médicaux des accidents de travail	333	300	-9,9
Remboursements frais médicaux des rentiers de France	877	720	-17,9
Avis sur les évacuations des accidentés de travail	20	26	30,0
Contrôles médicaux des accidentés de travail pour rentes	427	382	-10,5
Visites médicales de mise en invalidité	65	59	-9,2
Avis sur les taux d'incapacité permanente partielle	473	322	-31,9
Total	2 195	1 809	-17,6

Source : INPS, rapport d'activités 2016

Les montants des services offerts aux accidentés de travail et aux malades professionnels s'élèvent en 2016 à 1 242 millions fcfa dont près des deux tiers (66%) sous forme de rentes aux assurés.

Graphique 6: Répartition des montants de prestations accidents de travail et maladies professionnelles (en millions fcfa)



Source : INPS, rapport d'activités 2016

Les activités de préventions ont consisté en des visites médicales, d'embauche, d'entreprise et visites périodiques. Seules les visites d'entreprise ont marqué une progression en nombre par rapport à 2016, les deux autres types de visites ayant plutôt diminué, de 17% pour les visites d'embauche et de 27% pour celles périodiques. Aussi ces deux dernières visites ont été réalisées en deçà des prévisions, 91% respectivement 83% de taux de réalisation.

Tableau 67. Activités de prévention des accidents de travail et maladies professionnelles

	2015		2016		Croissance annuelle
	Réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	
Visites médicales d'embauche	6 523	6 000	5 435	91%	-16,7%
Visites médicales périodiques	19 328	17 000	14 111	83%	-27,0%
Visites médicales d'entreprise	143	160	173	108%	21,0%

Source : INPS, rapport d'activités 2016

Au titre des activités médicales curatives, l'INPS a réalisé en 2016 plus de 97 mille consultations médicales, près de 33 mille consultations médico-sociales, plus de 27 mille analyses biomédicales

et plus de 3 mille examens d'imagerie médicale. Tous ces chiffres sont en deçà des prévisions faites, ils marquent même un recul par rapport en 2015 s'agissant des consultations médicales curatives et des examens d'imagerie médicale.

Tableau 68. Activités médicales

	2015		2016		Taux de réalisation	Croissance annuelle
	Réalisation	Prévision	Réalisation			
Consultations médicales curatives	114437	100 000	87 123		87%	-23,9%
Consultations médico-sociales	30 738	40 000	32 787		82%	6,7%
Analyses biomédicales	26 529	30 000	27 294		91%	2,9%
Examen d'imagerie médicale	4 908	5 000	3 250		65%	-33,8%

Source : INPS, rapport d'activités 2016

Dans le cadre de la convention entre l'INPS et la CANAM, des prestations médicales sont réalisées à des assurés AMO pour 59 606 feuilles de soins. Ces prestations coûtent près de 88 millions fcfa dont 70% en part AMO (quelle que soit la prestation) et en ticket modérateur (30%). Les seules consultations médicales représentent 92.5% des feuilles de soins pour 65% des montants alloués. Les analyses biomédicales, pour 5% des feuilles de soins n'en absorbent pas moins 26% des dépenses.

Tableau 69. Prestations en faveur des assurés AMO selon la convention INPS/CANAM

	Feuilles de soins		Montant	
	Nombre	%	fcfa	%
Consultations médicales	55 128	92,5	57 402 000	65,3
Médicaments	609	1,0	3 935 451	4,5
Analyses biomédicales	3 233	5,4	22 909 670	26,0
Examens d'imagerie médicale	636	1,1	3 708 300	4,2
Total	59 606	100,0	87 955 421	100,0

Source : INPS, rapport d'activités 2016

Le rapport INPS indique que les ressources générées par les structures socio sanitaires dans le cadre des prestations médico-sociales s'élevaient, en 2016, à 107.5 millions fcfa contre 105.9 en 2015. Le jardin d'enfants de Bamako encaissait 1.86 millions fcfa de frais d'inscription pour un total de 97 inscrits.

5.3.4. Les conventions internationales de sécurité sociale

Ce régime de sécurité sociale comprend les prestations extérieures payées au Mali et celles de l'INPS payées à l'étranger. Les premières sont des paiements faits à des travailleurs maliens de l'étranger. Elles se font soit sous forme de pensions soit sous forme d'allocations familiales. En 2016, ces pensions s'élevaient à plus de 9 milliards fcfa pour 6788 pensionnaires répartis entre la France (72%), la Côte d'Ivoire (26%), le Burkina et le Sénégal les 2% restants. Les 72% des pensionnaires de France absorbent 94% des montants alloués. Ce pays enregistre également 2621 cas d'allocations familiales pour un montant total de 163 millions fcfa, soit 62305 fcfa par allocataire familial.

Tableau 70. Situation des prestations payées aux travailleurs maliens de l'extérieur

	Pensions				Allocations familiales	
	Effectifs	%	Montants	%	Effectifs	Montants
France	4 884	72,0	8 728 650 746	94,3	2 621	163 301 760
Côte d'ivoire	1 783	26,3	507 379 435	5,5	0	0
Burkina	119	1,8	1 611 751 8	0,2	0	0
Sénégal	2	0,03	1 926 802	0,02	0	0
Total	6 788	100,0	9 254 074 501	100,0	2 621	163 301 760

Source : INPS, rapport d'activités 2016

L'INPS ajoute, dans son rapport, qu'il a également été dépensé 32 millions fcfa en remboursement de soins à 353 familles de travailleurs maliens de France. Les prestations payées à l'extérieur du Mali vont à des bénéficiaires résidant hors du Mali qui sont 144 pensionnaires et 5 rentiers. Les pensions ont coûté 239 millions en 2016 et les rentes 1.6 millions. Ces pensionnaires maliens résident pour 75% en France, 17% au Burkina Faso, 4% au Sénégal, le reste au Togo au Bénin et au Niger. Les montants vont pour 95% en France, pays qui reçoit 53% des 1.6 millions de rente contre 43% au Sénégal.

Tableau 71. Situation des pensions et rentes maliennes payées à l'extérieur

	Pensions				Rentés	
	Effectif	%	Montants	%	Effectif	Montant
France	108	75,0	226 786 006	94,9	3	837 943
Burkina Faso	25	17,4	5 187 102	2,2		
Sénégal	6	4,2	2 710 460	1,1	2	749 608
Togo	3	2,1	2 296 864	1,0		
Bénin	1	0,7	2 015 044	0,8		
Niger	1	0,7	98 928	0,04		
Total	144	100,0	239 094 404	100,0	5	1 587 551

Source : INPS, rapport d'activités 2016

6. Dialogue social

En matière de dialogue social, quelques activités clés, relevant pour l'essentiel de la Direction nationale du travail (DNT) et de ses démembrements dont les directions régionales du travail (DRT), sont ici analysées. Ce sont la gestion des conflits collectifs, le contrôle de légalité des contrats de travail, le règlement des litiges individuels, le traitement des accidents de travail et des maladies professionnelles ainsi que la gestion des licenciements de travailleurs.

6.1. Gestion des conflits collectifs

Au cours de l'année 2016, les autorités en charge de la question du travail ont intervenu dans le règlement d'un certain nombre de conflits collectifs opposant employeurs et employés à travers leurs représentations patronales et syndicales respectives. Sur 7 conflits collectifs réglés, 4 ont concerné les mines et industries opposant les sociétés minières et la Section nationale des mines et de l'industrie (SECNAMI), en mai, juin, juillet et octobre. Les trois autres conflits ont été portés par le Syndicat national des travailleurs de l'enseignement privé catholique (SYNTEC), celui des contrôleurs de visite technique (SYNCTEV), tous deux en février 2016, et la section syndicale de la confédération syndicale des travailleurs du Mali (CSTM) des aéroports du Mali, en juillet de la même année. Le rapport annuel de la DNT souligne que certains de ces conflits ont fait l'objet de règlement amiable et d'autres, faute d'accord, ont fini par des grèves auquel cas les dossiers sont transmis au Conseil d'arbitrage comme celui de la SECNAMI dont le dossier serait toujours en instance devant ledit conseil.

Les sept conflits collectifs sont tirés des 43 conflits enregistrés au cours de l'année en tant qu'autant de préavis de grèves. Ces conflits ont concerné les secteurs de l'industrie, du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration, des services à la collectivité ou services sociaux et personnels ainsi que les BTP. Ils ont été enregistrés à Bamako (20 des 43 cas), Kayes (10), Sikasso et Gao (4 chacune), Ségou (3), Koulikoro et Tombouctou (1 cas chacune).

Tableau 72. Répartition des conflits collectifs par caractéristique sociodémographique

	Branche d'activité	Cercle	Nombre de conflits	Temps perdu	Qualification professionnelle				Total
					Cadres supérieurs	Cadres moyens	Ouvriers	Manceuvres	
Kayes	Total		10	48h	0	26	0	0	26
	BTP	Bafoulabé	1	00h					
	Commerce & hôtel	Kayes	4	48h		26	0	0	26
	Industrie	Kéniéba	4	00h	0	0	0	0	0
	Commerce & hôtel	Kéniéba	1	00h					
Koulikoro	Services à la collectivité	Koulikoro	1	72h	23				23
Sikasso	Total		4	144h					488
	Industrie	Kadiolo	2	72h					488
	Industrie	Sikasso	1	Néant	0	0	0	0	0
	Services à la collectivité	Sikasso	1	Néant	0	0	0	0	0
Ségou	Total		3	00h					
	Industrie	Ségou	1	00h					
	Services à la collectivité	Baraouéli	1	00h	Tous les conflits collectifs ont été réglés en conciliation				
	Services à la collectivité	Macina	1	00h					
Tombouctou	Services à la collectivité	Tout cercle	1	72h					
Gao	Services à la collectivité	Gao	4	0	Tous les conflits collectifs ont été réglés en conciliation				
Bamako	Total		20						
	Services à la collectivité	Bamako	13						
	Industrie	Bamako	7						
Total			43		23	26			537

Source : DNT, rapport d'activités 2016

Dans la région de Kayes, les conflits ont touché trois des sept cercles que sont Bafoulabé, Kayes et Kéniéba, ce dernier cercle étant la zone d'exploitation aurifère par excellence de la région. Trois des

sept cercles de Ségou ont été également touchés, à savoir Ségou, Baraouéli et Macina. A Sikasso, ce sont les cercles de Sikasso et Kadiolo, soit deux des sept cercles de cette région. Les statistiques montrent en outre une relative dominance des cadres, supérieurs et moyens, comparativement aux autres catégories socioprofessionnelles tels que les manœuvres et ouvriers.

6.2. Contrôle de légalité des contrats de travail

En 2016, les DRT ont visé 354 618 contrats de travail dont 21 349 CDD (soit 60% du total) et 14 269 CDI (40%). Ces contrats sont pour trois quarts réservés aux hommes et pour un quart aux femmes. Pour ce qui est des CDI, la part des femmes monte à 36% et celle des hommes diminue à 64%. L'inverse se produit pour ce qui est des CDD où les femmes ne comptent que pour 17% contre 83% aux hommes. Bamako enregistre la majorité des contrats, 58% loin devant Kayes qui vient en deuxième position 14%, ces deux seules régions totalisent 72% des contrats de travail, c'est dire que les 7 autres régions se partagent les 28% restants dont 7% pour Sikasso suivie de Ségou, 5%. Mopti, Tombouctou et Gao enregistrent chacune 4%, Koulikoro et Kidal se partagent les 4% restants. Dans le total des contrats, la part des femmes est la plus élevée à Bamako (33%) et la plus faible à Kidal (7%) et Kayes (9%).

Dans toutes les régions, la part des contrats à durée déterminée est supérieure à celle des contrats à durée indéterminée. Il n'y a que Koulikoro qui se rapproche de la parité 50,3% contre 49,7%. Dans l'ensemble, la part des femmes dans les CDI est supérieure à leur part dans les CDD sauf à Koulikoro, Sikasso, Gao et Kidal.

Tableau 73. Visa de contrats de travail (en %)

	Total dont			Contrats à durée déterminée			Contrats à durée indéterminée		
	Total dont	Hommes	Femmes	Total dont	Hommes	Femmes	Total dont	Hommes	Femmes
Kayes	13,7	91,3	8,7	78,8	94,0	6,0	21,2	81,5	18,5
Koulikoro	3,4	83,0	17,0	50,3	80,4	19,6	49,7	85,7	14,3
Sikasso	7,1	88,7	11,3	63,6	88,0	12,0	36,4	90,0	10,0
Ségou	5,2	84,7	15,3	62,0	89,5	10,5	38,0	76,9	23,1
Mopti	4,1	79,7	20,3	75,3	80,1	19,9	24,7	78,5	21,5
Tombouctou	4,0	83,4	16,6	82,9	85,6	14,4	17,1	72,3	27,7
Gao	3,8	80,9	19,1	68,3	78,5	21,5	31,7	86,0	14,0
Kidal	0,2	93,2	6,8	79,5	91,4	8,6	20,5	100,0	0,0
Bamako	58,4	66,9	33,1	52,2	77,5	22,5	47,8	55,4	44,6
Total	100,0	75,1	24,9	59,9	82,7	17,3	40,1	63,8	36,2

Source : DNT, rapport d'activités 2016

La même année, il a été délivré 1 125 contrats de travail à des expatriés dont 40% sont des ressortissants des Etats de la CEDEAO sur plus de 57% que représente toute l'Afrique dans cette communauté de travailleurs immigrés du Mali. Les africains plus les asiatiques constituent les trois quarts de la main-d'œuvre expatriée du Mali en 2016. Sur le quart restant, les européens représentent près de 11%. Les femmes représentent 17% de l'emploi expatrié. Par continent, les femmes constituent 13% des travailleurs expatriés d'origine africaine contre 45,5% des européens et près de 28% des asiatiques contre seulement 1% des américains ou des australiens.

Tableau 74. Visa des contrats des travailleurs expatriés

	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CEDEAO	394	88,1	53	11,9	447	39,7
Autres pays d'Afrique	170	85,4	29	14,6	199	17,7
Asie, Proche et Moyen-Orient	143	72,2	55	27,8	198	17,6
Europe	66	54,5	55	45,5	121	10,8
Amérique	68	98,6	1	1,4	69	6,1
Australie	72	98,6	1	1,4	73	6,5
Autres pays d'Océanie	17	94,4	1	5,6	18	1,6
Total :	930	82,7	195	17,3	1 125	100,0

Source : DNT, rapport d'activités 2016

6.3. Règlement des litiges individuels

Selon le rapport 2016 de la DNT, 1 289 litiges individuels ont été enregistrés en 2016 contre près du triple en 2015, 3 194 exactement (Annexe 3). Sur l'ensemble des litiges de l'année 2016, 844 ont été réglés en conciliation, 402 transmis au tribunal du travail et 43 classés sans suite ou en instance de règlement. Les litiges individuels sont majoritairement enregistrés à Bamako (49%), Koulikoro (12%) et Tombouctou (10%), Mopti et Gao enregistrent le moins de cas de litiges individuels, 2% respectivement 2,7%. Selon le mode de règlement, 66% environ des litiges individuels sont réglés en conciliation, beaucoup plus à Tombouctou et Gao (plus de 94% des cas dans chacune de ces deux régions) et beaucoup moins à Sikasso (43,5%), région où 57% des litiges individuels atterrissent sur la table du tribunal du travail. Des litiges classés sans suite s'observent uniquement à Ségou (30% des litiges de la région), Kayes (près de 14%) et Koulikoro (3%).

Tableau 75. Litiges individuels selon le règlement et par région (en %)

	Nombre de litiges soumis	Nombres de litiges réglés en conciliation	Nombres de litiges transmis au tribunal	Litiges classés sans suite ou en instance
Kayes	9,5	62,6	23,6	13,8
Koulikoro	11,8	90,8	5,9	3,3
Sikasso	9,0	43,1	56,9	
Ségou	5,4	43,5	26,1	30,4
Mopti	2,0	76,9	23,1	
Tombouctou	10,4	94,8	5,2	
Gao	2,7	94,3	5,7	
Bamako	49,2	58,2	41,8	
Total	100,0	65,5	31,2	3,3

Source : DNT, rapport d'activités 2016

6.4. Accidents de travail et maladies professionnelles

En 2016, il a été recensé au niveau des DRT, 330 cas (contre 407 en 2015, soit une réduction de 19%) dont 279 cas ont fait l'objet d'enquêtes réglementaires (soit 84,5%) et 228 cas d'incapacités (69% des accidents déclarés). Les incapacités vont du non arrêt de travail à l'incapacité partielle (31% pour chacune de ces deux formes d'incapacités) aux divers types d'incapacité temporaire (IT), de plus d'un mois (16%), de 5 jours à un mois (9%) et de moins de 5 jours (1%). Il faut ajouter que deux cas mortels ont été enregistrés, tous à Bamako comme du reste tous les cas d'incapacité partielle.

Plus de la moitié des accidents de travail (52%) se produit à Bamako et plus du quart (26%) à Ségou, deux régions totalisant 78% des cas d'accidents de travail. C'est davantage dans l'industrie manufacturière que dans toute branche d'activités que les accidents de travail se produisent, nonobstant le fait que les cas d'accidents de Bamako n'ont pas été désagrégés par branche d'activités.

Tableau 76. Accident de travail et maladies professionnelles par branche d'activités

Branche d'activité	Nombre de cas déclarés	Enquêtes	Cas mortels	Incapacités				
				IT de 1 à 4 j	P/t 10 % de 5 j à 1 mois	P/ t 11 % de plus d'un mois	IP 100 %	sans arrêt de travail
Total	31	31			9	10		12
Kayes								
Services	10	10			3	2		5
Transport	3	3				2		1
Extraction	6	6			3	3		
Industrie	10	10			2	2		6
Agriculture	1	1				1		
BTP	1	1			1			
Koulikoro								
Total	15	15			7	8		
Industrie	8	8			4	4		
Electricité	1	1			0	1		
Services	5	5			2	3		
BTP	1	1			1			
Sikasso								
Total	13	13		5	2	1		5
Ségou								
Total	86	48			4	9		35
Industrie	79	35			1	4		
Finances	2	2				2		
Services	5	11			3	3		
Mopti	5	5						
Tombouctou	4	4						
Gao	3	3		1	2			
Bamako	173	160	2	14	5	9	71	20
Total	330	279	2	20	28	37	71	72

Source : DNT, rapport d'activités 2016

6.5. Licenciements des travailleurs par branche d'activités et par motif des licenciements

Au total, 3 124 demandes d'avis ou d'autorisation de licenciements ont été traitées par les directions régionales du travail. Aucune demande d'avis n'a été rejetée ou encore aucun licenciement n'a été refusé aux demandeurs. Six motifs de licenciement ont été retenus dont deux constituent les principaux arguments en faveur, près des trois quarts des motifs (74%), ce sont les fins d'activités (40%) et les motifs économiques (34%). Ensuite viennent à égalité les fautes professionnelles et la démission ou l'abandon de poste (11% chacun). Les fautes lourdes ou le vol (3%) ainsi que les maladies (1%) constituent des motifs marginaux.

Plus de quatre licenciements sur cinq (84%) ont lieu à Kayes (30%), Sikasso (29%) et Bamako (25%). A Kayes, ce sont surtout les entreprises extractives qui licencient tandis qu'à Sikasso c'est dans les exploitations agricoles (87% des licenciements de chaque région pour ces deux branches respectives d'activités économiques). Le licenciement dans les entreprises manufacturières est plus fréquent (dans 89% des cas) à Koulikoro, région qui totalise seulement 5% des licenciements du pays en 2016. Tombouctou a le même poids que Koulikoro dans le licenciement total avec ici 83% de la part des entreprises manufacturières aussi.

Tableau 77. Licencierement des travailleurs par branche d'activités et motif

	Branches d'activités	Motif						Licencierement refusé	Total
		Compression/ Fin activité	Fautes professionnelles	Abandon / Démission	Motif économique	Décès et maladies	Fautes lourdes		
	Total	42	53	73	731	14	26	939	
Kayes	Agriculture			1				1	
	Extraction	15	35	42	697	9	18	816	
	BTP	3	6	9	23			41	
	Commerce	5	4	4	1		1	15	
	Finances	2	1	5			4	12	
	Services	17	7	12	10	5	3	54	
Koulikoro	Total	40	74	34			3	151	
	Industrie	40	60	34			1	135	
	Services		10				1	11	
	Autres NCA		4				1	5	
Sikasso	Total	867		3	31		18	919	
	Agriculture	792		2	2		-	796	
	Extraction	61			10		2	73	
	BTP	7						7	
	Transport				11		7	18	
	Finances	2		1			8	11	
	Services	5			8		1	14	
Ségou	Total		33	5	53		18	109	
	Industrie		18	4			9	31	
	Commerce		3		10		1	14	
	Finances		7				3	10	
	Services		5	1	43		4	53	
Mopti	Finances		7		52		7	66	
Tombouctou	Total	126	5		15			146	
	Industrie	112	2		7			121	
	Services	14	3		8			25	
Gao	Services	12	4	2	6			24	
Kidal			3					3	
Bamako		168	177	217	189	7	9	767	
Total		1 255	356	334	1 077	21	81	3 124	

Source : DNT, rapport d'activités 2016

7. Migration internationale de retour

La migration internationale des maliens est analysée dans ce rapport sous trois angles que sont les pays de séjour des migrants, l'insertion socioprofessionnelle des migrants de retour et enfin la répartition d'emplois de cette population particulière.

7.1. Pays de séjour des migrants de retour

L'EMOP 2016 a dénombré 553 151 migrants de retour au Mali dont 21% de femmes. L'écrasante majorité provenait de la Côte d'Ivoire voisine, 62% du total composés de 78% d'hommes et 22% de femmes. Aucun autre des 36 pays répertoriés n'atteint à lui seul les 6%, moins du dixième de la Côte d'Ivoire. Le retour massif de migrants maliens de ce pays a fait suite à la grave crise identitaire et politique que ce pays a connue au début des années 2000 jusqu'en 2010. Le deuxième plus important pays de retour des migrants est le Burkina sans doute suite au retour au pays des réfugiés maliens dans ce pays suite à la crise sociopolitique que le Mali a connue en 2012 avec la rébellion, des mouvements jihadistes, du coup d'Etat de mars 2012 et de banditisme à tout crin. Ces deux premiers pays totalisent 67% soit deux migrants sur trois. Par ordre décroissant, il faut compter 9 pays avant d'arriver à un pays non africain et ces 9 Etats africains comptent pour 84% des migrants de retour. La France est le dixième pays en importance numérique comptant pour moins de 2% des migrants de retour. Dix pays comptent pour moins de 1000 migrants de retour chacun, totalisant moins de 1% (0,9%) de l'effectif global. Ce sont 4 pays africains (Guinée équatoriale, Soudan, Maroc et Erythrée), 4 européens (Russie, Belgique, Allemagne et Italie) auxquels s'ajoutent l'Afghanistan et les USA.

Les femmes migrantes de retour proviennent de 16 pays nominatifs et du reste de l'Afrique et de l'Europe. La Côte d'Ivoire seule représente 65% du total féminin, avec le Burkina ce total monte à 70%. Le Gabon et le Congo Brazzaville en ajoutent 8 autres points de pourcentage, soit 78% des migrantes de retour pour seulement 4 pays, tous africains. La Mauritanie et le Niger en ajoutent 5 autres points pour porter le total à 83% pour 6 pays. Ces deux derniers Etats y figurent à la faveur sans doute des réfugiées maliennes dans ces pays. Tous les pays pris nominativement de retour des migrantes sont africains à la seule exception de la Chine qui compte pour 0,7%.

A la différence des femmes, les hommes proviennent de tous les pays nominatifs à la seule exception de l'Erythrée qui n'enregistre que des migrantes de retour. La Côte d'Ivoire et le Burkina absorbent les deux tiers des hommes émigrés de retour au pays. Après les 8 premiers Etats africains en termes de nombre, la France occupe la 9^{ème} place avec 2% de retours des migrants pour porter le total à 83% pour les 9 premiers pays de provenance.

Tableau 78. Répartition des migrants de retour par pays

	Homme		Femme		Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	%cumulé
Côte d'Ivoire	268 124	78,1	75 154	21,9	343 278	62,1	62,1
Burkina Faso	22 036	78,2	6 159	21,8	28 195	5,1	67,2
Sénégal	18 936	90,0	2 099	10,0	21 035	3,8	71,0
Mauritanie	11 690	78,4	3 217	21,6	14 907	2,7	73,7
Guinée	10 228	80,0	2 557	20,0	12 785	2,3	76,0
Algérie	11 904	100,0	0	0,0	11 904	2,2	78,1
Niger	8 374	73,3	3 056	26,7	11 430	2,1	80,2
Libye	10 452	96,8	350	3,2	10 802	2,0	82,1
Gabon	4 105	44,5	5 113	55,5	9 218	1,7	83,8
France	8 795	100,0	0	0,0	8 795	1,6	85,4
Congo Brazzaville	3 127	42,8	4 185	57,2	7 312	1,3	86,7
Nigeria	3 970	83,6	779	16,4	4 749	0,9	87,6
Ghana	3 176	76,7	964	23,3	4 140	0,7	88,3
Gambie	3 696	100,0	0	0,0	3 696	0,7	89,0
Cameroun	1 835	58,1	1 321	41,9	3 156	0,6	89,6
Angola	2 553	100,0	0	0,0	2 553	0,5	90,0
Chine	1 397	63,6	798	36,4	2 195	0,4	90,4
Arabie saoudite	2 096	100,0	0	0,0	2 096	0,4	90,8
Congo-Kinshasa (RDC)	916	48,0	992	52,0	1 908	0,3	91,1
Libéria	1 684	100,0	0	0,0	1 684	0,3	91,4
Togo	1 452	100,0	0	0,0	1 452	0,3	91,7
Espagne	1 214	100,0	0	0,0	1 214	0,2	91,9
Sierra Leone	1 178	100,0	0	0,0	1 178	0,2	92,1
Japon	564	50,0	564	50,0	1 128	0,2	92,3
Guinée-Bissau	1 085	100,0	0	0,0	1 085	0,2	92,5
Bénin	1 043	100,0	0	0,0	1 043	0,2	92,7
Guinée équatoriale	970	100,0	0	0,0	970	0,2	92,9
Soudan	898	100,0	0	0,0	898	0,2	93,1
Allemagne	865	100,0	0	0,0	865	0,2	93,2
Maroc	642	100,0	0	0,0	642	0,1	93,3
Afghanistan	406	100,0	0	0,0	406	0,1	93,4
Etats-Unis	308	100,0	0	0,0	308	0,1	93,5
Italie	242	100,0	0	0,0	242	0,0	93,5
Erythrée	0	0,0	116	100,0	116	0,0	93,5
Russie	107	100,0	0	0,0	107	0,0	93,6
Belgique	32	100,0	0	0,0	32	0,0	93,6
Reste Afrique	23 607	74,4	8 110	25,6	31 717	5,7	99,3
Reste Europe	3 112	79,6	798	20,4	3 910	0,7	100,0
Total	436 819	79,0	116 332	21,0	553 151	100,0	

Source. ONEF, à partir des données EMOP 2016

7.2. Insertion socioprofessionnelle des migrants de retour en emploi

Le taux d'insertion socioprofessionnelle des migrants de retour en emploi est relativement élevé, 78.5% pour l'ensemble, avec 82% pour les hommes et 65% pour les femmes, soit 17 points de pourcentage d'écart, c'est dire combien les femmes s'intègrent plus difficilement que les hommes sur le marché du travail. Cela est vrai quel que soit le milieu, la classe d'âge ou le niveau d'éducation. Par contre par région, la situation est assez contrastée. D'abord Ségou et Mopti ont des taux d'insertion beaucoup plus élevés que partout ailleurs et dans ces deux régions, le taux des femmes est de 100% contre 98% pour les hommes à Ségou et 89.5% pour les hommes toujours à Mopti. A Tombouctou les taux d'insertion socioprofessionnelle sont particulièrement bas, 35% pour les deux sexes avec 42% pour les femmes et moitié moins pour les hommes, 21%. Le taux d'insertion est également faible à Gao, 47% avec seulement 33% pour les femmes et 55% pour les hommes. A Bamako, le taux est faible aussi mais pas autant qu'à Gao, 55%.

Il faut noter que le taux d'insertion augmente avec l'âge jusqu'à 40 ans, au-delà il baisse pour être très faible à partir de 65 ans. Après cet âge de la retraite, le taux est le plus bas chez les 15-24 ans, l'âge du premier emploi. Par niveau d'éducation du migrant de retour l'insertion réussit mieux aux

analphabètes qu'aux lettrés, 80% contre 67% pour le niveau secondaire. Chez les lettrés, le supérieur facilite plus que le secondaire l'insertion socioprofessionnelle sauf pour les femmes pour qui le niveau secondaire a plus de chance que le supérieur et le fondamental, ce dernier niveau étant le plus difficile pour les femmes.

Tableau 79. Taux d'insertion socioprofessionnelle des migrants de retour en emploi (en %)

		Homme	Femme	Total
Zone de résidence	Urbain	74,3	58,1	68,6
	Bamako	57,4	51,9	55,0
	Autre urbain	84,5	65,5	79,0
	Rural	84,0	69,5	81,4
Région	Kayes	86,5	71,7	83,8
	Koulikoro	79,4	37,2	73,2
	Sikasso	82,7	71,8	80,1
	Ségou	98,1	100,0	98,3
	Mopti	89,5	100,0	90,0
	Tombouctou	20,7	41,7	35,0
	Gao	54,6	32,8	47,0
	Bamako	57,4	51,9	55,0
Classe d'âge	15 - 24 ans	68,7	43,9	55,7
	25 - 35 ans	92,9	66,5	84,2
	36 - 40 ans	96,4	82,2	92,5
	41 - 64 ans	91,1	74,4	88,5
	Plus de 64 ans	42,0	21,5	40,6
Niveau d'éducation	Aucun	81,3	73,1	79,7
	Fondamental	86,4	46,9	75,5
	Secondaire	70,8	54,5	66,7
	Supérieur	80,1	52,0	74,8
Total		82,2	65,2	78,5

Source. ONEF, à partir des données EMOP 2016

L'insertion des 409 268 migrants de retour sur le marché du travail se fait dans toutes les branches d'activités mais principalement dans l'agriculture (76%), le commerce et les activités de fabrication, soit au total 89% des effectifs de migrants insérés. Ces trois branches sont celles de prédilection des hommes, 90% des hommes insérés. Les femmes par contre substituent aux activités de fabrication celles artistiques et récréatives pour 89% des femmes insérées en emploi au Mali.

Quand on regarde par zone de résidence, l'insertion à Bamako se fait principalement par le commerce, les activités de fabrication et les services autres que le commerce, le transport, etc. Dans cette ville, les femmes sont à 77% dans le commerce, les sciences et techniques puis dans les activités de fabrication. En réalité, ici les hommes sont beaucoup plus dispersés entre branches d'activités que les femmes qui sont concentrées dans 10 branches avec plus de 4 femmes sur 5 dans les 4 premières branches, commerce, sciences et techniques, fabrication et services aux ménages. Bamako représente seulement 7% des migrants de retour insérés sur le marché du travail, 5% des hommes et 16% des femmes. Le reste urbain représente 13% avec 17% pour les femmes et 12% pour les hommes. C'est dire que le gros des migrants de retour exerce en milieu rural d'où la prédominance de l'agriculture comme branche d'activités principale. En milieu rural 91% des hommes exercent dans l'agriculture contre 79% des femmes. En y ajoutant le commerce, les deux branches absorbent 94% des hommes et 92% des femmes c'est dire que le commerce en rajoute beaucoup plus pour les femmes que pour les hommes.

Tableau 80. Répartition de la population de migrants de retour en emploi selon les branches d'activités

	Bamako			Autre urbain			Rural			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Agriculture	2,5	0,0	1,4	38,3	22,8	34,6	91,1	79,1	89,3	80,2	56,5	75,9
Extraction	2,4	0,0	1,4	1,8	1,9	1,8	0,8	0,0	0,7	1,0	0,3	0,9
Activités de fabrication	13,7	7,5	11,1	7,7	0,9	6,1	2,8	0,7	2,5	3,9	1,8	3,6
Construction	6,8	0,0	4,0	8,5	3,1	7,2	0,5	0,0	0,4	1,8	0,5	1,6
Commerce	23,0	58,1	37,6	21,2	60,3	30,5	2,2	13,3	3,9	5,6	28,7	9,8
Transports et entreposage	5,5	0,0	3,2	7,7	0,0	5,9	0,0	0,0	0,0	1,2	0,0	1,0
Hébergement et restauration	2,8	0,0	1,6	0,3	3,3	1,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,6	0,3
Information et communication	5,4	2,2	4,1	0,5	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3	0,4	0,3
Finances et assurance	2,1	0,0	1,2	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Sciences et techniques	6,9	11,1	8,6	0,5	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4	1,8	0,7
Services de soutien et de bureau	0,8	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Administration publique	6,8	0,0	4,0	3,6	2,5	3,3	0,2	0,5	0,2	0,9	0,8	0,9
Enseignement	6,2	3,2	5,0	2,3	2,1	2,2	0,7	0,0	0,6	1,1	0,9	1,1
Santé et action sociale	2,7	4,4	3,4	0,7	1,2	0,9	0,0	0,0	0,0	0,2	0,9	0,4
Art et activités récréatives	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,3	0,1	5,6	0,9	0,1	3,7	0,8
Autres services NCA	12,5	6,1	9,8	4,8	2,0	4,1	1,6	0,0	1,4	2,6	1,3	2,3
Services aux ménages	0,0	7,4	3,1	1,4	0,0	1,0	0,0	0,8	0,1	0,2	1,7	0,4
Total	16 864	12 027	28 890	41 061	12 844	53 905	277 268	49 205	326 473	335 192	74 076	409 268

Source. ONEF, à partir des données EMOP 2016

Conclusion et recommandations

Il nous a paru utile de rappeler, pour faciliter la lecture et la compréhension du présent Rapport, certains concepts et indicateurs relatifs au marché du travail surtout depuis la 19^{ème} Conférence des statisticiens du travail, tenue du 2 au 13 octobre 2013 à Genève. Ensuite il a fallu présenter, ne serait-ce que très brièvement le contexte général du marché du travail en 2016. Ainsi, au plan économique on retient que le Mali a une économie à deux moteurs que sont les secteurs primaire et tertiaire, moteurs devant quasiment fonctionner simultanément pour maintenir la croissance, à moins que le secteur secondaire ne vienne en rescousse dès qu'un des deux moteurs tombe en panne. En moyenne annuelle, la contribution à la création de richesse des deux secteurs est de 37% respectivement 36%. Le secteur secondaire contribue à environ 18% en moyenne, essentiellement grâce au secteur aurifère.

Au cours des 5 dernières années, le solde des transactions courantes est resté déficitaire avec une détérioration continue de la situation, le déficit étant passé de 139 milliards en 2012 à 464 en 2016. Au plan social et particulièrement en matière d'éducation, parallèlement à la baisse du taux d'achèvement s'observe le faible taux de transition vers l'enseignement secondaire, 39% en 2016 avec 8 points de pourcentage d'écart entre les garçons et les filles. Concernant l'enseignement technique et professionnel, le taux de scolarisation est à la hausse d'une façon générale, 31% en 2015 contre 7% en 2013, surtout en faveur des filles. La situation sanitaire est marquée par l'état préoccupant de la malnutrition des enfants qui mériteraient davantage l'attention des autorités afin de garantir aux enfants maliens la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Au plan démographique, la pyramide des âges est assez symétrique de type "poire écrasée", typologie associée au fait que les jeunes générations soient majoritaires mais aussi à une masse salariale peu élevée et des opportunités d'emploi peu abondantes.

Le monde de l'enseignement et de la formation professionnelle déverse des milliers d'admis sur le marché du travail. Ce sont, en 2016, 7 mille admis au CAP, plus de 5 mille au BT1 et plus de 4 mille au BT2, 149 diplômés du CERFITEX. Les 5 universités du pays (quatre à Bamako et une à Ségou), réparties en 11 facultés et 5 instituts universitaires totalisaient un effectif cumulé de plus de 42 mille étudiants dont 29% de filles auxquelles il faut ajouter les plus de 900 personnes formées à l'extérieur dont 89% d'étudiants et 11% de stagiaires. Au-delà du défi du financement de la formation professionnelle comme d'ailleurs universitaire et secondaire, il y a celui de l'employabilité des jeunes formés surtout leur insertion socioprofessionnelle. Il est dommage que les HIMO occupent si peu de place dans le financement des actions alors qu'elles touchent les jeunes ruraux, donc plus de pauvres pour des activités de très grande utilité sociale.

L'analyse des principaux indicateurs du marché du travail fait ressortir un taux d'activités de 62%, taux plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, très faible à Gao (33% avec 16% chez les femmes) et Koulikoro (40% et 19% chez les femmes). L'emploi est à dominance informel, soit un taux de 96% de l'emploi total avec 98% pour les femmes. Ce taux diminue significativement avec le niveau d'éducation, de 96.5% pour le primaire à 37% pour le supérieur en passant par 47% pour le secondaire. Ainsi, l'éducation est un de ces remparts contre l'emploi informel surtout chez les femmes. Le chômage touche, en 2016, 9.7% de la main-d'œuvre, taux plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, plus élevé aussi pour les femmes que pour les hommes, également plus élevé dans les rangs des diplômés. Le taux de sous-emploi de la main-d'œuvre est de 12%, à raison de 5% pour les hommes et de 21% pour les femmes. Il est plus important en milieu urbain (16%) surtout à Bamako (18%), avec 27% respectivement 33% pour les femmes, plus élevé chez les actifs ayant le niveau secondaire d'éducation (17%) et chez les hommes de niveau supérieur. Du côté de l'inactivité, la scolarité en est le principal motif chez les hommes, en raison de la plus forte et plus longue scolarisation des garçons comparativement aux filles. Ainsi donc la scolarisation reste au Mali un phénomène urbain et masculin.

En matière d'intermédiation, on enregistre plus de 14 mille demandes d'emploi en 2016 dont 25,5% de demandes féminines, 75% les chômeurs et 25% les occupés, 86% les 20-39 ans. Face à ces 14 mille demandes d'emploi, se présentent 6.5 mille offres d'emploi, 87% offrent de nouveaux postes contre 13% de remplacement de postes existants, majoritairement pour une durée d'un an au plus (62%). Les placements sont bien en deçà de l'offre, 4.5 mille personnes dont 18% de femmes, dont près du tiers est constitué de manœuvres et assimilés (32,5%), suivis des cadres moyens et des ouvriers, pour 45% les deux qualifications. Par métier, ce sont les BTP et l'industrie qui se distancent des autres avec 19% et 18% respectivement.

Sur la période 2013 – 2016, il a été créé moins de 200 mille emplois compte tenu des pertes d'emplois (un emploi perdu pour 19 créés en moyenne). Pour absorber le chômage, il faut bien plus et veiller à réduire les pertes d'emplois, d'où le défi d'un secteur privé moderne qui crée aujourd'hui moins d'emplois que le secteur public et celui d'inverser la dominance actuelle des CDD qui peut conduire à la précarité de l'emploi. Au programme de stage de formation professionnelle, ce sont plus de 22 mille jeunes dont 54% de femmes. Plus de trois jeunes sur cinq (65%) se sont inscrits à Bamako, loin devant Koulikoro (10%) ou encore Sikasso (8%) ses deux poursuivants immédiats. Les femmes semblent partout assez bien représentées sauf à Kidal (26% des inscrits de la région) et Tombouctou (35%). En 2016, 553 projets ont été financés par l'APEJ dont seulement 57 projets femmes. La filière piscicole est de loin la plus financée, 511 projets sur les 553 dont 54 projets femmes et pour l'essentiel ces projets piscicoles financés sont à Ségou (500 projets sur les 511) les 11 restants étant dispersés à Bamako (3), Kayes, Koulikoro, Sikasso et Mopti (2 projets chacune avec seulement 2 femmes à Bamako et une à Kayes).

La sécurité sociale offerte aux travailleurs porte sur 51 mille agents civils et militaires du secteur public et 129 mille cotisants du secteur privé inscrits à l'NPS. Sachant que le salariat formel ne représente pas encore au Mali une fraction importante de la main-d'œuvre, moins de 10%, on peut estimer à plus de 85% la population non couverte par un quelconque régime de protection sociale. Sur le marché du travail, les conflits collectifs touchent particulièrement les secteurs de l'industrie, du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration ainsi que les BTP. De même, plus de mille litiges individuels ont été enregistrés en 2016, majoritairement à Bamako (49%), Koulikoro (12%) et Tombouctou (10%), Mopti et Gao enregistrant le moins de cas. Les deux tiers de ces litiges individuels sont réglés en conciliation, beaucoup plus à Tombouctou et Gao (plus de 94% des cas dans chacune de ces deux régions) et beaucoup moins à Sikasso (43,5%), région où 57% des litiges individuels atterrissent sur la table du tribunal du travail. Parallèlement, plus de 3 mille demandes d'avis ou d'autorisation de licenciements ont été enregistrées, aucune demande d'avis n'aura été rejetée ou encore aucun licenciement n'aura été refusé aux demandeurs. Les demandes émanent surtout des régions de Kayes (30%), Sikasso (29%) et Bamako (25%).

Enfin, le Rapport fait le point de l'insertion dans le marché du travail des migrants de retour au Mali, en provenance majoritairement de Côte d'Ivoire (62% du total). Leur insertion socioprofessionnelle en emploi est relativement élevée, 78.5% pour l'ensemble, avec 82% pour les hommes et 65% pour les femmes, surtout dans l'agriculture (76%), le commerce et les activités de fabrication, soit au total 89% des effectifs de migrants insérés. Ces trois branches sont celles de prédilection des hommes, 90% des hommes insérés, et montrent qu'il n'y a probablement pas beaucoup de transfert de technologie, vu le caractère traditionnel de ces secteurs.

Annexe

Annexe 1. Evolution de la balance des paiements de 2012 à 2016 (en milliards fcfa)

	2012	2013	2014	2015	2016*
1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES	-139,205	-185,1	-334,1	-412,5	-463,9
1.1. BIENS	57,0	-122,8	-251,3	-281,3	-304,9
1.1.1. Marchandises générales	-1 008,6	-1 087,3	-1 169,0	-1 285,4	-1 451,8
1.1.2. Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce intern.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.1.3. Or non monétaire	1 065,6	964,5	917,7	1 004,1	1 146,9
1.2. SERVICES	-367,2	-854,1	-850,1	-923,6	-992,4
1.2.1. Transports	-342,1	-362,0	-344,9	-384,7	-403,1
- dont fret	-305,8	-319,7	-299,7	-342,7	-369,2
1.2.2. Voyages	20,3	30,0	33,6	21,3	14,3
1.2.3. Autres services	-45,4	-522,2	-538,7	-560,3	-604,0
1.3. REVENU PRIMAIRE	-234,8	-213,7	-190,0	-174,8	-226,5
1.3.1. Rémunération des salariés	-1,5	1,1	2,6	1,3	2,0
1.3.2. Revenu des investissements	-235,1	-213,4	-197,4	-173,5	-225,8
dont intérêts/dette publique	-17,9	-18,4	-17,2	-23,7	-26,1
1.3.3. Autre revenu primaire	1,8	-1,4	4,8	-2,7	-2,7
1.4. REVENU SECONDAIRE	405,8	1 005,5	957,2	967,3	1 059,9
1.4.1. Administrations publiques	29,0	625,4	569,8	542,9	611,8
<i>dont aide budgétaire</i>	3,8	110,8	70,2	46,4	35,7
1.4.2. Autres secteurs	376,8	380,2	387,4	424,4	448,2
1.4.2.1 Transferts personnels	367,4	374,7	379,6	403,1	423,2
1.4.2.2 Autres transferts courants	9,4	5,5	7,8	21,4	24,9
2 - COMPTE DE CAPITAL	53,4	129,3	114,1	202,5	154,3
2.1. Actifs non financiers non produits	-1,8	-0,8	-2,0	-3,9	0,0
2.2. Transferts de capital	55,1	130,1	116,1	206,4	154,3
2.2.1. Administration publique	15,7	105,3	96,7	178,7	129,1
- Remises de dette	6,6	25,5	14,9	59,9	17,7
- Autres transferts	9,2	79,8	81,8	118,8	111,4
2.2.2. Autres secteurs	39,4	24,8	19,4	27,7	25,2
Capacité (+) / besoin (-) de financement	-85,8	-55,8	-220,1	-210,0	-309,7
3 - COMPTE FINANCIER	-97,4	-137,9	-106,3	-161,9	-129,4
3.1. Investissements directs	-195,0	-150,7	-70,9	-114,2	-120,2
3.1.1. Titres de participation	-88,1	-45,4	-59,4	-5,6	-55,0
3.1.2. Instruments de dette	-106,9	-105,3	-11,5	-108,6	-65,2
3.2. Investissements de portefeuille	-5,2	-0,5	-88,9	-63,7	-68,8
3.2.1. Administrations publiques	-7,5	-1,5	-90,4	-59,2	-70,0
3.2.2. Autres secteurs	2,3	1,0	1,5	-4,5	1,2
3.3. Dérivé financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3.4. Autres Investissements	102,8	13,3	53,5	15,9	59,7
3.4.1. Administrations publiques	-5,0	-77,8	-55,6	-127,7	-121,5
<i>tirages budgétaires</i>	0,0	-39,6	-16,4	-64,7	-10,7
<i>tirages projets</i>	-22,9	-96,1	-103,1	-160,5	-169,2
<i>amortissement</i>	-39,5	42,9	52,0	97,5	58,4
Variation des arriérés	-21,6	15,0	11,9	0,0	0,0
3.4.2. Autres secteurs	107,8	91,1	109,1	143,6	181,2
4. FINANCEMENT EXCEPTIONNEL (PM)	-15,0	40,5	26,8	59,9	17,7
4.1. Allègement de dette PPTE	6,6	25,5	14,9	59,9	17,7
4.2. Variation des arriérés	-21,6	15,0	11,9	0,0	0,0
4.3. Financement à rechercher				0,0	
5- ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-10,5	-18,0	-19,3	-38,5	
6- SOLDE GLOBAL	1,1	64,1	-133,0	-86,6	-180,2
7- AVOIRS ET ENGAGEMENTS EXTERIEURS	-1,1	-64,1	133,0	86,6	
7.1 Banque Centrale	43,8	60,6	153,5	102,0	
7.2 Autres institutions de dépôts	-44,9	-124,7	-20,5	-15,5	

* estimations de janvier 2017

Source : Service des études et de la statistique, BCEAO

Annexe 2. Evolution du TOFE de 2012 à 2016

RECETTES ET DONNS	925,8	1 137,2	1 215,2	1 481,0	1 562,4
Recettes totales	912,8	951,2	1 057,6	1 273,3	1 395,3
Recettes budgétaires	813,3	842,7	940,8	1 134,1	1 290,3
Recettes fiscales	758,6	804,5	890,6	1 082,3	1 230,7
impôts directs	263,2	258,1	324,1	330,8	390,2
impôts indirects	495,4	546,4	566,5	751,5	840,6
TVA	286,5	325,7	335,0	411,3	445,4
TVA intérieur	115,0	122,1	136,4	166,1	175,4
TVA sur importation	171,5	203,6	198,6	245,2	270,1
Taxes intérieures sur produits pétroliers	25,3	22,3	27,8	93,1	97,9
Taxes sur les importations (DD et taxes)	100,5	111,8	115,5	141,8	155,1
Autres droits et taxes	140,6	146,9	149,9	189,3	213,6
Remboursement exonérations	- 10,0	-1,5	-6,0	-3,4	-6,0
Remboursement crédit TVA	- 47,5	-58,8	-55,7	-80,6	-65,4
Recettes non fiscales (Budget)	54,7	38,2	50,2	51,8	59,6
Recettes fds. spécial.et budget annuel	99,5	108,5	116,8	139,2	105,0
Dons	13,0	186,0	157,6	207,7	167,1
Projets	8,6	56,6	61,6	98,1	92,0
Budgétaires	3,8	110,8	70,2	88,9	55,7
Appui budgétaire sectoriel	0,6	9,3	25,8	20,7	19,4
Annulation dette monétaire France				42,5	0,0
fonds de concours	-	9,3	0,0	0,0	0,0
Dépenses Totales, Prêts Nets (base engmt.)	995,3	1 292,4	1 419,9	1 622,3	1 919,6
Dépenses budgétaires	890,6	1 190,1	1 308,5	1 488,0	1 818,7
Dépenses courantes	720,2	800,5	848,1	922,0	1 045,9
Personnel	291,1	290,8	313,5	358,2	411,1
Fonctionnaires Etat	217,6	218,0	229,2	253,4	291,7
Fonctionnaires Collectivités	73,5	72,8	84,2	104,8	119,4
Biens et Services	208,3	239,6	240,5	260,9	295,1
Matériel	78,3	82,7	96,0	94,4	113,3
dont PPTE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Communication - énergie	28,8	27,8	29,7	32,4	34,9
Déplacements et transports	29,5	30,2	37,5	42,1	54,2
Elections	3,3	38,8	9,5	17,0	9,2
Autres dépenses sur biens et services	68,4	60,1	67,9	75,0	83,5
Transferts et subventions	187,9	237,7	252,4	257,0	283,7
Bourses	14,6	15,1	14,4	13,5	17,8
Filet social	10,0	8,5	10,1	9,5	10,5
Subventions eau - électricité	26,0	57,5	42,0	30,0	25,0
Intrants agricoles	28,4	28,2	34,5	37,5	38,6
Subventions CRM (Caisse de Sécurité)	15,8	16,3	21,8	20,8	37,5
Plans sociaux (PASEP)	1,0	0,2	1,0	0,6	2,0
Dépenses PAGE					
Autres transferts et subventions	92,1	111,9	128,5	145,1	152,3
dont PPTE	3,3				
Intérêts dus	32,9	32,4	41,7	45,9	56,1
Dette intérieure	15,0	14,0	22,8	22,9	30,0
FMI		0,0	0,0	0,0	0,0
BCEAO (avance stat. et BDM)		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres intérieurs		0,0			
Dette extérieure	17,9	18,4	18,9	23,0	26,1
dont: réduction dû à l'IADM					
Dépenses en capital	170,4	389,6	460,4	566,0	772,8
Financement extérieur	32,0	161,0	190,5	281,1	280,5
Emprunts	32,0	95,1	103,1	160,5	169,1
Dons	0,0	56,6	61,6	98,1	92,0
Appui budgétaire sectoriel	0,0	9,3	25,8	22,5	19,4
Dont EDM_SA			15,0	12,0	
Financement domestique (Equip - invest)	138,4	228,6	269,9	284,9	492,3
Financement intérieur BSI			125,1	129,8	232,5
Equipement investissement			129,9	155,1	259,8
SOTELMA			14,8	0,0	
Dépenses fonds spéciaux et budgets annexes	99,5	108,5	116,8	139,2	105,0
Prêts Nets	-2,8	-6,2	-5,4	-4,9	-4,1
Pour mémoire: Total PPTE	76,8	72,8	84,2	104,8	119,4
Déficit (base ordonnancement)					
Avant moratoire de paiement					
Dons exclus	-82,5	-341,2	-362,3	-349,0	-524,3

Dons inclus	-69,5	-155,2	-204,7	-141,3	-357,2
Après moratoire de paiement					
Dons exclus	-82,5	-341,2	-362,3	-349,0	-524,3
Dons inclus	-69,5	-155,2	-204,7	-141,3	-357,2
Variation des arriérés	0,0	6,0	-50,4	-37,2	-15,2
Arriérés intérieurs	0,0	0,0	-50,4	-37,2	-15,2
Réduction			-30,4	0,0	-16,6
Accumulation			0,0	0,0	16,4
Arriérés extrabudgétaires			-20,0	-37,2	-15,0
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction		0,0		0,0	0,0
Accumulation				0,0	0,0
Avals et cautions			-9,2	-9,2	-6,2
Ajustement base caisse	0,0	-8,1	85,0	-69,8	19,3
Mandats non payés (Trésor)			78,6	-68,1	
Période complémentaire	0,0	-8,1	6,4	-1,7	19,3
Année N-1		-8,1	-54,8	-139,8	-70,0
Année N			61,2	138,1	89,3
Déficit (base Caisse)					
Dons exclus	-82,5	-343,3	-336,9	-465,2	-526,4
Dons inclus	-69,5	-157,3	-170,1	-248,3	-359,3
Solde budgétaire de base	-46,7	-69,4	-101,6	21,0	-188,1
Solde budgétaire de base hors PPTE	-34,3	-43,8	-86,7	38,4	-170,4

Annexe 3. Ventilation des litiges individuels par région

	Nature des litiges	Nombre de litiges soumis	Litiges réglés en conciliation	Litiges transmis au tribunal	Litiges classés sans suite ou en instance
Kayes	Salaires et accessoires	17	08	05	04
	Préavis	15	09	02	04
	Heures supplémentaires	05	04	01	00
	Indemnités de licenciements	40	22	10	08
	Congés payés	14	10	02	02
	Maladies	01	00	01	00
	Divers	31	22	06	03
	Total	123	75	27	21
Koulikoro	Salaires et accessoires	13	13	00	00
	Préavis	05	05	00	00
	Bulletins de paie	05	00	00	05
	Indemnités de licenciement	119	110	09	00
	Certificats de Travail	10	10	00	00
	Total	152	138	09	05
Sikasso	Salaires et accessoires	136	17	119	00
	Préavis	29	19	10	00
	Heures supplémentaires	11	06	05	00
	Congés payés	30	19	11	00
	Indemnité de préavis	01	01	00	00
	Indemnités de licenciement	36	21	15	00
	Divers	35	14	21	00
	Total	278	97	181	00
Ségou	Salaires et accessoires de salaire	31	10	15	06
	Préavis	24	08	04	12
	Heures supplémentaires	08	08	00	00
	Indemnité spéciale	08	05	02	01
	Congés payés	32	15	05	12
	Indemnité de licenciement	21	05	04	12
	Certificat de Travail	24	08	04	12
	Prime d'ancienneté	11	11	00	00
	Indemnité pour inobservation de la forme	03	02	01	00
	Divers	40	21	14	05
Total	202	93	49	60	
Mopti	Indemnité de licenciement	26	20	06	00
	Total	26	20	06	00
Tombouctou	Salaires et accessoires de salaire	10	09	01	00
	Préavis	12	12	00	00
	Heures supplémentaires	12	12	00	00
	Bulletins de paie	23	23	00	00
	Indemnité de licenciement	18	17	01	00
	Congés payés	11	11	00	00
	Indemnité de précarité	12	08	04	00
	Indemnité spéciale	21	21	00	00
	Divers certificat de travail/INPS	15	14	01	00
	Total	134	127	07	00
Gao	Salaires et accessoires	35	33	02	00
	Préavis	35	33	02	00
	Indemnité de licenciement	24	22	02	00
	Bulletin de paie	15	15	00	00
	Congés payés	35	33	02	00
	Maladie	01	00	01	00
	Dommages et intérêts	02	00	02	00
	Certificat de Travail	35	33	02	00
	Indemnité de précarité	11	11	00	00
Indemnité spéciale	09	09	00	00	
Total	202	189	13	00	
Kidal					-
Bamako	Salaires et accessoires	330	150	180	00

Nature des litiges	Nombre de litiges soumis	Litiges réglés en conciliation	Litiges transmis au tribunal	Litiges classés sans suite ou en instance
Préavis	390	230	160	00
Heures supplémentaires	193	115	78	00
Repos hebdomadaire	03	01	02	00
Congés payés	450	295	155	00
Indemnités de licenciement	340	195	145	00
Certificats de travail	300	170	130	00
Cotisations INPS	40	20	20	00
Dommages-intérêts	140	16	124	00
Indemnité de services rendus	03	01	02	00
Indemnités spéciale pour mot. éco	105	61	44	00
Départ négocié	08	08	00	00
Divers	75	60	15	00
Total	2 377	1 322	1 055	00
Total	3 494	2 061	1 347	86

Source : Direction Nationale du Travail (DNT), 2015